This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

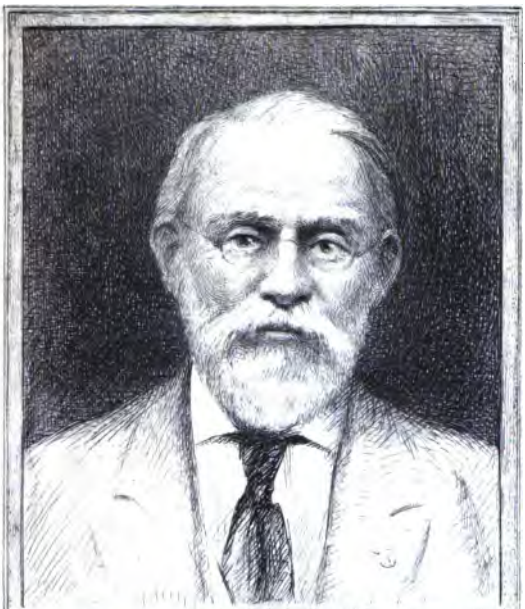

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

ANNUAIRE

DU CALVADOS.

Tous les Exemplaires sont paraphés par l'Auteur.

SE TROUVE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT ;

ET A PARIS, CHEZ LANCE, RUE DU BOULOY, N°. 7.

PRIX : 2 FRANCS.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS,

POUR

L'ANNÉE 1833.

CAEN,

IMPRIMERIE DE F. POISSON.

1833.

Dunning
Tiffany
7-10-28
15855

ÉPOQUES DE L'ANNÉE 1833.

Années 6546 de la période Julienne.
2586 de la fondation de Rome, selon Varron.
2580 de l'ère de Nabonassar.
2609 des Olympiades, ou la 1re. année de la 653e.
1248 des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.		QUATRE-TEMS.
Nombre d'or en 1833.	10	Fév., 27, 1er. et 2 Mars.
Epacte.	IX	Mai, 29, 31 et 1er. Juin.
Cycle Solaire.	22	Septembre, 18, 20 et 21.
Indiction Romaine. . .	6	Décembre, 18, 20 et 21.
Lettre Dominicale. . . .	☿	

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 3 février.
Les Cendres, 20 février.
PAQUES, 7 avril.
Les Rogations, 13, 14, 15 mai.
ASCENSION, 16 mai.
PENTECOTE, 26 mai.
La Trinité, 2 juin.
La Fête-Dieu, 6 juin.
1er. Dimanche de l'Avent, 1er. décembre.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ *Aries*, le Bélier.
♉ *Taurus*, le Taureau.
♊ *Gemini*, les Gémeaux.
♋ *Cancer*, l'Ecrevisse.
♌ *Leo*, le Lion.
♍ *Virgo*, la Vierge.
♎ *Libra*, la Balance.
♏ *Scorpius*, le Scorpion.
♐ *Sagittarius*, le Sagittaire.
♑ *Capricornus*, le Capricorne.
♒ *Aquarius*, le Verseau.
♓ *Pisces*, les Poissons.

PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚶ Vesta.
♀ Vénus.	♃ Jupiter.
♁ Terre.	♄ Saturne.
♂ Mars.	♅ Uranus.
⚳ Cérès.	
⚴ Pallas.	☉ Soleil.
⚵ Junon.	☾ Lune.

ÉCLIPSES DE 1836.

Le 6 Janvier, éclipse de lune, *en partie visible à Paris.*
Commencement de l'éclipse à. . 6 h. 52 m. du matin.
Fin de l'éclipse à. . . . . 9 h 13 m.
Le 20 Janvier, éclipse de soleil, *invisible à Paris.*
Le 1er. et 2 Juillet, éclipse de lune, *visible à Paris.*
Le 1er. juillet, commencement de l'éclipse à 11 h. 10 m. 2/5 du soir.
Le 2, fin de l'éclipse à 2 h. 27 m. 1/3 du matin.
Le 17 Juillet, éclipse de soleil, *visible à Paris.*
Commencement de l'éclipse à . 4 h. 54 m. du matin.
Fin de l'éclipse à. . . . . 6 h. 38 m. du matin.
Le 26 Décembre, éclipse totale de lune, *visible à Paris.*
Commencement de l'éclipse à . 7 h. 52 m. 1/4 du soir.
Fin de l'éclipse à. . . . . 11 h. 29 m. 1/4.

SAISONS.

Le Printems commencera le 20 Mars, à 8 h. 16' du soir.
L'Été commencera le 21 Juin, à 5 h. 28' du soir.
L'Automne commencera le 23 Septemb., à 7 h. 52' du m.
L'Hiver commencera le 22 Décembre, à 0 h. 47' du soir.

MARÉES.

Dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. On aura ainsi l'époque où elles arrivent, en comptant un jour et demi après les syzygies. On verra par le tableau suivant que les marées des 6 février, 7 mars, 5 avril, 16 août, 14 septembre et 14 octobre, seront les plus fortes de cette année.

Tableau des plus grandes Marées pour l'année 1853.

Jours de la Syzygie.		Heures.	Hauteur
Le 6 Janv.	P. L.	9 h. 15 m. du mat.	0,99
Le 20	N. L.	10 h. 2 m. du soir.	0,76
Le 4 Fév.	P. L.	6 h. 41 m. du soir.	1,07
Le 19	N. L.	8 h. 27 m. du soir.	0,83
Le 6 Mars.	P. L.	4 h. 56 m. du mat.	1,12
Le 21	N. L.	11 h. 9 m. du mat.	0,90
Le 4 Avril.	P. L.	2 h. 49 m. du soir.	1,03
Le 20	N. L.	1 h. 57 m. du mat.	0,93
Le 4 Mai.	P. L.	0 h. 56 m. du mat.	0,97
Le 19	N. L.	1 h. 49 m. du soir.	0,91
Le 2 Juin.	P. L.	0 h. 1 m. du soir.	0,84
Le 17	N. L.	11 h. 19 m. du soir.	0,91
Le 2 Juillet.	P. L.	0 h. 42 m. du mat.	0,76
Le 17	N. L.	7 h. 29 m. du soir.	0,98
Le 31	P. L.	5 h. 12 m. du soir.	0,76
Le 15 Août.	N. L.	2 h. 44 m. du soir.	1,06
Le 30	P. L.	7 h. 4 m. du mat.	0,85
Le 15 Sept.	N. L.	10 h. 26 m. du soir.	1,15
Le 28	P. L.	11 h. 35 m. du soir.	0,83
Le 15 Octob.	N. L.	7 h. 16 m. du mat.	1,12
Le 28	P. L.	5 h. 57 m. du soir.	0,91
Le 11 Nov.	N. L.	6 h. 3 m. du mat.	1,05
Le 27	P. L.	7 h. 30 m. du mat.	0,87
Le 11 Déc.	N. L.	7 h. 21 m. du mat.	0,87
Le 26	P. L.	9 h. 39 m. du soir.	0.89

ÉQUATION DE L'HORLOGE.

Le *tems vrai* ou *apparent* est celui qui est réglé par le mouvement vrai du soleil ; ainsi le midi vrai est l'instant où le centre du soleil est dans le méridien. Un jour vrai est l'intervalle de deux retours du soleil au même méridien ; pendant cet intervalle, il passe au méridien 360 degrés de l'équateur céleste, plus un arc de ce cercle égal au mouvement diurne du soleil en ascension droite. Ainsi, ce mouvement étant inégal, les jours vrais ne peuvent être égaux. Une horloge bien réglée ne s'accordera avec le tems vrai que quatre fois dans l'année ; tous les autres jours elle avancera ou retardera, selon que la longitude moyenne du soleil sera plus petite ou plus grande que son ascension droite vraie.

(*Extrait de la connaissance des tems.*)

FÉVRIER.

Le Soleil entre dans les Poissons le 19, à 8 h. 9′ du soir.

♓ P. L. le 4, à 6 h. 41′ du soir.
☾ D. Q. le 11, à 1 h. 24′ du soir.
● N. L. le 19, à 5 h. 27′ du soir.
☽ P. Q. le 27, à 1 h. 23′ du soir.

Les jours croissent de 45′ le matin et de 45′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de l'L.
1	vendr.	s. Sever, év.	7 19	4 42	Soir. 7	4 Mat. 5	12
2	samedi.	*La Purification.*	7 18	4 45	2 5	5 14	13
3	5. *Dim.*	*Septuagésime.*	7 16	4 45	3 15	6 15	14
4	lundi.	s. Isidore, pape	7 14	4 46	4 31	7 6	15
5	mardi.	ste. Agathe, v.	7 13	4 48	5 55	7 47	16
6	mercr.	s. Amand.	7 11	4 49	7 15	8 21	17
7	jeudi.	s. Richard.	7 10	4 51	8 36	8 50	18
8	vendr.	s. Etienne.	7 8	4 53	9 52	9 17	19
9	samedi.	ste. Apolline, v.	7 6	4 54	11 7	9 42	20
10	6. *Dim.*	*Sexagésime.*	7 5	4 56		10 7	21
11	lundi.	ste. Euphrosine.	7 3	4 58	0 Matin. 19	10 54	22
12	mardi.	ste. Eulalie, v.	7 2	4 59	1 28	11 5	23
13	mercr.	s. Lézin, év.	7 0	5 1	2 35	11 57	24
14	jeudi.	s. Valentin, pr.	6 58	5 3	3 35	0 Apr. 16	25
15	vendr.	s. Faustin, mart.	6 56	5 4	4 28	1 1	26
16	samedi.	ste. Julienne, v.	6 55	5 6	5 16	1 55	27
17	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6 53	5 8	5 58	2 50	28
18	lundi.	s. Siméon, év.	6 51	5 9	6 33	3 51	29
19	mardi.	s. Barbat.	6 50	5 11	7 2	4 55	30
20	mercr.	*Les Cendres.*	6 48	5 13	7 28	5 57	1
21	jeudi.	s. Flavien.	6 46	5 15	7 52	7 2	2
22	vendr.	ste. Isabelle.	6 44	5 16	8 15	8 7	3
23	samedi	s. Lazare.	6 43	5 18	8 35	9 15	4
24	1. *Dim.*	*Quadragésime.*	6 41	5 20	8 57	10 20	5
25	lundi.	s. Prétextat.	6 39	5 22	9 20	11 29	6
26	mardi.	s. Alexandre.	6 37	5 24	9 47		7
27	mercr.	*Quatre-Temps.*	6 35	5 25	10 20	0 Mat. 40	8
28	jeudi.	Mart. d'Al.	6 34	5 27	10 59	1 50	9

MARS.

Le Soleil entre dans le Bélier le 20, à 8 h. 16′ du soir.

☺ P. L. le 6, à 4 h. 56′ du matin.
☾ D. Q. le 13, à 5 h. 56′ du matin.
◉ N. L. le 21, à 11 h. 9′ du matin.
☽ P. Q. le 28, à 10 h. 54′ du soir.

Les jours croissent de 53′ le matin et 53′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	vendr.	s. Aubin, év.	6	32	5	29	11	50	2	58	10
2	samedi.	s. Simplice.	6	30	5	31	0	51	4	55	11
3	2. *Dim.*	*Reminiscere.*	6	29	5	32	2	3	5	40	12
4	lundi.	s. Adrien.	6	27	5	34	3	22	6	18	13
5	mardi.	s. Drausin, év.	6	25	5	36	4	45	6	50	14
6	mercr.	ste. Colette, v.	6	23	5	38	6	8	7	18	15
7	jeudi.	s. Thomas.	6	21	5	40	7	28	7	44	16
8	vendr.	s. Jean-de-Dieu.	6	20	5	41	8	47	8	8	17
9	samedi.	ste. Françoise.	6	18	5	43	10	3	8	37	18
10	3. *Dim.*	*Oculi.*	6	16	5	45	11	16	9	6	19
11	lundi.	Les 40 Martyrs.	6	14	5	47			9	39	20
12	mardi.	s. Grégoire.	6	12	5	49	0	25	10	17	21
13	mercr.	ste. Euphrasie, v.	6	10	5	50	1	29	11	1	22
14	jeudi.	ste. Mathilde.	6	9	5	52	2	28	11	52	23
15	vendr.	s. Longin, soldat.	6	7	5	54	3	19	0	48	24
16	samedi.	s. Abraham.	6	5	5	56	4	3	1	47	25
17	4. *Dim.*	*Lætare.*	6	3	5	58	4	40	2	49	26
18	lundi.	s. Cyrille.	6	1	5	59	5	11	3	54	27
19	mardi.	s. Joseph.	6	0	6	1	5	38	5	0	28
20	mercr.	s. Joachim.	5	58	6	3	6	3	6	6	29
21	jeudi.	s. Benoit; abbé.	5	56	6	5	6	26	7	12	1
22	vendr.	s. Paul, évêque.	5	54	6	7	6	47	8	19	2
23	samedi	s. Victorien, m.	5	52	6	9	7	8	9	28	3
24	5. *Dim.*	*La Passion.*	5	51	6	10	7	31	10	38	4
25	lundi.	*L'Annonciation.*	5	49	6	12	7	57	11	49	5
26	mardi.	s. Herbland.	5	47	6	14	8	28			6
27	mercr.	s. Eutiche.	5	45	6	16	9	5	0	58	7
28	jeudi.	s. Gontran, roi.	5	43	6	18	9	51	2	1	8
29	vendr.	*N. D. de Pitié.*	5	42	6	19	10	46	2	56	9
30	samedi.	s. Jean-Climaque.	5	40	6	21	11	52	3	42	10
31	6. *Dim.*	*Les Rameaux.*	5	38	6	23	1	6	4	21	11

AVRIL.

Le Soleil entre dans le Taureau le 20, à 8 h. 40′ du matin.

☉ P. L. le 4, à 2 h. 49′ du soir.
☾ D. Q. le 12, à 0 h. 17′ du matin.
● N. L. le 20, à 1 h. 57′ du matin.
☽ P. Q. le 27, à 5 h. 43′ du matin.

Les jours croissent de 50′ le matin et de 50′ le soir.

Nomb. d'or.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Solell. Lev. H. M.	Solell. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Hugues, év.	5 56	6 25	2 Soir 25	4 Matin 21	19
2	mardi.	s. François de P.	5 54	6 26	3 Soir 48	4 55	13
3	mercr.	s. Richard, év.	5 53	6 28	5 7	5 24	14
4	jeudi.	s. Isidore, év.	5 51	6 30	6 27	5 52	15
5	vendr.	*Vendredi-Saint.*	5 29	6 32	7 45	6 16	16
6	samedi.	ste. Prudence.	5 27	6 34	8 59	6 42	17
7	*Dim.*	PAQUES.	5 26	6 35	10 12	7 12	18
8	lundi.	s. Gautier,	5 24	6 37	11 23	7 41	19
9	mardi.	ste. Marie-Egypt.	5 22	6 39	Soir	8 18	20
10	mercr.	s. Macaire, év.	5 20	6 41	0 Matin 26	9 1	21
11	jeudi.	s. Léon, pape.	5 19	6 42	1 28	9 50	22
12	vendr.	s. Jules, pape.	5 17	6 44	2 9	10 45	23
13	samedi.	s. Justin, mart.	5 15	6 46	2 49	11 44	24
14	1. *Dim.*	*Quasimodo.*	5 15	6 48	3 22	0 Soir 46	25
15	lundi.	ste. Anastasie.	5 12	6 49	3 50	1 49	26
16	mardi.	s. Paër, év.	5 10	6 51	4 16	2 54	27
17	mercr.	s. Etienne.	5 8	6 53	4 37	3 59	28
18	jeudi.	s. Apollon.	5 6	6 54	4 59	5 7	29
19	vendr.	s. Elphège.	5 5	6 56	5 20	6 15	30
20	samedi.	ss. Martyrs.	5 3	6 58	5 42	7 24	1
21	2. *Dim.*	s. Anselme, év.	5 1	7 0	6 7	8 36	2
22	lundi.	ste. Opportune.	5 0	7 1	6 37	9 47	3
23	mardi.	s. Georges, m.	4 58	7 3	7 12	10 57	4
24	mercr.	s. Beuve, mart.	4 56	7 5	7 53		5
25	jeudi.	s. Marc. *Abstin.*	4 55	7 6	8 44	0 Matin 5	6
26	vendr.	s. Riquier.	4 53	7 8	9 48	0 Soir 59	7
27	samedi.	s. Anthime, év.	4 51	7 9	10 57	1 Matin 47	8
28	3. *Dim.*	ss. Vital et Agric.	4 50	7 11	0 Soir 12	2 27	9
29	lundi.	s. Robert.	4 48	7 12	1 Soir 51	3 0	10
30	mardi.	s. Eutrope, év.	4 47	7 14	2 51	3 33	11

MARS.

Le Soleil entre dans le Bélier le 20, à 8 h. 16′ du soir.

☊ P. L. le 6, à 4 h. 56′ du matin.
☾ D. Q. le 13, à 5 h. 56′ du matin.
◉ N. L. le 21, à 11 h. 9′ du matin.
☽ P. Q. le 28, à 10 h. 54′ du soir.

Les jours croissent de 53′ le matin et 53′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	Soleil. Lev. M.	Soleil. Cou. H.	Soleil. Cou. M.	Lune. Lev. H.	Lune. Lev. M.	Lune. Couc. H.	Lune. Couc. M.	J. de la L.
1	vendr.	s. Aubin, év.	6	52	5	29	11	Mat. 50	2	Mat. 58	10
2	samedi.	s. Simplice.	6	50	5	31	0	Soir. 51	4	Mat. 55	11
3	2. *Dim.*	*Reminiscere.*	6	29	5	32	2	Soir. 3	5	Mat. 40	12
4	lundi.	s. Adrien.	6	27	5	34	3	22	6	18	13
5	mardi.	s. Drausin, év.	6	25	5	36	4	45	6	Soir. 50	14
6	mercr.	ste. Colette, v.	6	23	5	38	6	8	7	18	15
7	jeudi.	s. Thomas.	6	21	5	40	7	28	7	44	16
8	vendr.	s. Jean-de-Dieu.	6	20	5	41	8	47	8	8	17
9	samedi.	ste. Françoise.	6	18	5	43	10	5	8	37	18
10	3. *Dim.*	*Oculi.*	6	16	5	45	11	16	9	6	19
11	lundi.	Les 40 Martyrs.	6	14	5	47			9	39	20
12	mardi.	s. Grégoire.	6	12	5	49	0	Mat. 25	10	17	21
13	mercr.	ste. Euphrasie, v.	6	10	5	50	1	Mat. 29	11	1	22
14	jeudi.	ste. Mathilde.	6	9	5	52	2	Mat. 28	11	52	23
15	vendr.	s. Longin, soldat.	6	7	5	54	3	Mat. 19	0	Soir. 48	24
16	samedi.	s. Abraham.	6	5	5	56	4	Mat. 3	1	Soir. 47	25
17	4. *Dim.*	*Lætare.*	6	3	5	58	4	40	2	49	26
18	lundi.	s. Cyrille.	6	1	5	59	5	11	3	54	27
19	mardi.	s. Joseph.	6	0	6	1	5	38	5	0	28
20	mercr.	s. Joachim.	5	58	6	3	6	3	6	6	29
21	jeudi.	s. Benoit, abbé.	5	56	6	5	6	26	7	12	1
22	vendr.	s. Paul, évêque.	5	54	6	7	6	47	8	19	2
23	samedi	s. Victorien, m.	5	52	6	9	7	8	9	28	3
24	5. *Dim.*	*La Passion.*	5	51	6	10	7	31	10	58	4
25	lundi.	*L'Annonciation.*	5	49	6	12	7	57	11	49	5
26	mardi.	s. Herbland.	5	47	6	14	8	28			6
27	mercr.	s. Euliche.	5	45	6	16	9	5	0	Soir. 58	7
28	jeudi.	s. Gontran, roi.	5	43	6	18	9	51	2	Mat. 1	8
29	vendr.	*N. D. de Pitié.*	5	42	6	19	10	46	2	Mat. 56	9
30	samedi.	s. Jean-Climaque.	5	40	6	21	11	52	3	Mat. 42	10
31	6. *Dim.*	*Les Rameaux.*	5	38	6	23	1	6	4	21	11

JUIN.

Le Soleil entre dans l'Ecrevisse le 21, à 3 h. 28′ du soir.

☉ P. L. le 2, à 0 h. 1′ du soir.
☾ D. Q. le 10, à 0 h. 51′ du soir.
◉ N. L. le 17, à 11 h. 19 du soir.
☽ P. Q. le 24, à 3 h. 37′ du soir.

Les jours croissent jusqu'au 15 de 9′ le matin et de 9′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	samedi.	s. Fortuné.	4 6	7 55	6 Soir. 54	3 Matin. 42	13
2	1. *Dim.*	LA TRINITÉ	4 5	7 56	8 1	4 13	14
3	lundi.	ste. Clotilde, R.	4 4	7 56	9 4	4 50	15
4	mardi.	s. Optat, év.	4 3	7 57	9 59	5 33	17
5	mercr.	s. Boniface.	4 3	7 58	10 45	6 25	18
6	jeudi.	FÊTE-DIEU.	4 2	7 58	11 24	7 19	19
7	vendr.	s. Paul, év. et m.	4 1	7 59	11 56	8 19	20
8	samedi.	s. Médard év.	4 1	8 0		9 22	21
9	2. *Dim.*	s. Pélagie.	4 0	8 0	0 Matin. 23	10 26	22
10	lundi.	s. Licarion, év.	4 0	8 0	0 47	11 30	23
11	mardi.	s. Barnabé, ap.	3 59	8 1	1 8	0 34	24
12	mercr.	s. Basilide et c.	3 59	8 1	1 28	1 40	25
13	jeudi.	Oct. F. D.	3 58	8 2	1 47	2 47	26
14	vendr.	s. Quintien, év.	3 58	8 2	2 9	3 57	27
15	samedi.	ste. Modeste, m.	3 58	8 2	2 34	5 9	28
16	3. *Dim.*	s. Avit, ab.	3 57	8 2	3 4	6 23	29
17	lundi.	s. Cyr, mart.	3 57	8 3	3 40	7 35	1
18	mardi.	ste. Marine, v.	3 57	8 3	4 25	8 42	2
19	mercr.	ss. Gerv. et Prot.	3 57	8 3	5 22	9 40	3
20	jeudi.	s. Silvère, pape.	3 57	8 3	6 30	10 29	4
21	vendr.	s. Lanfray.	3 57	8 3	7 46	11 6	5
22	samedi.	s. Paulin, év.	3 57	8 3	9 4	11 37	6
23	4. *Dim.*	*Vigile-jeûne.*	3 57	8 3	10 23		7
24	lundi.	*s. Jean-Baptiste.*	3 57	8 3	11 40	0 4	8
25	mardi.	s. Prosper, év.	3 57	8 3	0 55	0 39	9
26	mercr.	ss. Jean et Paul, m.	3 57	8 3	2 10	0 Matin. 53	10
27	jeudi.	s. Ladislas, roi.	3 57	8 3	3 25	1 15	11
28	vendr.	*Vigile-Jeûne.*	3 58	8 3	4 34	1 40	12
29	samedi.	*ss. Pierre et Paul*	3 58	8 2	5 45	2 9	13
30	5. *Dm.*	Comm. de s. Paul.	3 58	8 2	6 48	2 47	14

JUILLET.

Le Soleil entre dans le Lion le 23, à 4 h. 18′ du matin.

☉ P. L. le 2, 0 h. 42 m. du matin.
☾ D. Q. le 10, à 4 h. 17′ du matin.
◉ N. L. le 17, à 7 h 19′ du matin.
☽ P. Q. le 25, à 9 h. 43′ du soir.
☉ P. L. le 31, à 5 h. 12′ du soir.

Les jours diminuent de 28′ le matin et de 28′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	Déc. J. B.	3 59	8 1	7 45	3 Soir. 20	14
2	mardi.	Visit. de la Ste. V.	3 59	8 0	8 55	4 Soir. 9	15
3	mercr.	s. Anatole, év.	4 0	8 0	9 Matin. 16	5 Soir. 3	16
4	jeudi.	Transl. de s. Mart.	4 0	8 0	9 51	6 Soir. 2	17
5	vendr.	ste. Zoé, mart.	4 1	7 59	10 19	7 Soir. 5	18
6	samedi.	s. Tranquille.	4 2	7 58	10 45	8 Soir. 8	19
7	6. *Dim.*	s. Alsyre, év.	4 2	7 58	11 7	9 Soir. 11	20
8	lundi.	ste. Elizabeth.	4 3	7 57	11 28	10 Soir. 14	21
9	mardi.	ste. Anatolie, v.	4 3	7 56	11 47	11 Soir. 19	22
10	mercr.	Les 7 Freres, m.	4 4	7 56		0 Matin. 25	23
11	jeudi.	s. Benoît, abbé.	4 5	7 55	0 Matin. 7	1 Matin. 35	24
12	vendr.	s. Félix, mart.	4 6	7 54	0 29	2 Matin. 48	25
13	samedi.	s. Silas, ap.	4 7	7 53	0 55	3 Matin. 55	26
14	7. *Dim.*	s. Loup et s. Vigor.	4 8	7 52	1 28	5 Matin. 8	27
15	lundi.	s. Germain	4 9	7 51	2 9	6 Matin. 18	28
16	mardi.	s. Vitalien, év.	4 10	7 50	3 1	7 Matin. 22	29
17	mercr.	s. Alexis.	4 11	7 49	4 5	8 Matin. 16	1
18	jeudi.	s. Clair, prêtre.	4 11	7 48	5 18	8 Matin. 59	2
19	vendr.	s. Arsène, diacre.	4 12	7 47	6 58	9 Matin. 33	3
20	samedi.	ste. Marguerite, v.	4 14	7 46	8 0	10 Matin. 3	4
21	8. *Dim.*	ste. Praxède, v.	4 15	7 45	9 21	10 Matin. 29	5
22	lundi.	ste. Marie-Mad.	4 16	7 44	10 59	10 Matin. 52	6
23	mardi.	s. Ravent, mart.	4 17	7 42	11 56	11 Matin. 15	7
24	mercr.	s. Vincent de P.	4 18	7 41	1 Soir. 10	11 Matin. 41	8
25	jeudi.	s. Jacques, ap.	4 19	7 40	2 22	Matin.	9
26	vendr.	ste. Anne.	4 20	7 39	3 31	0 Soir. 10	10
27	samedi.	ste. Anthuse, v.	4 22	7 37	4 36	0 Matin. 41	11
28	9. *Dim.*	s. Pantaléon, m.	4 23	7 36	5 36	1 17	12
29	lundi.	ste. Marthe.	4 25	7 35	6 28	2 2	13
30	mardi.	s. Ignace de Loyola	4 26	7 34	7 12	2 54	14
31	mercr.	s. Henri.	4 27	7 32	7 49	3 54	15

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 10 h. 49′ du matin.

☾ D. Q. le 8, à 6 h. 6′ du soir.
● N. L. le 15, à 2 h. 44′ du soir.
☽ P. Q. le 22, à 6 h. 38′ du matin.
○ P. L. le 30, à 7 h. 4′ du soir.

Les jours diminuent de 47′ le matin et de 47′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Exup. 1ᵉ év. de T.	4 29	7 51	8 21	4 52	16
2	vendr.	s. Pierre ès liens.	4 30	7 29	8 46	5 56	17
3	samedi.	s. Etienne, pape.	4 31	7 28	9 10	6 59	18
4	10 *Dim.*	s. Dominique.	4 33	7 26	9 51	8 4	19
5	lundi.	ste. Afre, mart.	4 34	7 25	9 50	9 8	20
6	mardi.	Transfig. de N. S.	4 36	7 24	10 10	10 11	21
7	mercr.	s. Donat, év.	4 37	7 22	10 32	11 16	22
8	jeudi.	Oct. de s. Exupère.	4 39	7 21	10 56	0 Soir. 24	23
9	vendr.	s. Romain, soldat.	4 40	7 19	11 24	1 35	24
10	samedi.	s. Laurent, diacre.	4 42	7 18		2 46	25
11	11 *Dim.*	ste Suzanne.	4 43	7 16	0 Matin. 0	3 57	26
12	lundi.	ste. Claire, vierge.	4 45	7 14	0 46	4 97	
13	mardi.	s. Hipolyte, m.	4 46	7 13	1 44	6 3	28
14	mercr.	*Vigile jeûne.*	4 48	7 11	2 54	6 59	29
15	jeudi.	L'ASSOMPTION.	4 50	7 10	4 12	7 51	30
16	vendr.	s. Roch, laïque.	4 51	7 8	5 35	8 3	1
17	samedi.	s. Mammes, m.	4 53	7 6	6 58	8 31	2
18	12 *Dim.*	ste. Hélène, imp.	4 55	7 5	8 21	8 57	3
19	lundi.	s. Magne, év.	4 56	7 3	9 41	9 21	4
20	mardi.	s. Bernard, abbé.	4 58	7 2	10 58	9 47	5
21	mercr.	s. Privat.	4 59	7 0	0 Soir. 14	10 15	6
22	jeudi.	Oct. de l'Assomp.	5 1	6 58	1 26	10 46	7
23	vendr.	ste. Chantal, vᵉ.	5 3	6 57	2 33	11 21	8
24	samedi.	s. Barthélemi, ap.	5 4	6 55	3 36		9
25	13 *Dim.*	s. Louis, roi de F.	5 6	6 53	4 32	0 Matin. 3	10
26	lundi.	s. Zéphirin, pape.	5 8	6 52	5 18	0 55	11
27	mardi.	s. Césaire, év.	5 10	6 50	5 57	1 49	12
28	mercr.	s. Augustin, év.	5 11	6 48	6 29	2 49	13
29	jeudi.	ste. Sabine, vᵉ.	5 13	6 46	6 56	3 51	14
30	vendr.	s. Fiacre, solit.	5 15	6 45	7 20	4 55	15
31	samedi.	ss. Félix et Aducte	5 16	6 43	7 42	6 0	16

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 7 h. 32′ du matin.

☾ D. Q. le 7, à 6 h. 4′ du matin.
● N. L. le 13, à 10 h. 26′ du soir.
☽ P. Q. le 20, à 7 h 24 du soir.
○ P. L. le 28, à 11 h. 35 du soir.

Les jours diminuent de 50′ le matin et de 51′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	Lune. Lev. H.	M.	Couc. H.	M.	J. de la L.
1	4 *Dim.*	s. Gilles, abbé.	5	18	6	41	8 Soir	2	7 Matin	5	17
2	lundi.	s. Antonin, mart.	5	20	6	39	8	22	8	9	18
3	mardi.	Transl. de s. Regn.	5	22	6	38	8	42	9	15	19
4	mercr.	s. Grég. le Grand.	5	23	6	36	9	4	10	22	20
5	jeudi.	s. Victorin, év.	5	25	6	34	9	31	11	30	21
6	vendr.	s. Joachim.	5	27	6	33	10	4	0 Soir	39	22
7	samedi	s. Cloud, prêtre.	5	29	6	31	10	44	0	49	23
8	5 *Dim.*	*Nativité de la V.*	5	30	6	29	11	34	1	56	24
9	lundi.	s. Gorgon et ses C.	5	32	6	27			2	56	25
10	mardi.	ste. Pulchérie, v.	5	34	6	25	0 Matin	36	3	48	26
11	mercr.	s. Hyacinthe, m.	5	36	6	24	1	49	4	51	27
12	jeudi.	s. Révérend, pr.	5	37	6	22	3	10	5	7	28
13	vendr.	s. Maurille, év.	5	39	6	20	4	34	6	37	29
14	samedi.	Exalt. de la ste. †	5	41	6	18	5	59	6	4	1
15	6 *Dim.*	Oct. de la Nativ.	5	42	6	17	7	21	7	30	2
16	lundi	s. Cyprien, év. et m	5	44	6	15	18	45	7	56	3
17	mardi.	s. Lambert, év.	5	46	6	13	10	2	7	22	4
18	mercr.	*Quatre-Temps.*	5	48	6	11	1	19	8	52	5
19	jeudi.	s. Janvier, mart.	5	50	6	10	0	31	8	27	6
20	vendr.	s. Eustache, m.	5	52	6	8	1	37	9	9	[illegible]
21	samedi.	s. Mathieu, ap.	5	53	6	6	2	39	10	57	8
22	7 *Dim.*	s. Maurice, m.	5	55	6	4	3 Soir	26	10	51	9
23	lundi.	ste. Thècle, v.	5	57	6	2	4	7	11 Matin		10
24	mardi.	s. Gérard, év.	5	59	6	0	4	41	0	50	11
25	mercr.	s. Firmin, év.	6	1	5	59	5	10	1	52	12
26	jeudi.	s. Fauste, mart.	6	2	5	57	5	33	2	56	13
27	vendr.	s. Côme et s. Dam	6	4	5	56	5	55	4	1	14
28	samedi.	ste. Liobe, vierge.	6	6	5	53	6	15	5	6	15
29	8 *Dim.*	s. Michel, arch.	6	8	5	52	6	36	6	11	16
30	lundi.	s. Jérôme, pr. et d.	6	10	5	50	6	57	7	17	17

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 10 h. 49′ du matin.

☾ D. Q. le 8, à 6 h. 6′ du soir.
● N. L. le 15, à 2 h. 44′ du soir.
☽ P. Q. le 22, à 6 h. 38′ du matin.
○ P. L. le 30, à 7 h. 4′ du soir.

Les jours diminuent de 47′ le matin et de 47′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Exup. 1er év. de B	4 29	7 51	8 Soir 21	4 Matin 52	16
2	vendr.	s. Pierre ès liens.	4 30	7 29	8 46	5 56	17
3	samedi.	s. Etienne, pape.	4 31	7 28	9 10	6 59	18
4	10 *Dim.*	s. Dominique.	4 33	7 26	9 31	8 4	19
5	lundi.	ste. Afre, mart.	4 34	7 25	9 50	9 8	20
6	mardi.	Transfig. de N. S.	4 36	7 24	10 10	10 11	21
7	mercr.	s. Donat, év.	4 37	7 22	10 32	11 16	22
8	jeudi.	Oct. de s. Exupère.	4 39	7 21	10 56	0 Soir 24	23
9	vendr.	s. Romain, soldat.	4 40	7 19	11 24	1 35	24
10	samedi.	s. Laurent, diacre.	4 42	7 18		2 46	25
11	11 *Dim.*	ste. Suzanne.	4 43	7 16	0 Matin 0	3 57	26
12	lundi.	ste. Claire, vierge.	4 45	7 14	0 46	4 57	27
13	mardi.	s. Hipolyte, m.	4 46	7 13	1 44	6 3	28
14	mercr.	*Vigile jeune.*	4 48	7 11	2 54	6 52	29
15	jeudi.	L'ASSOMPTION.	4 50	7 10	4 12	7 51	30
16	vendr.	s. Roch, laïque.	4 51	7 8	5 35	8 3	1
17	samedi.	s. Mammez, m.	4 53	7 6	6 58	8 51	2
18	12 *Dim.*	ste. Hélène, imp.	4 55	7 5	8 21	9 37	3
19	lundi.	s. Magne, év.	4 56	7 3	9 41	9 21	4
20	mardi.	s. Bernard, abbé.	4 58	7 2	10 58	9 47	5
21	mercr.	s. Privat.	4 59	7 0	0 Soir 14	10 15	6
22	jeudi.	Oct. de l'Assomp.	5 1	6 58	1 26	10 46	7
23	vendr.	ste. Chantal, ve.	5 3	6 57	2 35	11 21	8
24	samedi.	s. Barthélemi, ap.	5 4	6 55	3 36		9
25	13 *Dim.*	s. Louis, roi de F.	5 6	6 53	4 32	0 Matin 3	10
26	lundi.	s. Zéphirin, pape.	5 8	6 52	5 18	0 55	11
27	mardi.	s. Césaire, év.	5 10	6 50	5 57	1 49	12
28	mercr.	s. Augustin, év.	5 11	6 48	6 29	2 49	13
29	jeudi.	ste. Sabine, ve.	5 13	6 46	6 56	3 51	14
30	vendr.	s. Fiacre, solit.	5 15	6 45	7 20	4 55	15
31	samedi.	ss. Félix et Adaucte	5 16	6 43	7 42	6 0	16

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 7 h. 32′ du matin.

☾ D. Q. le 7, à 6 h. 4′ du matin.
● N. L. le 13, à 10 h. 26′ du soir.
☽ P. Q. le 20, à 7 h 24′ du soir.
○ P. L. le 28, à 11 h. 35 du soir.

Les jours diminuent de 50′ le matin et de 51′ le soir.

J. de l'A.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	J. de la L.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	*4 Dim.*	s. Gilles, abbé.	5 18	6 41		8 Soir. 2	7 Matin. 5	17
2	lundi.	s. Antonin, mart.	5 20	6 39		8 22	8 9	18
3	mardi.	Transl. de s. Regn.	5 22	6 38		8 42	9 16	19
4	mercr.	s. Grég. le Grand.	5 23	6 36		9 4	10 22	20
5	jeudi.	s. Victorin, év.	5 25	6 34		9 31	11 50	21
6	vendr.	s. Joachim.	5 27	6 33		10 4	0 Soir. 39	22
7	samedi	s. Cloud, prêtre.	5 29	6 31		10 44	0 49	23
8	*5 Dim.*	*Nativité de la V.*	5 30	6 29		11 34	1 56	24
9	lundi.	s. Gorgon et ses C.	5 32	6 27			2 56	25
10	mardi.	ste. Pulchérie, v.	5 34	6 25		0 Matin. 56	3 48	26
11	mercr.	s. Hyacinthe, m.	5 36	6 24		1 49	4 31	27
12	jeudi.	s. Révérend, pr.	5 37	6 22		3 10	5 7	28
13	vendr.	s. Maurille, év.	5 39	6 20		4 54	6 37	29
14	samedi.	Exalt. de la ste. †	5 41	6 18		5 59	6 4	1
15	*6 Dim.*	Oct. de la Nativ.	5 42	6 17		7 21	7 50	2
16	lundi	s. Cyprien, év. et m.	5 44	6 15		18 45	7 56	3
17	mardi.	s. Lambert, év.	5 46	6 13		10 2	7 22	4
18	mercr.	*Quatre-Temps.*	5 48	6 11		1 19	8 52	5
19	jeudi.	s. Janvier, mart.	5 50	6 10		0 31	8 27	6
20	vendr.	s. Eustache, m.	5 52	6 8		1 57	9 9	7
21	samedi.	s. Mathieu, ap.	5 53	6 6		2 59	10 57	8
22	*7 Dim.*	s. Maurice, m.	5 55	6 4		3 Soir. 56	10 51	9
23	lundi.	ste. Thècle, v.	5 57	6 2		4 42	11 Matin. 10	10
24	mardi.	s. Gérard, év.	5 59	6 0		4 41	0 Soir. 50	11
25	mercr.	s. Firmin, év.	6 1	5 59		5 10	1 52	12
26	jeudi.	s. Fauste, mart..	6 2	5 57		5 35	2 56	13
27	vendr.	s. Côme et s. Dam	6 4	5 56		5 55	4 1	14
28	samedi.	ste. Liobe, vierge.	6 6	5 55		6 15	5 6	15
29	*8 Dim.*	s. Michel, arch.	6 8	5 52		6 36	6 11	16
30	lundi.	s. Jérôme, pr. et d.	6 10	5 50		6 57	7 17	17

OCTOBRE.

Le Soleil entre dans le Scorpion le 23, à 3 h. 46′ du soir.

☾ D. Q. le 6, à 4 h. 19′ du soir.
● N. L. le 13, à 7 h. 16′ du matin.
☽ P. Q. le 20, à 0 h. 14′ du soir.
○ P. L. le 28, à 3 h. 57′ du soir.

Les jours diminuent de 52′ le matin et de 52′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mardi.	s. Rémi, évêque	6 11	5 48	7 ♎ 18	8 ♏ 22	18
2	mercr.	ss. Anges gardiens	6 13	5 46	7 ♎ 42	9 ♏ 50	19
3	jeudi.	s. Candide, m.	6 15	5 44	8 12	10 ♏ 40	20
4	vendr.	s. François d'Ass.	6 17	5 43	8 40	11 40	21
5	samedi.	s. Placide, moine.	6 18	5 41	9 56	0 ♐ 55	22
6	19 *Dim.*	s. Bruno, solitaire.	6 20	5 39	10 52	1 ♐ 57	23
7	lundi.	ste. Justine, v.	6 22	5 37	11 59	2 ♐ 52	24
8	mardi.	ste. Réparate, v.	6 24	5 36		3 56	25
9	mercr.	s. Denis, évêque.	6 26	5 34	0 ♑ 54	4 12	26
10	jeudi.	s. Géréon et ses c.	6 27	5 32	2 ♑ 13	4 45	27
11	vendr.	s. Nicaise, évêque	6 29	5 30	3 ♑ 55	5 11	28
12	samedi.	s. Wilfride, év.	6 31	5 28	4 58	5 36	29
13	20 *Dim.*	s. Géraut, comte.	6 33	5 27	6 20	6 1	1
14	lundi.	s. Caliste, pape.	6 34	5 25	7 41	6 27	2
15	mardi.	ste. Thérèse, v.	6 36	5 23	9 2	6 57	3
16	mercr.	s. Gal, abbé.	6 38	5 21	10 19	7 29	4
17	jeudi.	ste. Hedwige, v°.	6 40	5 20	11 31	8 9	5
18	vendr.	s. Luc, évang.	6 41	5 18	0 ♒ 35	8 55	6
19	samedi.	s. Aquilin, év.	6 43	5 16	1 ♒ 29	9 47	7
20	21 *Dim.*	s. Caprais, mart.	6 45	5 14	2 15	10 46	8
21	lundi.	ste. Ursule, v.	6 47	5 13	2 52	11 48	9
22	mardi.	s. Mellon, év.	6 48	5 11	3 21		10
23	mercr.	s. Romain, év.	6 50	5 10	3 46	0 ♓ 51	11
24	jeudi.	s. Magloire, év.	6 52	5 8	4 8	1 56	12
25	vendr.	s. Loup, év. de B.	6 53	5 6	4 29	3 ♓ 2	13
26	samedi.	s. Amand.	6 55	5 4	4 47	4 6	14
27	22 *Dim.*	s. Frumence, év.	6 57	5 2	5 7	5 11	15
28	lundi.	ss. Simon et Jude.	6 58	5 1	5 27	6 18	16
29	mardi.	s. Quentin, év.	7 0	4 59	5 51	7 27	17
30	mercr.	s. Léon, pape.	7 2	4 58	6 20	8 37	18
31	jeudi.	*Vigile-jeune.*	7 4	4 56	6 55	9 46	19

NOVEMBRE.

Le Soleil entre dans le Sagittaire le 22, à 0 h. 15′ du soir.

☾ D. Q. le 5, à 1 h. 0′ du matin.
● N. L. le 11, à 6 h. 5′ du soir.
☽ P. Q. le 19, à 8 h. 12′ du matin.
○ P. L. le 27, à 7 h. 30′ du matin.

Les jours diminuent de 40′ le matin et de 40′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc. H. M.	J. de la L.
1	vendr.	LA TOUSSAINT.	7 54	54	7 soir 57	10 matin 53	20
2	samedi.	*Les Trépassés.*	7 54	53	8 29	11 57	21
3	23 *Dim.*	s. Marcel, év.	7 54	51	9 55	0 soir 54	22
4	lundi.	s. Charles Borrom.	7 10 4	49	10 44	1 59	25
5	mardi.	s. Vigor, évêque.	7 11 4	48	11 59	2 16	24
6	mercr.	s. Léonard, abbé.	7 13 4	46		2 49	25
7	jeudi.	s. Florent, évêque.	7 15 4	45	1 17	3 17	26
8	vendr.	Saintes Reliques.	7 16 4	43	2 39	3 41	27
9	samedi.	s. Théodore, év.	7 18 4	42	3 58	4 4	28
10	24 *Dim.*	s. Martin, pape.	7 19 4	40	5 18	4 28	29
11	lundi.	s. Martin, évêque	7 21 4	39	6 37	4 55	30
12	mardi.	s. Ruf, évêque.	7 22 4	37	7 56	5 soir 25	1
13	mercr.	s. Brice, évêque.	7 24 4	36	9 11	6 soir 0	2
14	jeudi.	s. Laurent, év.	7 25 4	34	10 19	6 44	3
15	vendr.	s. Malo, évêque.	7 27 4	33	11 19	6 35	4
16	samedi.	s. Eucher, év.	7 28 4	32	0 matin 10	8 32	5
17	25 *Dim.*	s. Grég. Thaumat.	7 29 4	30	0 51	9 55	6
18	lundi.	s. Odon, abbé.	7 30 4	29	1 25	10 57	7
19	mardi.	ste. Elisabeth, R.	7 32 4	28	1 50	11 42	8
20	mercr.	s. Edmond, Roi.	7 33 4	26	2 15		9
21	jeudi.	*Présent. de la V.*	7 34 4	25	2 34	0 46	10
22	vendr.	ste. Cécile, v.	7 35 4	24	2 52	1 51	11
23	samedi.	s. Clément, pape.	7 37 4	23	3 9	2 55	12
24	26 *Dim.*	s. Chrysogone, m.	7 38 4	22	3 29	4 1	13
25	lundi.	ste. Catherine, v.	7 39 4	21	3 52	5 8	14
26	mardi.	s. Lin, pape.	7 40 4	19	4 17	6 18	15
27	mercr.	s. Maxime, év.	7 41 4	18	4 47	7 29	16
28	jeudi.	s. Sosthène.	7 42 4	17	5 soir 26	8 39	17
29	vendr.	s. Saturnin, év.	7 43 4	16	6 soir 16	9 45	18
30	samedi.	s. André, apôtre.	7 44 4	15	7 soir 16	10 45	19

DÉCEMBRE.

Le Soleil entre dans le Capricorne le 22, à 0 h. 47 du matin

☾ D. Q. le 4, à 8 h. 39′ du ma in.
● N. L. le 11, à 7 h. 21′ du matin.
☽ P. Q. le 19, à 5 h. 40′ du matin.
○ P. L. le 26, à 9 h. 39′ du soir.

Les jours diminuent de 20′ jusqu'au 21 et croissent de 4′ jusqu'au 31.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Cou. H. M.	J. de la L.
1	1. *Dim.*	*L'Avent.*	7 45	4 15	8 ♒ 27	11 55	20
2	lundi.	s. François-Xav.	7 46	4 14	9 ♒ 42	0 ♓ 15	21
3	mardi.	s. Lucius, roi.	7 47	4 13	10 59	0 ♓ 47	22
4	mercr.	s. Gerb. et s^te. Barb.	7 48	4 12		1 15	23
5	jeudi.	s. Sabas, abbé.	7 49	4 11	0 ♓ 16	1 59	24
6	vendr.	s. Nicolas, évêque.	7 50	4 10	1 33	2	25
7	samedi.	s. Ambroise, év.	7 50	4 10	2 ♓ 50	2	25	26
8	2. *Dim.*	ets Gorgonius	7 51	4 9	4 7	2 47	27
9	lundi	*Concept. de la V.*	7 51	4 9	5 24	3 13	28
10	mardi.	s. Melchiad e, p.	7 52	4 8	6 39	3 45	29
11	mercr.	s. Damase, pape.	7 52	4 7	7 51	4 25	1
12	jeudi.	s. Sinésius, mart.	7 53	4 7	8 56	5 15	2
13	vendr.	ste. Luce, vierge.	7 53	4 7	9 52	6 7	3
14	samedi.	s. Gratien, év.	7 54	4 6	10 58	7 8	4
15	3. *Dim.*	st Memin	7 54	4 6	11 15	8 11	5
16	lundi.	Octave.	7 54	4 6	11 41	9 16	6
17	mardi.	ste. Olimpiade.	7 54	4 5	0 ♓ 5	10 21	7
18	mercr.	*Quatre-Temps.*	7 55	4 5	0 26	11 24	8
19	jeudi.	s. Meuris.	7 55	4 5	0 45		9
20	vendr.	s. Philogone, m.	7 55	4 5	1 4	0 ♈ 27	10
21	samedi.	s. Thomas, apôtre.	7 55	4 5	1 22	1 ♈ 32	11
22	4. *Dim.*	s. Ischirion, m.	7 55	4 5	1 42	2 ♈ 39	12
23	lundi.	ste. Victoire, v.	7 55	4 5	2 4	3 46	13
24	mardi.	*Vigile-jeûne.*	7 55	4 5	2 32	4 56	14
25	mercr.	NOEL.	7 55	4 5	3 8	6 7	15
26	jeudi.	*s. Etienne, I. m.*	7 54	4 6	3 55	7 17	16
27	vendr.	s. Jean, apôtre.	7 54	4 6	4 50	8 21	17
28	samedi.	ss. Innocens.	7 54	4 6	5 58	9 15	18
29	*Dim.*	s. Thom., év.	7 53	4 7	7 14	10 0	19
30	lundi.	s. Ursin, évêque.	7 53	4 7	8 34	10 57	20
31	mardi.	s. Sylvestre, pape.	7 53	4 7	9 52	11 6	21

PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

France.

Louis-Philippe Ier., né à Paris le 6 octobre 1773, Roi des Français, le 9 août 1830; marié le 25 novembre 1809, à

Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782. De ce mariage :

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, *duc d'Orléans*, né à Palerme le 3 septembre 1810.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, *princesse* d'Orléans, née à Palerme le 3 avril 1812, Reine des Belges, le 9 août 1832.

Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, *princesse* d'Orléans, née à Palerme le 13 avril 1813.

Louis-Charles-Philippe-Raphael d'Orléans, *duc de Nemours*, né à Paris le 25 octobre 1814.

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, *princesse* d'Orléans, née à Neuilly le 3 juin 1817.

François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, *prince de Joinville*, né à Neuilly le 14 octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE LOUIS-D'ORLÉANS, *duc d'Aumale*, né à Paris le 16 janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, *duc de Montpensier*, né à Neuilly le 31 juillet 1824.

Sœur du Roi:

EUGÈNE-ADÉLAÏDE-LOUISE *princesse d'Orléans*, née le 23 août 1777.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né le 14 octobre 1784, roi d'Espagne et des Indes le 19 mars 1808, veuf en troisièmes noces le 17 mai 1829, de *Marie-Josephe-Amélie de Saxe*, remarié le 11 décembre 1829, à

MARIE-CHRISTINE, née le 27 avril 1806, fille de feu François roi des Deux-Siciles.

PORTUGAL.

MARIE II, fille de PIERRE, ex-empereur du Brésil, née le 4 avril 1819, reine de Portugal et des Algarves, fiancée à Vienne, le 29 octobre 1826, à

Don MIGUEL, son oncle, Infant de Portugal, né le 16 octobre 1802.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né le 12 janvier 1810, roi des Deux-Siciles, le 8 novembre 1830.

ETATS-ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (Maur Capellari), né à Bellune, le 18 septembre 1765 ; élu pape à Rome, le 2 février 1831.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né le 2 octobre 1798, roi de Sardaigne le 27 avril 1831, marié le 30 septembre 1817, à

MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, née le 21 mars 1801, archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, grand-duc de Toscane. De ce mariage:

VICTOR-EMMANUEL, né le 14 mars 1820, *prince-royal.*

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier., né le 12 février 1768, roi de Hongrie et de Bohême le 1er. mars 1792, empereur d'Autriche le 11 août 1804, remarié en quatrièmes noces le 10 novembre 1816, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, princesse de Bavière, née le 8 février 1792.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-JOSEPH-FRANÇOIS-MARCELLIN, né le 19 avril 1793, archiduc d'Autriche, *prince impérial, prince royal* de Hongrie et de Bohême.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GUILLAUME IV, né le 21 août 1765, roi

d'Angleterre, le 26 juin 1830 ; marié le 11 juillet 1818, à

ADÉLAÏDE-AMÉLIE-LOUISE-THÉRÈSE-CAROLINE, fille de feu Georges, duc de Saxe-Meinungen, née le 13 août 1792.

BAVIÈRE.

LOUIS, né le 25 août 1786, roi de Bavière le 13 octobre 1825, marié le 12 octobre 1810, à

THÉRÈSE CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née le 8 juillet 1792, fille de Frédéric, duc régnant de Saxe-Altembourg.

MAXIMILIEN, né le 28 novembre 1811, *prince-royal.*

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg le 30 octobre 1816, veuf le 9 janvier 1819, de Catherine Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, remarié le 15 avril 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, princesse de Wurtemberg, née le 4 septembre 1800.

CHARLES-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, né le 6 mars 1823, *prince-royal.*

SAXE.

ANTOINE, né le 27 décembre 1755, roi de Saxe le 5 mai 1827, veuf en secondes noces le 7 novembre 1827, de Marie-Thérèse-

Josephe-Charlotte-Jeanne, sœur de l'empereur d'Autriche.

MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH, né le 13 avril 1759, frère du roi, marié en secondes noces, le 7 novembre 1825, à

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, duc régnant de Lucques.

BELGIQUE.

LEOPOLD 1er., né le 16 décembre 1790, roi des Belges le 4 juin 1831; veuf le 6 novembre 1817 de Charlotte-Auguste, fille de feu Georges IV, roi d'Angleterre, remarié le 9 août 1832, à

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS, née le 3 avril 1812.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né le 24 août 1772, marié le 1er. octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, née le 18 novembre 1774, fille de feu Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC-GEORGES-LOUIS, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792, marié le 21 février 1816, à

ANNE PAULOWNA, grande-duchesse, et sœur de l'empereur de Russie, née le 18 janvier 1795.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, né le 28 janvier 1768, roi de Danemarck le 13 mars 1808, marié le 31 juillet 1790, à

MARIE SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, fille de Charles Landgrave de Hesse, née le 28 octobre 1767.

CAROLINE, née le 28 octobre 1793, *princesse royale*, mariée à son cousin FREDERIC-FERDINAND, le 1er. août 1829.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né le 26 janvier 1764, roi de Suède et de Norwège le 5 février 1818, marié le 16 août 1798, à

EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née le 8 novembre 1781.

JOSEPH-FRANÇOIS-OSCAR, prince royal, né le 4 juillet 1799, marié le 19 juin 1823, à

JOSÉPHINE-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE, fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtemberg, née le 14 mars 1807.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né le 3 août 1770, roi de Prusse le 16 novembre 1797, veuf le 19 juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklembourg-Strelitz, née le 10 mars 1776.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince royal, né le 15 octobre 1795, marié le 29 novembre 1823, à

ELISABETH-LOUISE DE BAVIÈRE, née le 13 novembre 1820.

RUSSIE.

NICOLAS PAULOWITCH, né le 6 juillet 1796, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne le 1er. décembre 1825, marié le 13 juillet 1817, à

ALEXANDRA-FEODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, née le 13 juillet 1798.

ALEXANDRE-NICOLAÏEVITSH, né le 29 avril 1818, *prince impérial.*

TURQUIE.

MAHMOUD II, né le 20 juillet 1785, proclamé empereur le 28 juillet 1808.

ABDUL-MEDJID, né le 20 avril 1823, *prince impérial.*

COMPOSITION DU MINISTERE.

Département de la Justice.

M. Barthe ✻, membre de la Chambre des Députés, garde des sceaux, *ministre et secrétaire-d'Etat.*

Nouvelles attributions : Administration des Cultes.

Département des affaires étrangères.

M. le duc de Broglie, ✻, Pair de France, *ministre, secrétaire-d'Etat.*

Département de l'Intérieur.

M. Thiers, ✻, membre de la chambre des députés, *ministre, secrétaire d'Etat.*

L'ordonnance du 11 octobre 1832 attribue à ce ministère les affaires de la librairie et de l'imprimerie.

Département de la Guerre.

M. le duc de Dalmatie, G. ✻, pair et et maréchal de France, *ministre, secrétaire d'Etat, président du conseil des ministres.*

Département des Finances.

M. Humann, ✻, membre de la Chambre des Députés, *ministre, secrétaire-d'Etat.*

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES

M. le comte DE RIGNY, G. O. ✻, membre de la Chambre des Députés, *ministre et secrétaire-d'Etat.*

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

M. GUIZOT, ✻, membre de la chambre des Députés, *ministre, secrétaire-d'Etat.*

L'ordonnance du 11 octobre 1832 place dans les attributions de ce ministère l'Institut royal de France, le Muséum d'histoire naturelle, le Collége de France, les Bibliothèques publiques, les Académies et Sociétés littéraires, les Etablissemens britanniques, l'Ecole des Chartes, le Dépôt légal de Ste.-Geneviève, les Encouragemens et Souscriptions littéraires et scientifiques, l'Ecole des langues orientales et Cours d'archéologie.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

M. le comte D'ARGOUT, O. ✻, pair de France, *ministre secrétaire-d'Etat.*

Nouvelles attributions : Le personnel des Préfets, Sous préfets, Secrétaires-généraux, Conseillers de préfecture et Maires, des Membres des conseils gén-

raux et conseils d'arrondissement, les convocations de ces conseils et l'exécution des lois sur l'organisation départementale et municipale ; l'organisation et l'Administration des gardes nationales et les autres affaires militaires dans lesquelles intervient l'autorité civile.

DIRECTIONS ET ADMINISTRATIONS.

Douanes et Sels. M. GRÉTERIN ✻, directeur.

Ponts-et-Chaussées. M. LEGRAND ✻, directeur-général.

Enregistrement et Domaines. M. CALMON, O. ✻, membre de la chambre des députés, *directeur général.*

Contributions Indirectes. M. BOURSY ✻, conseiller d'Etat, *directeur de l'administration.*

Tabacs. M. PASQUIER O. ✻, *directeur.*

Postes. M. COMTE ✻, *directeur de l'administration.*

Forêts. M. MAROTTE ✻, *directeur de l'administration.*

Loterie royale. M. LAINÉ, O. ✻, *directeur.*

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS

TOPOGRAPHIE.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VILLE DE FALAISE.

Nous avons vu que les historiens de Caen et de Bayeux s'étaient évertués à assigner à ces villes une origine illustre et surtout fort ancienne (1); ceux de Falaise n'ont pas eu des prétentions moins élevées. Les uns font remonter sa fondation aux enfans de Noé (2); d'autres se contentent de la supposer antérieure à celle de Rome (3). A en croire ceux-ci, c'est une

(1) Annuaire de 1834 et de 1835.

(2) Gui Lefèvre de la Boderie.

(3) Pierre Chaneel, *harangues sur les antiquités de Falaise.* Ce rhéteur fait de Falerie et des Falisques une colonie de falaisiens, *Tantæ falesiensium gloriæ... tantum decus!*

ville Gauloise consacrée à Isis (1); ceux-là rattachent son origine à la conquête de César (2).

Le dernier historien de cette ville, M. Galeron, a fait justice de ces vaines conjectures, adoptées avec trop de complaisance par M. Langevin. Il admet, avec Guillaume le Breton, de Bras et plusieurs autres, qu'on trouve son étymologie dans les Roches ou Falaises, sur lesquelles le château est bâti, et qui portaient dans le moyen âge le nom de *Faloises* ou *Falises* (3).

Si l'on en croit la chronique de Normandie, ouvrage de la fin du XVe. siècle, Falaise était déjà un lieu remarquable en 946, soit comme ville, soit comme château. Une période de plus de quatre-vingts ans s'écoule avant que son nom reparaisse dans nos annales. Ces tems de confusion et de barbarie, favorables à

(1) Langevin, *recherches sur Falaise.*

(2) Duchesne, Langevin, de La Fresnaye.

(3) Vicus erat scabrâ circùmdatus undique rupe,
Ipsius asperitate loci Falesa vocatus,
Normanniæ in medio regionis, cujus in altâ
Turres rupe sedent et mœnia, sic ut ad illam
Jactus nemo putet aliquos contingere posse.

Philip. lib. 8.

toutes les conjectures hasardées, ne permettent que des doutes à l'homme qui cherche la vérité avec un esprit de critique. L'histoire, qui ne repose que sur des faits, n'admet qu'avec défiance ceux qu'à défaut de documens authentiques, la tradition nous a légués.

Nos écrivains normands, Robert Wace et Guillaume de Jumièges, citent Falaise pour la première fois à l'occasion des démêlés de Richard III, duc de Normandie, avec son frère Robert *le libéral*, comte d'Exmes en 1027. Son château était, dès cette époque, une forteresse importante. Guillaume, si célèbre depuis, par la conquête de l'Angleterre, y reçut le jour d'une concubine de Robert qui succéda à Richard. Apre comme le site qui l'avait vu naître, son caractère hardi et implacable, s'y dessina dès son jeune âge, soit en réprimant la révolte de Toustain, comte d'Exmes, soit en se préparant à à la prise d'Alençon ou à la défaite du roi de France et de ses alliés, effectuée dans les marais de Varaville. Guillaume mérita le titre de grand homme en portant à l'excès les vertus et les défauts de son siècle.

Cette ville est citée de tems à autre dans les démêlés qui survinrent entre les faibles héritiers de ce prince et leurs parens ou leurs voisins. Son château, souvent assiégé, résista à tous ces efforts, ou du moins ne se rendit que par capitulation. Ce fut le centre de la plupart des opérations militaires jusqu'à l'époque de la réunion effectuée par Philippe-Auguste.

L'année qui précéda cette grande révolution, en 1203, Falaise, érigée en commune, obtint de Jean-Sans-Terre des franchises et des privilèges, à la vérité révocables, mais qui furent confirmés peu de tems après par le roi de France. Ce dernier assiégea la ville au commencement de 1204; elle se rendit par capitulation, comme elle l'avait fait plusieurs fois. A cette époque, les places fortes obtenaient presque toujours des conditions honorables, non moins avantageuses aux assiégés qu'aux assiégeans, et, il faut le dire à la honte de la civilisation moderne, ces conditions étaient presque toujours religieusement observées.

L'échiquier de Normandie tint, vers ce tems-là, plusieurs séances dans cette ville, pour y régler les affaires impor-

tantes et recevoir les appels contre les jugemens des vicomtes.

Elle n'est mentionnée sous le règne de Louis IX qu'à l'occasion de quelques fondations religieuses. On la voit figurer à peine, dans les événemens du XIVe. siècle ; néanmoins elle profita des améliorations introduites dans l'administration de la justice par St.-Louis et ses successeurs. L'établissement des bailliages, dû au premier de ces princes, fut un véritable bienfait, en ce qu'il ôta à la juridiction des vicomtes une partie des attributions exhorbitantes dont ils avaient été pourvus.

Falaise qui avait résisté à un grand nombre de siéges, et devant laquelle les troupes d'Edouard III n'avaient osé s'aventurer en 1346, fut moins heureuse contre les efforts de l'armée de son petit fils Henri V. L'artillerie, dont on commençait à pratiquer l'usage, lui ouvrit les portes de la ville. Elle se rendit le 2 janvier 1418 à ce prince qui l'assiégeait depuis le 4 novembre. Le château ne capitula qu'un mois après. Gilbert de Lafayette, depuis maréchal de France, commandait dans la ville, Olivier de Mauny

dans la forteresse. Le vainqueur condamna ce dernier à une prison perpétuelle ; vengeance non moins lâche qu'impolitique, et qui surprendrait de la part de ce grand homme si l'on ne savait qu'il ne tarda pas à révoquer sa sentence.

Le reste de son règne fut marqué par un grand nombre de concessions faites à la ville pour réparer les maux de la guerre, et surtout pour la mettre sur un pied de défense respectable. La plupart des actes dont elles émanent existent encore dans le chartrier de Falaise. Talbot, celui de ses lieutenans auquel il en avait confié le gouvernement, fit élever cette grande tour située à l'occident du château, et qui porta long-temps le nombre de son fondateur. Gérard-Desquay, vicomte de Falaise, en dirigea les travaux ; elle était terminée en 1422. Talbot fit encore construire dans le donjon des appartemen ornés de peinture à fresque qui ont subsisté jusques dans le siècle dernier.

Charles VII la fit assiéger en 1450, le 6 juillet, et la prit par capitulation le 22. L'un de ses généraux, Pothon de Saintrailles, en devint le commandant.

Louis XI, son fils, accorda quelques

franchises commerciales à Falaise, qui, depuis long-temps, était dépouillée d'une partie de celles qu'elle devait à Jean-Sans-Terre et à Philippe-Auguste.

Un de ces événemens qui changent la face des empires, la prise de Constantinople par les turcs, fut suivi de l'expulsion de la famille des Paléologues. Accueilli par la politique de Louis XI, un de ses membres, Georges Paléologue, devint vicomte de Falaise; son fils Guillaume lui succéda dans cette fonction.

L'état ruiné à Pavie, fit recourir François Ier. à de honteux expédiens, tels que l'engagement de quelques-uns de ses domaines au duc de Ferrare. Les vicomtés de Caen, de Bayeux et de Falaise, subirent cette humiliation en 1528.

François II et Charles IX, renouvelèrent, en les confirmant, le premier en 1560, et le second l'année suivante, la plupart des privilèges que la ville tenait de Philippe-Auguste. Ces prérogatives si vantées, accordées aux exigences du moment, n'avaient, comme on le voit, rien de stable : les caprices du bon plaisir les éludaient ou les suspendaient à volonté.

Falaise eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion si funestes à la Normandie. Les huguenots s'en emparèrent au mois de mai 1562. Rentrée sous l'obéissance du roi à la fin de la même année, elle fut reprise par Coligny en 1563. Les années 1568 et 1574, y virent tour-à-tour Montgommery et Matignon. On sait de quels excès les religionnaires se rendirent coupables, et de quelles représailles ces excès furent suivis. D'horribles famines succédèrent à ces dévastations; on pourra s'en faire une idée quand on saura que le prix des grains était, en 1573, cinquante fois plus élevé à Falaise qu'en 1520.

Cette ville embrassa, en 1585, le parti de la ligue. Une nouvelle disette et une épidémie meurtrière suivirent de près cette défection. Ces calamités n'abattirent pas le courage des habitans qui persistèrent dans leur révolte jusqu'en 1590, époque où Henri IV vint les assiéger au mois de janvier. Biron, qui commandait sous ses ordres, l'investit avec la cavalerie; le roi l'attaqua du côté du château. On montre sur les rochers de Noron l'emplacement d'une partie de son artillerie;

l'autre, disposée à droite, sur les hauteurs où était alors placé l'ancien château de la Courbonnet, pratiqua dans les murailles du donjon une brèche qu'on y voit encore.

Brissac qui commandait dans la place avec le reste de ses troupes battues précédemment à Villers-Canivet et à Pierrefitte, sommé de se rendre, répondit qu'il était lié par un serment, et qu'il ajournait sa réponse à six mois. Le roi irrité répartit qu'il changerait les mois en journées, et qu'il lui donnerait l'absolution de son serment. (1) Il tint parole.

On conserve une lettre qu'il écrivit le 8 janvier à Gabrielle d'Estrées pour lui annoncer le succès qui fut suivi du pillage de la ville. Brissac se rendit à discrétion, et obtint sa grâce en abandonnant ses richesses à Biron. Quelques-uns de ses adhérens qui n'avaient pas, sans doute, les mêmes moyens de se racheter, furent punis de mort.

L'histoire militaire de Falaise se termine

(1) Quâ responsâ acceptâ, rex iratus, retulit, menses ad totidem dies se contracturum, intrà quos illum, sed magno suo cum damno, religione solutùrus esset.

De Thou.

à cette époque. Il n'est plus question de cette ville dans les écrivains des siècles suivans qu'à l'occasion de quelques concessions insignifiantes, ou de quelques changemens dans les attributions des juridictions civile ou judiciaire.

Masseville et d'autres écrivains parlent d'une famine et d'une maladie contagieuse qui la désolèrent en 1693. Le peuple s'entretint encore de ces calamités dont la mémoire s'est perpétuée.

Parmi ceux de nos rois qui l'ont visitée, on cite avant Henri IV, Louis XI et François Ier. Le comte d'Artois, depuis Charles X, y passa en 1777, et son frère Louis XVI, en 1786. Napoléon la traversa deux fois en 1811. Tout entier aux hautes destinées qui s'accomplissaient et aux rêves d'un avenir gigantesque, il reçut avec froideur les hommages d'une population qui se pressait sur son passage, et qui s'en vengea en 1815 par la manière dont elle accueillit le retour de Louis XVIII. Les fêtes durèrent trois mois, si l'on peut donner ce nom aux démonstrations d'une joie que la présence de l'étranger rendait impie. Quinze ans plus tard, la destinée y ramena ce

même Charles X, dépouillé de la couronne de ses pères. C'était le temps des révolutions et des grandes catastrophes; les trônes s'élevaient et tombaient ; des dynasties entières disparaissaient au milieu de ces orages : puissances éphémères imposées aux peuples qui les brisaient dans leur justice, ou les voyaient passer avec indifférence.

TOPOGRAPHIE

Climat

La ville de Falaise est située, sous le 48° 53′ 34″ de latitude, et sous le 2° 33′ 40″ de longitude occidentale.

Elle a pour abornemens, au Nord, la commune d'Aubigny ; à l'Est, Versainville, Eraines, la Hoguette ; au Sud, la Hoguette, St.-Martin et St.-Pierre-du-Bû ; à l'Ouest, Aubigny, Noron et St.-Martin-du-Bû.

Son territoire renferme 1167 hectares, 83 ares 24 centiares, divisés ainsi qu'il suit :

Labours, 780 h. 99 a. Pépinières, mares, étangs, passages et objets d'agrément, 4 h. 16 a. 10 c. Pâtures, 12 h. 76 a. 30 c. Carrières, 74 a. 80 c. Prés, 97 h.

66 a. 10 c. Vergers, 79 h. 86 a. 35 c. Jardins, 65 h. 67 a. 70 c. Taillis, 10 h. 83 a. 20 c. Futaies, 6 h. 52 a. 85 c. Bruyères, 8 h. 64 a. 70 c. Friches et terres incultes, 3 h. 66 a. 15 c. Rochers, 2 h. 92 a. 45 c. Superficie des cours et des propriétés bâties, 32 h. 66 a. 34 c. Objets non imposables, 61 h. 01 a. 20 c.

La température y éprouve de fréquentes variations, et il est rare qu'elle soit à-la-fois la même dans tous les quartiers. Les vents dominans sont ceux de l'Ouest; ils rendent l'automne généralement pluvieux, comme dans le reste de la Normandie. Les vents du Nord et de l'Est n'y soufflent guère qu'en hiver et au commencement du printemps. Les orages y sont communs pendant l'été. L'air y est d'ailleurs fort sain, et l'on n'y connaît guère d'autres maladies que celles qui sont occasionnées par les brusques changemens de l'atmosphère, vers le temps des équinoxes.

Vers le milieu du XVIe siècle, Belleforêt comparait Falaise à une nef longue et étroite, n'ayant que trois rues dont deux la traversaient d'un bout à l'autre. *Le château était armé de fossés très-pro-*

fonds ; et ceint de deux étangs. Des remparts, dont on voit encore des restes assez considérables, séparaient la ville des faubourgs ; on y accédait par plusieurs portes fortifiées. Le temps et les besoins de la civilisation ont apporté de grands changemens dans sa topographie.

Depuis le siége qu'elle soutint contre Henri IV, elle a cessé d'être une ville de guerre ; son donjon et quelques autres ruines rappellent seuls maintenant son ancienne force et son ancienne gloire.

Le sol sur lequel elle repose est fort inégal. Sous ce rapport, la ville se divise en trois quartiers distincts. La partie haute où se trouve le faubourg de Guibray ; la partie moyenne, ou la ville proprement dite, et la partie basse qui comprend les faubourgs du Val-Dante et de St.-Laurent. Quartiers.

Cette disposition du sol ne permet pas aisément d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de Falaise, à moins de se placer sur les rochers de Noron.

La vieille ville est presque entièrement enceinte de murailles, reste des anciens remparts, ou élevées pour soutenir des terrasses.

On y pénétrait par six portes : *La porte* Portes.

du château, sous les murs du donjon; elle n'existe plus.

La porte du guichet ou *Philippe-Jean*, qui conduit de la ville au Valdante, et près de laquelle était la maison des chevaliers du Temple. Selon M. Galeron, la porte actuelle ne remonte pas à plus d'un siècle.

La porte Ogise, *Ogier* ou *des Cordeliers*, au Nord-Ouest, est remarquable par son architecture, qui remonte au règne de St.-Louis.

La porte le Comte, vers le Nord-Est, était garnie de tours et de bastions qui la rendaient très-forte. On attribue sa fondation à un comte d'Exmes, ou même à Onfroy-le-Danois, qui vivait du temps de Rollon.

M. Langevin rapporte qu'on y voyait autrefois la statue d'un homme vêtu d'une robe, ayant l'épée au côté.

La ville fit abattre cette tour vers l'année 1776.

La porte Marescot ou *Maudüit*, qui était située au Sud-Est, n'existe plus.

La porte de Guibray ou *de Bocey*, a également disparu.

Toutes ces portes servaient jadis à la défense de la ville. Les remparts étaient

comme elles, flanqués de tours dont quelques-unes sont encore debout, notamment vers le Nord. Des excavations, dues au hasard, ont fait retrouver, il y a quelques années, des arcades souterraines qui paraissent avoir servi autrefois de communication entre le château et quelques-unes de ces portes.

L'historien que nous venons de citer retrouve dans ce quartier la forme primitive de Falaise, avec les trois rues dont parle Belleforest.

Rues. L'une de ces rues part de la porte du château et va jusqu'à la porte le Comte, en empruntant successivement les noms de *rue de la Fosse-Couverte*, ou *des Boulangers*, *rue Basse*, *rue aux Chevaux* et *rue des Capucins*.

La *Grande-Rue* ou *Rue du Milieu*, se dirige de la petite place du Grand-Turc, à la fontaine de la Poissonnerie; elle gagne à gauche la place St.-Gervais, où elle rencontre la *rue d'Acqueville*, qui se termine à la porte le Comte. De cette fontaine part, à droite, la rue qui prend les noms de la *Pelleterie*, *Dieulafait* et *d'Enfer*, et qui aboutit au même point.

La troisième commence à la place Trinité

et se dirige le long du rempar[illegible] sous les noms du *Camp-Fêrme* et de *St.-F[illegible]ançois*; elle se termine à la *rue de Caen*, d'où l'on arrive à la porte le Comte en prenant la *rue d'Acqueville*. La *rue de Caen* et la *rue d'Argentan* qui y fait suite, divisent la ville en deux sections à peu près égales, et font partie de la route royale de Caen à Tours.

On compte quatre places principales dans l'ancienne ville :

Places publiques.

La place Trinité, près du château; *la place du Grand-Turc*, plus au midi; *la place de la Poissonnerie*, formée par l'embranchement de la Grande-Rue avec la rue de la Pelleterie; *la place St.-Gervais*, au centre de la ville, où se tient le marché.

La place Trinité, anciennement appelée *la Haute-Rue*, est la plus importante, non-seulement par son étendue, mais encore parce qu'on y trouve réunis le château, l'Hôtel-de-Ville, la prison et l'église dont elle a emprunté le nom.

Cette place et celles de St.-Gervais et de la Poissonnerie sont ornées de Fontaines dont les bassins sont en granite; leur construction remonte à un siècle. Il en

existe [illegible]eurs autres dans la ville qui, comme les premières, sont alimentées par la fontaine de Crécy, qui prend sa source à un quart de lieue au sud de Falaise. On attribue à Robert le libéral l'établissement des premiers aqueducs qui ont conduit ses eaux dans Falaise. A Guibray, les fontaines ont été remplacées, autant que possible, par une citerne creusée dans le centre de l'emplacement de la foire.

On désigne sous le nom de *Valdante* la partie de la ville, située entre le Château et la grande route de Caen.

Le Valdante.

Ce n'est à proprement parler qu'un village composé de plusieurs hameaux; mais les accidens de son site escarpé et rocailleux, les terrasses de la ville qui le dominent au midi avec leurs maisons à tourelles, le plateau des bruyères qui s'élèvent au nord, ses rues ou plutôt ses sentiers tortueux; ce ruisseau qui, de réservoir en réservoir et de cascade en cascade, s'écoule péniblement en alimentant une fonle d'usines, rendent ce quartier singulièrement pittoresque et animé. Que si l'on ajoute aux agrémens de sa position ces hautes murailles qui s'élèvent à l'occident du vallon comme pour en défendre

l'entrée ; on conviendra que peu de lieux l'emportent sur le Valdante, et que les regards de l'historien, du poète et du peintre, s'arrêteront toujours avec délices sur cet agreste et riant paysage.

St.-Laurent. Le quartier St.-Laurent est situé au Nord de Falaise, à partir de la route de Caen jusqu'à la rencontre du territoire de Versainville et d'Aubigny. Il se compose de plusieurs hameaux, dont le plus remarquable, celui de Vâton est éloigné d'un quart de lieue ; l'ante traverse le faubourg dans toute sa longueur. On y descend de la ville par la porte le Comte. L'église est assise sur une roche au milieu du hameau qui porte le nom de St.-Laurent. Ce quartier qui n'est guère moins pittoresque que le Valdante, renferme plusieurs manufactures.

Guibray. Le faubourg de Guibray occupe les hauteurs qui dominent la ville à l'Est.

Huet et les écrivains qui l'ont copié font dériver le nom de *Guibray* de deux mots qui signifient *terre* ou *boue blanche*: *wit braia* sive *braium*. Malheureusement le premier est anglais, ou si l'on veut saxon, et le second gaulois, et il est assez dif-

facile d'expliquer cette bizarre alliance de deux mots d'origine si différente.

Ce quartier est célèbre depuis un grand nombre de siècles par la foire qui s'y tient tous les ans au mois d'août. M. Galeron en a donné une description remarquable dont on regrette de ne pouvoir reproduire ici les détails. Les loges de la foire sont construites en pierre et en bois ; elles occupent, dans un espace étendu, un carré long, percé de rues parallèles, qui aboutissent à deux rues principales, celle du *Pavillon* et celle de *Rugles*.

Ce faubourg, si animé, si bruyant pendant le mois d'août, est calme et silencieux pendant le reste de l'année. La vie que lui avait donnée le commerce s'éloigne avec lui. Il n'y reste que des artisans et quelques familles aisées qui y ont fixé leur demeure.

On y pénètre de la vieille ville par la rue du Champ-de-Foire qui conduit à celle du Pavillon.

La *place aux Chevaux* est la seule qu'on puisse citer dans Guibray. Elle est vaste et d'une forme triangulaire ; les édifices

qui l'entourent n'offrent aucune régularité.

Justices de Paix.

Justices de Paix. Falaise est le chef-lieu de deux justices de paix désignées sous les noms de 1re. et 2e. division.

La circonscription de ces juridictions est aussi bisarre qu'irrégulière. Lorsqu'on fit ce travail en 1790, on suivit en partie les démarcations défectueuses des paroisses qu'il eût été facile de corriger.

Culte.

Culte. Les églises de St.-Gervais et de la Trinité sont érigées en cures, celles de Guibray et de St.-Laurent sont des succursales.

MONUMENS.

Le château.

Le château. La chaîne des rochers de Noron, brusquement scindée par le faible ruisseau de l'ante, se relève tout-à-coup en escarpemens formidables sur lesquels est assis le château de Falaise, comme l'aire d'un

aigle au sommet d'une montagne. Les pans brisés de ses épaisses murailles, ses fenêtres étroites et à plein cintre, ses angles échancrés, sa tour bâtie par les anglais, rappellent ce moyen âge si grand et si barbare, si aventureux et si précaire, et qui nous a légué tant de souvenirs. C'est-là que naquit ce Guillaume dont le nom devait remplir le monde. Sa grande ombre plane encore sur ces ruines et les empreint d'une majesté sauvage, dont huit siècles n'ont pu ternir l'éclat. Mais il n'y a de durable que la gloire ; ses instrumens et ses trophées même n'ont qu'un temps. Au lieu des casques de fer, des panaches et des haches d'armes qui étincelaient autrefois sur les crénaux ou à l'orifice des meurtrières, on n'aperçoit aujourd'hui que des violiers jaunes et des œillets saxatiles qui s'attachent à ces murs dégradés, comme des couronnes d'or et de roses tombées de la corbeille d'Arlette.

L'espace renfermé dans l'enceinte du château est d'environ un hectare et demi. Ses remparts ont depuis 15 jusqu'à 40 pieds d'élévation. Sa position était très-forte : un précipice le défendait au Nord

et à l'Occident ; au Midi un vaste étang baignait le pied de ses tours ; un large fossé le séparait de la ville.

La tour et une partie du donjon ont résisté jusqu'à présent aux outrages du temps, de la guerre et de la cupidité.

L'architecture de ce donjon paraît devoir remonter aux premiers temps de la domination des Normands : les fenêtres de l'étage supérieur sont évidemment de cette époque reculée. De l'une d'elles, on découvre au fond du vallon de l'Ante, la fontaine où la jeune Arlette venait autrefois, comme les filles des Phéaciens, se livrer à ces soins domestiques qui ont tant de charmes dans les vers d'Homère. Le duc Robert, qui l'y avait rencontrée à son retour de la chasse, en devint amoureux. On montre encore dans les murs du donjon l'étroite enceinte où l'on croit qu'elle donna le jour à Guillaume le bâtard, ce fier conquérant de l'Angleterre. Sa mère était la fille d'un pelletier de Falaise, nommé Herbert ou Vertprey. A quelques pas de là, une autre pièce pratiquée également dans l'épaisseur du mur, rappelle un de ces souvenirs tragiques que le moyen âge a si souvent légués à l'histoire. Arthur y fut renfermé

par son oncle le roi Jean-Sans-Terre qui l'assassina lui-même en 1202 à Rouen, où il l'avait fait transporter.

Le toit du donjon a disparu, et peu s'en est fallu que le château tout entier ne se soit écroulé sous les déprédations des derniers gouverneurs.

La tour, séparée du donjon par un mur de 15 pieds d'épaisseur, est élevée de 111 pieds au-dessus du sol. Elle se divisait en quatre étages auxquels on accédait par des escaliers tournans, ménagés dans les murs. Les réparations qu'on y a faites en 1823, sous l'administration de M. de Montlivault, assureront une longue durée à ce beau monument.

Deux chapelles avaient été disposées dans le château probablement dès son origine. La première qui n'a guère que six pieds en carré était renfermée dans une épaisse muraille attenante au donjon; l'autre, dédiée à St.-Nicolas, a été reconstruite dans le XVIIIe. siècle, et augmentée en 1813. Quelques parties de cette chapelle appartiennent à l'ancien édifice.

Les bâtimens du collége communal occupent aujourd'hui une partie de la forteresse. C'est au milieu des ruines du palais où nâquit le plus illustre de nos princes

Normands, que la jeunesse du pays reçoit ses premières leçons d'histoire.

Eglises.

Les églises de Falaise sont au nombre de quatre : Ste.-Trinité, St.-Gervais, Guibray et St.-Laurent.

St.-Laurent. *L'église St.-Laurent* passe pour la plus ancienne ; on croit du moins reconnaître dans la nef quelques caractères de l'architecture Normande. Elle est bâtie sur un rocher et n'offre de remarquable que ce qui lui manque, un clocher ou une tour. On y a suppléé, comme cela se voit souvent dans nos campagnes, en exhaussant le mur de la façade au-dessus du toit, et en y pratiquant deux ouvertures où l'on a suspendu les cloches.

Guibray. On fait remonter la fondation de *l'église de Guibray* au tems de Guillaume, quoiqu'elle n'ait été consacrée qu'après la conquête de Philippe-Auguste, en 1208. Bérengère, veuve de Richard-Cœur-de-Lion, tué au château de Chalus, en 1099, contribua, dit-on, à l'achèvement de cette église. Cet édifice est de plusieurs époques comme la plupart de nos monumens re-

ligieux. Le portail est moins ancien que l'abside ; quelques fenêtres sont beaucoup plus récentes que le portail lui-même. L'autel et une partie des ornemens du chœur, sont de l'année 1771. Leur élégance moderne, au milieu d'un édifice Normand, est une de ces fautes de goût si communes depuis le siècle de la renaissance. La tour ne mérite aucune mention particulière. M. Galeron remarque, avec raison, que les frontons qui l'accompagnent sont d'un effet désagréable.

L'église de St.-Gervais, telle que nous la voyons aujourd'hui, appartient à plusieurs siècles. La nef et la tour remontent même à celui de Guillaume, si l'on en croit quelques antiquaires.

L'église primitive fut consacrée en 1134 (1), en présence de Henri 1er. Les protestans brûlèrent le chœur en 1562.

En général, cette église appartient au style gothique, et probablement aux XIVe. et XVe. siècles. Vue des hauteurs, au nord, sa tour environnée de petites lanternes semblables à des hunes, lui donne l'apparence d'un vaisseau voguant à pleines voiles : touchant emblême de cette vie

(1) En 1126, selon M. Langevin (page 132).

du chrétien, toujours en butte aux orages, et toujours aspirant au port.

L'église de la Trinité paraît moins ancienne que la précédente, quoiqu'en dise l'abbé Langevin, qui voit par tout des fondations celtiques et qui fait remonter sa dédicace au Ve. siècle. Le portail appartient à l'époque de la renaissance.

Elle fut détruite en partie en 1418, lorsque Henri V fit le siége de Falaise, et reconstruite peu de tems après.

Une partie de la tour actuelle et le clocher n'ont pas plus d'une dizaine d'années. Sous quelque rapport qu'on les envisage, ces nouvelles constructions ne peuvent que déparer l'édifice. Il ne suffit pas que les villes s'imposent des sacrifices pour la restauration de leurs monumens, il faut encore que le bon goût préside à leur emploi.

Indépendamment de ces églises et de celle des cordeliers qui est détruite, il existe à Guibray une chapelle dédiée à St.-Marc, qui n'est ouverte que le 25 avril et pendant les rogations. Elle dépendait d'une ancienne léproserie, fondée vers la fin du XIIe. siècle.

Séminaire.

Roussel de Médavy, évêque de Sécz, en 1662, fut le fondateur d'un séminaire qui a subsisté jusqu'à la révolution. Il était situé dans la rue aux Chevaux.

Etablissemens de Bienfaisance.

Le duc Robert passe pour le fondateur du premier établissement de bienfaisance qu'on ait vu dans la ville. A son exemple, Godefroy, fils de Rou, en fonda un autre en 1127. Henri Ier. et le pape Innocent II, contribuèrent à sa prospérité. Des moines Augustins, chargés de desservir cet hospice, finirent par le transformer en maison religieuse en 1540. Cet établissement prit alors le nom de l'Abbaye-St.-Jean. Il n'existe plus aujourd'hui que quelques fragmens des anciennes constructions.

L'Hôtel-Dieu fut établi quelques années avant la réunion de la Normandie à la France, là, où il existe encore aujourd'hui sur la place du grand Turc, à laquelle il eût été plus convenable de donner le nom de Heute-Bertin, fondateur de

cet hospice. Mais il est rare que les bienfaiteurs de leur pays en reçoivent quelques marques de souvenir. Il faut fouiller dans les archives poudreuses qui se conservent dans nos mairies à l'insu des administrateurs pour retrouver ces noms vénérables qui honorent l'humanité.

Cet établissement est destiné spécialement aux indigens, aux prisonniers et aux militaires, et ne contient guère que 60 lits. Il est administré à l'intérieur par des dames de la Miséricorde, tout-à-fait dignes de ce nom par les soins continuels quelles donnent à la bonne tenue de l'hospice.

Cette maison qui tombait en ruine, fut réédifiée en 1764. L'église primitive n'existe plus; celle qui l'a remplacée, dans le XVIIIe siècle, est remarquable par son élégance.

L'hospice, quoique sagement administré, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la salubrité et de l'étendue.

L'Hôpital-Général actuel est dû à M. de Levignen, intendant d'Alençon. Commencé dès l'année 1687, il ne fut terminé qu'en 1754.

Avant sa fondation, les pauvres et les

enfans trouvés avaient été réunis dans une maison de la rue de la Pelleterie, qui fut depuis convertie en hôtel de ville.

Cet établissement moderne n'est pas moins remarquable par ses belles proportions que par sa distribution intérieure. On y reçoit les vieillards infirmes et les enfans trouvés et abandonnés. On ne peut trop louer l'ordre qui préside à son administration, confiée, comme celle de l'Hôtel-Dieu, à des dames de la Miséricorde.

Congrégations religieuses.

Les cordeliers s'établirent à Falaise en 1250, près de la porte Ogise, où leur couvent existait encore à l'époque de la révolution. La fondation des capucins n'y remonte qu'en 1616; celle des ursulines date de 1623.

Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville

En 1752, lorsque Louis XV modifia l'organisation municipale, le nouveau conseil de la commune s'établit, rue de la Pelleterie. On doit, à cette adminis-

tration, le bel Hôtel-de-Ville actuel, fondé sur la place Trinité en 1785.

Tribunaux.

Tribunaux. Les bâtimens de l'ancienne juridiction, situés près du château, furent détruits par les ligueurs en 1589.

On l'établit au couvent des cordeliers, d'où elle fut transférée en 1624, sur la place Trinité, près de la fontaine des Trois-Maries, et ensuite dans le local qu'avait occupé l'administration municipale avant la construction du nouvel Hôtel-de-Ville. On y a réuni la justice de paix. Cet édifice ne mérite d'ailleurs aucune mention particulière.

Maison d'arrêt.

On a vu qu'elle était située sur la place de la Trinité. Commencée sous Napoléon, elle n'a été terminée qu'en 1822. Elle est assez vaste pour contenir 80 prisonniers, quoiqu'elle n'en renferme habituellement qu'une quinzaine.

Quatre cachots souterrains et insalubres, ménagés dans les fondemens de l'é-

difice, rappellent les précautions barbares de nos gothiques juridictions où rien n'était négligé, excepté les égards dus au malheur, même quand il est mérité (1).

Sous-Préfecture.

On n'a point affecté dans Falaise un local particulier à la sous-préfecture ; il en est de même dans la plupart des chefs-lieux d'arrondissement.

C'est un inconvénient qu'on ne peut trop signaler. Les bureaux et les archives qui intéressent le public, devraient, ce semble, être à l'abri des fréquens changemens qui surviennent dans le personnel des administrateurs.

Collége communal.

Collége.

Nous avons vu que le collége était installé dans l'enceinte du château. Il fut institué en 1802 par M. Choron. Dix ans après, il était parvenu à un haut dégré de

(1) Il semble que nos architectes aient voulu rivaliser de zèle avec les geôliers. Il peut y avoir de la prudence à donner dix pieds d'épaisseur aux murs d'un cachot ; mais l'humanité exige avant tout que le détenu puisse y vivre.

prospérité, sous la direction de M. l'abbé Hervieu, aujourd'hui chapelain de l'Hôtel-Dieu. Sa déchéance date des premières années de la restauration, époque où les colléges communaux devinrent, pour ainsi dire, des succursales des petits séminaires. La révolution de 1830 n'a pu lui rendre sa première réputation ; le nombre des élèves actuels n'égale pas le tiers de ceux qu'on y comptait il y a vingt ans.

Halle.

Halle. Elle est placée entre les rues d'Acqueville et Dieulafait, près de l'église St.-Gervais. L'accès en est difficile et la position mal choisie. Il eut, sans doute, été facile de la placer plus convenablement, mais malheureusement on n'y a pas songé ; peut-être même ne l'a-t-on pas voulu. La construction de cette halle ne remonte qu'à quelques années.

Bibliothèque.

Bibliothèque. La Bibliothèque publique se composait en 1825 d'environ 1,200 volumes, dont la moitié provenait de la spoliation des abbayes. A cette époque M. Galeron,

l'auteur savant et consciencieux de l'histoire de Falaise, conçut et exécuta l'heureuse idée d'enrichir cet établissement au moyen de souscriptions littéraires. Il fut parfaitement secondé dans cette entreprise, comme le seront toujours ceux qui veulent à propos des choses utiles. La bibliothèque de falaise compte aujourd'hui plus de 4,000 volumes.

Le conseil général vient de l'enrichir de la belle collection des classiques latins, publiée par M. le Maire (1). Elle avait déjà obtenu du gouvernement le grand ouvrage sur l'Egypte, à la sollicitation de M. Leclerc, député.

M. Galeron, qui avait accepté la place gratuite de bibliothécaire à laquelle la reconnaissance publique l'avait appelé, a cessé de l'être en 1831... Le bienfait seul est resté.

Promenades publiques.

Promenades publiques.

Les sites qui environnent Falaise de toutes parts sont si pittoresques, la nature s'y est montrée si prodigue de ses

(1) Délibération du 6 juin 1832.

merveilles, que l'on peut pardonner à l'administration de ne s'y être pas plus occupée des promenades publiques. On n'y en compte que deux : celle qui est située au midi du château, et le *le Cours-Labbey*, entre la ville et le faubourg de Guibray. La première, qu'on nomme *le Grand-Cours*, se compose en majeure partie d'ormes sexagénaires, trop souvent mutilés par la hache municipale (1). La seconde consiste en une centaine de tilleuls plantés il y a dix ans, sous l'administration de M. de Labbey.

Industrie et Commerce.

Industrie et commerce.

L'ancien commerce de Falaise consistait principalement en étoffes de laine, telles que draps, serges, etc.. Ses toiles, ses cuirs, sa chapellerie et sa pelleterie eu-

(1) Il y a peu de temps que le conseil municipal s'occupa gravement de la proposition d'abattre les arbres de cette promenade, qui, selon l'opinion des économistes du pays, ne pouvaient plus prétendre tout au plus qu'à un siècle ou deux de durée. Leur conservation fut décidée à la majorité d'une voix. Une pareille mesure avait été agitée à Caen une année auparavant, à l'occasion des ormes du grand Cours. L'opinion publique la sygmatisa, et la promenade fut respectée.

rent aussi quelque réputation. La plupart de ces branches d'industrie ont été abandonnées pour les cotons filés et la bonneterie. Plusieurs de nos rois, et notamment le politique Louis XI, accordèrent à son commerce des franchises qui contribuèrent momentanément à sa prospérité.

Foires.

Foires.

Elles sont au nombre de quatre, indépendamment des marchés aux bestiaux établis en 1795, et qui se tiennent tous les samedis depuis Pâques jusqu'à la St.-Michel; savoir:

La *foire St-Gervais*, le 19 juin; la *foire de Guibray*, qui commence le 10 août pour les chevaux, et le 15 pour les autres branches de commerce; elle finit le 24; la *foire Ste.-Croix*, ou la *Petite-Guibray*, le 15 septembre; elle dure 8 jours; et la *foire St.-Michel*, fixée au 1er octobre.

La foire de Guibray, célèbre dans toute l'Europe, remonte, selon toute apparence, aux premiers tems de la domination des des Normands. Robert ordonna qu'elle se tiendrait sous les murs du châ-

teau, Guillaume son fils, la transféra ou la rétablit à Guibray.

Henri III, mécontent de la ville qui avait pris parti pour les ligueurs, rendit un édit portant que cette foire se tiendrait à Caen. Henri IV le confirma à son avènement à la couronne, et finit par le rapporter le 19 juillet 1590.

M. Galeron élève à quinze millions la somme des affaires qui s'y font encore aujourd'hui, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de son importance. Vers la fin du XVIe. siècle, de Bras et Belleforest la mentionnaient comme *renommée par toutes les Gaules et Germanie*. La Bretagne, la Lorraine, l'Anjou, la Flandre, la peuplaient de leurs marchands.

Marchés.

Marchés.

Le mercredi et le samedi sont les jours de marché à Falaise.

ADMINISTRATION.

Administration.

Falaise était anciennement une des principales villes de l'Hiémois (*Pagus oximensis*) qui dépendit d'abord du pays des

Lexoviens. Plus tard elle devint la capitale du Houlme (*Holmetius Pagus*), formé d'une partie de l'Hiémois et du pays de Séez. Sous les successeurs de Philippe-Auguste, elle fut comprise dans le bailliage et présidialité de Caen, et ensuite dans la généralité d'Alençon. Elle dépendait pour le spirituel du diocèse de Séez, dont l'évêque dépendait d'elle pour le civil. Agglomérée en 1790 dans la circonspection territoriale du département du Calvados, elle devint le chef-lieu de l'arrondissement qui porte son nom, et qui se compose aujourd'hui de cinq cantons et de cent vingt-huit communes. C'est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce, de deux justices de paix, d'une recette particulière et d'une direction des contributions indirectes.

Avant le commencement du XIII siècle, cette ville était soumise à l'administration militaire d'un vicomte qui en était en même temps le premier magistrat. Jean Sans-Terre lui accorda, en 1203, des franchises communales, croyant se l'attacher par des bienfaits, au moment où la Nor-

mandie tout entière alllait lui échapper ; trois cents ans environ après la cession que Charles le Simple en avait faite à Rollon.

La même politique dicta à Philippe-Auguste sa charte municipale de 1205. En vertu de cet acte, cent pairs ou notables élus par la commune, désignaient trois candidats au Roi qui choisissait l'un d'eux pour maire. Les pairs élisaient 24 d'entre eux dont 12 prenaient le titre d'échevins, et 12 celui de conseillers. Les dispositions fondamentales de notre loi du 21 mars 1831 reposent sur les mêmes principes.

St.-Louis, en créant les bailliages, avait introduit dans les juridictions civiles et judiciaires une amélioration dont les bienfaits ne tardèrent pas à se faire sentir.

Les vicomtes d'épée furent remplacés en 1540 par des vicomtes de robe. A l'exemple de leurs prédécesseurs, ces derniers s'attribuèrent souvent les fonctions municipales sous le titre de *Vicomtes-maires*. Cet abus dura jusqu'en 1759 ; époque de la suppression du tribunal des vicomtes.

L'arrêt de Louis XV du 28 juillet 1752 constitua l'Hôtel-de-Ville sur de nouvelles bases. Falaise eut un maire avec son lieu-

tenant, deux échevins, un procureur syndyc, un receveur et un greffier. Ces emplois étaient accordés à l'élection.

Les édits royaux de 1766 et de 1771 modifièrent cette organisation. Un maire et quatre échevins, nommés par le Roi, administrèrent la commune et désignèrent les notables qui devaient former le conseil. Cet ordre de choses dura jusqu'à la révolution qui rendit aux communes l'élection de leurs magistrats, en ajoutant quelques dispositions libérales à l'arrêt de 1752.

Les défiances et les susceptibilités de l'empire firent préférer à ce dernier système un régime analogue à celui de 1771. La restauration l'adopta avec empressement comme un héritage digne d'elle. Enfin la loi de 1831 a rendu de nouveau aux communes le droit d'élire leurs conseillers parmi lesquels l'administration choisit nécessairement le maire et l'adjoint (1).

(1) L'institution des procureurs-syndics, modifiée et appropriée à toutes les exigences de notre époque, peut seule compléter convenablement le système municipal actuel. Nous reviendrons ailleurs sur ce sujet, bien digne de fixer l'attention de nos hommes d'Etat.

POPULATION.

Les récensemens opérés en 1831 ; et rendus officiels par l'ordonnance du 11 mai 1832 , ne portent la population de cette ville qu'à 9,581 habitans. Ceux de 1827 l'avaient élevée à 9,962 , et ceux de 1806 , à 12,891.

Les différences que présentent ces chiffres n'étaient que le résultat d'erreurs volontaires dont il importe peu maintenant de rechercher les causes.

Sur les 9,581 habitans qui forment la population actuelle de la ville , 6,081 appartiennent à la première division et 3,500 à la seconde.

ARMOIRIES.

Trois tours d'argent sur un champ de gueules forment les armes de Falaise. On ignore à quelle époque elles furent données à la ville.

MOEURS ET CARACTÈRES.

La vanité a établi à Falaise plus qu'ail-

leurs, une ligne de démarcation très-prononcée entre l'ancienne noblesse et la bourgeoisie.

Il ne serait pas moins ridicule à l'une de s'en plaindre qu'à l'autre de s'en applaudir. Grâce au ciel, ces préjugés sont aujourd'hui sans conséquence, et l'on peut attendre patiemment que le temps et la raison en fassent justice.

Laissons le Sage et la plupart de nos auteurs comiques s'égayer sur les habitans de cette ville. Ces plaisanteries, depuis long-temps usées au théâtre, n'ont jamais rien prouvé nulle part. Croyons plutôt avec M. de Bras que *ceux de cette ville sont de bon et subtil esprit*, et rendons hommage aux hommes distingués qu'elle a vu naître, tels que les frères Lefèvre de la Boderie, et Vauquelin des Yveteaux, l'ami de Henri IV et le précepteur de Louis XIII (1).

(1) A partir de 1834, nous ouvrirons un chapitre de l'Annuaire à la biographie des hommes qui, dans tous les genres, ont eu parmi nous quelque célébrité.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS.

Contributions de 1832.

Foncière.	Personnelle et Mobilière.	Portes et Fenêtres.	Patentes.
77,622 f. 87 c.	22,608 f. 58 c.	19,372 f. 10 c.	22,108 f. 59 c.

Total général (y compris 138 f. 45 c. pour frais de premier avertissement). . 140,850 f. 59 c.

Revenus de la ville.

Recettes ordinaires portées au budget de 1832.	84,882 f. 80 c.
—— Extraordinaires.	»
Total. . .	84,882 f. 80 c.
Dépenses ordinaires. .	70,007 f. 49 c.
—— Extraordinaires.	14,875 f. 31 c.
Total. . .	84,882 f. 80 c.

Revenus des Hospices.

Recettes ordinaires portées au budget de 1832.	58,260 f. 72 c.
—— Extraordinaires.	5,820 f. 70 c.
Revenus en nature. . .	841 f. 75 c.
Total. . .	64,923 f. 17 c.
Dépenses ordinaires. .	58,427 f. 99 c.
—— Extraordinaires.	4,923 f. 40 c.
Consommation en nature.	841 f. 75 c.
Total. . .	64,193 f. 14 c.

MÉTÉOROLOGIE.

L'hiver de 1832 a été généralement tempéré, comme celui de l'année précédente.

Les gelées qui marquèrent les premiers jours de janvier cessèrent bientôt pour reprendre vers le 15.

Les 7, 8 et 9 février ont égalé par leur éclat et leur chaleur les beaux jours du printemps. Une neige légère, tombée dans la nuit du 16 au 17, disparut au lever du soleil, et fit place à un froid assez intense.

Les vents d'Est qui soufflent ordinairement aux approches de l'équinoxe du printemps nous ont valu en mars des jours presque constamment sereins, avec de petites gelées. Ils furent remplacés en avril par des vents du nord qui augmentèrent la sécheresse de la température. Les pluies, attendues avec impatience, vinrent enfin le 15 mai aider au développement des céréales, et surtout des orges et des avoines; on n'en avait point vu d'aussi abondantes depuis la Toussaint.

Juin, juillet, août et septembre ont

offert une longue suite de beaux jours, qui ont été mêlés, à partir du commencement d'octobre, d'intermittences de pluies et de brouillards.

Aucun orage n'a flétri les charmes de la belle saison, ni altéré les productions de la campagne.

Des pluies considérables, mêlées de grêle et de tonnerre ont signalé les premiers jours de novembre et fait craindre un hiver rigoureux.

Récapitulation des Observations faites sur le thermomètre, par M. le docteur GODEFROY, *maire d'Harcourt.*

TRIMESTRE D'HIVER.

Décembre 1831.

Plus grande élévation. Le matin + 9°. le 11. 8°. le midi, + 11°., les 8, 13 le soir, + 9°, les 8, 10 et 12.

Plus grand abaissement. Le matin, — 2°. le 31, le midi, — 1°12.; le 26, le soir, — 1°., le 31.

Janvier 1832.

Plus grande élévation. Le matin, + 3°., les 9, 10 et 11, le midi, + 7°.; les

10, 11 et 25, le soir, + 14, le 16.

Plus grand abaissement. Le matin, — 4°. le 13, le midi, — 2°. ½, les 3 et 4, le soir, — 5°. le 16.

Février 1832.

Plus grande élévation. Le matin, + 9°. le 5, le midi, + 11°. le 5, le soir, + 10° le 4.

Plus grand abaissement. Le matin, — 4°. le 20, le midi, + 3°. le 13, le soir, — 2°. ½, les 15, 16 et 19.

La constitution météorique de ce trimestre a été en général irrégulière; australe, froide et humide en décembre et janvier, et boréale, froide et sèche en février, excepté quelques jours doux et humides au commencement du mois.

Les vents S.-O. et S. ont régné le plus souvent en décembre et janvier, et ceux de N. et N.-E. en février. Le plus grand froid s'est fait sentir les cinq premiers jours de janvier, et les 16, 17 et 18; les derniers jours de février ont été les plus froids.

TRIMESTRE DU PRINTEMS 1832.

Mars.

Plus grande élévation. Le matin, + 7°.

le 17, le midi, + 11°., le 21, le soir, + 7°., le 20.

Plus grand abaissement. Le matin, — 1°., les 26 et 30, le midi, + 4°., le 15, le soir, — 0, le 9.

Avril.

Plus grande élévation. Le matin, + 7°. les 24 et 30, le midi, + 16°., le 23, le soir, + 10°, le 23.

Plus grand abaissement. Le matin, + 1° le 10, le midi, + 8°., le 19, le soir, + 3°., les 1, 3, 13 et 14.

Mai.

Plus grande élévation. Le matin, + 10°. les 6, 7, 8, 30 et 31, le midi, + 23°., le 7, le soir, + 11°., les 6 et 30.

Plus grand abaissement. Le matin, + 2°. $\frac{1}{2}$, le 13, le midi, 8°., les 15, 16 et 17, le soir, 3°. $\frac{1}{2}$, le 12.

La constitution météorique a été boréale froide, et sèche; les vents du S.-O. et d'O. qui ont régné par intervales en mars et avril, ont rendu cette constitution irrégulière et insalubre.

TRIMESTRE D'ÉTÉ 1832.

Juin.

Plus grande élévation. Le matin, + 14°,

le 14, le midi, + 23°. $\frac{1}{2}$, le 18, le soir, 16°., le 13.

Plus grand abaissement. Le matin, + 8°. le 2 et le 27, le midi, + 14°., les 7, 8 et 13, le soir, + 8°., les 5 et 25.

Juillet.

Plus grande élévation. Le matin, + 18°. le 14, le midi, + 24°., le 12 et le 14, le soir, + 18°., le 12.

Plus grand abaissement. Le matin, + 6°., le 20, le midi, + 15°., le 21, le soir, + 7°., le 19.

Août.

Plus grande élévation. Le matin, + 14°. le 10, le midi, + 24°., les 9, 10 et 11, le soir, + 15, les 12, 10, 11 et 14.

Plus grand abaissement. Le matin, + 8°. le 29, le midi, + 12°., le 28, le soir, + 10°., les 19, 24 et 29.

La constitution météorique a été occidentale en juin et août et boréale en juillet; et quoiqu'il ait plu en juin et en août, la sécheresse a toujours régné.

Les vents d'O. et S.-O., ont été les plus fréquens en juin et août, et le N. et N.-O. en juillet. Les jours les plus chauds de l'année ont été le 18 juin, les 12 et le 14 juillet, et les 9 et 10 août.

POPULATION.

Les récensemens exécutés en 1831 ; portent la population du Calvados à 494,702 individus. Ceux de 1827 l'avaient élevée à 500,956 ; d'où il suit qu'elle aurait diminué dans cet intervalle de 6,254 habitans, ou de près d'un quatre-vingtième. Rechercher les causes de cette différence, ce serait l'admettre, et cela est impossible, lorsque l'on sait avec quelle légèreté les récensemens s'exécutent dans un grand nombre de localités. Cette opération si simple, si aisée, pour peu qu'on la fasse avec ordre, l'incapacité qui pullule de toutes parts a trouvé l'art de la compliquer. On va jusqu'à y voir une progression de difficultés en raison de l'importance des communes, comme si quatre ou cinq chiffres ne pouvaient pas s'additionner aussi aisément que deux ou trois. Il serait pourtant bien à désirer qu'on procédât à ces récensemens avec une exactitude plus consciencieuse. Ils sont un des régulateurs de l'économie politique, et ser-

vent de base à l'application de plusieurs lois spéciales, d'un intérêt plus ou moins grand; et c'est mal comprendre ses devoirs, soit comme fonctionnaire, soit comme citoyen, que de ne pas procurer à l'administration des renseignemens sur la vérité desquels elle puisse compter.

Une ordonnance royale, du 11 mai 1832, a rendu authentiques pendant cinq ans, à compter du 1er. janvier de la même année, les tableaux qui portent la population du Calvados à 494,702 habitans. Cette population est répartie ainsi qu'il suit, entre les arrondissemens, les cantons et les communes.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX. *Popul.*, 80,414.

Canton de Balleroy. Pop. 16,080.

Balleroy, 1,267. Baynes, 462. Bazoques (la), 495. Bernières, 218. Bucéels, 398 Cahagnoles, 477. Campigny, 303. Castillon, 775. Chouain, 312. Condé-sur-Seulles, 278. Couvert, 364. Ellon, 435. Juaye, 683. Lingèvres, 874. Litteau, 589. Littry, 2,128. Martin-de-Blagny (St.), 288. Molay (le), 673. Monfiquet, 527. Noron,

365. Paul-du-Vernay (St.), 1,130. Planquery, 510. Tournières, 279. Tronquay (le), 1,197. Trungy, 412. Vaubadon, 643.

Canton de Bayeux. Popul., 15,381.

Agy, 341. Arganchy, 325. Barbeville, 217. Bayeux, 10,303. Cottun, 190. Cussy, 177. Gueron, 322. Loup-Hors (St.), 318. Martin-des-Entrées (St.), 392. Monceaux, 268. Nonant, 661. Ranchy, 310. Subles, 334. Sully, 173. Sulpice (St.), 140. Vaucelles, 242. Vigor-le-Grand (St.), 668.

Canton de Caumont, Popul. 11,177.

Anctoville, 1,173. Caumont, 841. Cormolain, 1,002. Feuguerolles-sur-Seulles, 247. Foulognes, 368. Germain-d'Ectot (St.), 442. Honorine-de-Ducy (St.), 331. Hottot, 633. Lande-sur-Drôme (la), 125. Livry, 1,317. Longraye, 310. Orbois, 275. Parfouru-l'Eclin, 372. Quesnay-Guesnon, 172. Sallen, 921. Sept-Vents, 293. Sermentot, 887. Torteval, 663. Vacquerie (la), 805.

Canton d'Isigny. Popul. 14,691.

Asnières, 244. Cambe (la) 785. Canchy,

515. Cardonville, 160. Cartigny-Lépinay, 447. Cartigny-Tesson, 720. Castilly, 615. Clément (St.), 187. Cricqueville, 481. Deux-Jumeaux, 227. Englesqueville, 460. Folie (la), 307. Fontenay, 177. Géfosse, 214. Germain-du-Pert (St.), 324. Grand-Camp, 1,258. Isigny, 2,192. Lison, 628. Longueville, 622. Maisy, 514. Marcouf (St.), 278. Mestry, 224. Monfréville, 317. Neuilly, 992. Osmanville, 497. Oubeaux (les), 571. Pierre-Dumont (St.), 245. Vouilly, 480.

Canton de Ryes. Popul. 11,003.

Arromanchés, 520. Asnelles-sur-Mer, 423. Banville, 624. Bazenville, 371. Colombiers-sur-Seulles, 432. Côme-de-Fréné (St.), 250. Commes, 448. Crépon, 470. Croix-sur-Mer (Ste.), 264. Esquay, 332. Fontenailles, 172. Graye, 496. Longues, 400. Magny, 163. Manoir (le), 249. Manvieux, 188. Marigny, 357. Meuvaines, 361. Port-en-Bessin, 630. Ryes, 531. Sommervieu, 427. Tierceville, 164. Tracy-sur-Mer, 430. Vaux-sur-Aure, 392. Ver, 1,330. Vienne, 319. Villiers-le-Sec, 250.

Canton de Trévières. Popul. 12,082.

Agnerville, 421. Bernesq, 553. Bláy, 520. Breuil (le), 397. Bricqueville, 420. Colleville, 352. Colombières, 568. Crouay, 596. Ecrammeville, 455. Engranville, 258. Etreham, 264. Formigny, 500. Honorine-des-Pertes (St.) 553. Huppain, 229. Laurent (St.) 306. Louvières, 240. Maisons, 443. Mandeville, 475. Mosles, 519. Rubercy, 283. Russy, 314. Saon, 377. Saonnet, 373. Surrain, 382. Tessy, 169. Tour, 745. Trevières, 1,019. Vierville, 351.

ARRONDISSEMENT DE CAEN. *Pop.* 135,502.

Canton de Bourguébus. Popul. 8,962.

Aignan-de-Cramesnil (St.), 353. Airan, 631. André-de-Fontenay (St.), 440. Bellengreville, 497. Béneauville, 137. Billy, 308. Bourguébus, 280. Cesny-aux-Vignes, 204. Chicheboville, 319. Cinq-Autels, 80. Clinchamps, 912. Conteville, 128. Fontenay-le-Marmion, 691. Frenouville, 418. Garcelles-Secqueville, 377. Grentheville, 124. Hubert-Folie, 101. Laize-la-Ville,

212. Martin-de-Fontenay (St.), 451. May, 536. Moult, 623. Ouezy, 324. Poussy, 138. Rocquancourt, 202. Soliers, 353. Tilly-la-Campagne, 123.

Canton de Caen (est). Popul. 26,026.

Allemagne, 890. Caen (*partie sur l'est*), 20,620. Contest (St.), 897. Cormelles, 229. Epron, 199. Hérouville, 591. Ifs, 719. Mondeville, 881.

Canton de Caen (ouest). Popul. 20,594.

Bretteville-sur-Odon, 756. Caen (*partie sur l'ouest*), 18,520. Germain-la-Blanche-Herbe (St.), 286. Louvigny et Athis, 608. Venoix, 424.

Canton de Creully. Popul. 13,940.

Anguerny, 568. Amblie, 625. Amisy, 500. Basly, 444. Bény-sur-Mer, 633. Brécy, 87. Cairon, 701. Cainet, 96. Cambes, 273. Colomby-sur-Than, 263. Coulombs, 374. Courseulles, 1,445. Creully, 1,023. Cully, 487. Fontaine-Henry, 518. Fresne-Camilly (le), 673. Gabriel (St.), 347. Lantheuil, 428. Lasson, 479. Martragny,

471. Pierrepont, 138. Reviers, 746. Rosel, 432. Rucqueville, 97. Secqueville-en-Bessin, 379. Thaon, 942. Vaux-sur-Seulles, 515. Villons-les-Buissons, 256.

Canton de Douvres. Popul. 15,354.

Aubin-d'Arquenay (St.), 365. Bénouville, 351. Bernières-sur-Mer, 1,482. Beuville, 435. Biéville, 422. Blainville, 351. Colleville-sur-Orne, 709. Cresserons, 641. Douvres, 1,652. Hermanville, 847. Langrune-sur-Mer., 1,275. Lion-sur-Mer, 10,63. Luc-sur-Mer, 1,969. Mathieu, 827. Ouistreham, 1,162. Periers, 265. Plumetot, 424. Tailleville, 114.

Canton d'Evrecy. Popul. 12,928.

Amayé-sur-Orne, 405. Avenay, 435. Baron, 468. Bougy, 158. Bully, 179. Caine (la), 120. Curcy, 769. Esquay, 343. Eterville, 245. Evrecy, 839. Feugrolles-sur-Orne, 375. Fontaine-Etoupefour, Gavrus, 662. 175. Goupillières, 201. Hamars, 841. Honorine-du-Fay (St^e.), 728. Maizet, 295. Maltot, 347. Martin-de-Sallen (St.), 1,226. Montigny, 204.

Neuilly-le-Malherbe, 261. Ouffières, 374. Préaux, 280. Tourville, 314 Trois-Monts, 576. Vâcognes, 253. Verson, 1,280. Vieux, 575.

Canton de Tilly-sur-Seulles. Pop 14,008.

Audrieu, 794. Authie, 475. Bretteville-l'Orgueilleuse, 944. Bretteville-sur-Bordel, 81. Brouay 407. Carcagny, 557. Carpiquet, 863. Cheux, 1,009. Cristot, 464. Croix-Grand-Tonne (Ste.), 540 Ducy-Ste.-Marguerite, 276. Fontenay-le-Pesnel, 833. Grainville-sur-Odon, 454. Juvigny, 127. Loucelles, 237. Manvieu (St.), 869. Mesnil-Patry (le), 296. Mondrainville, 235 Mouën, 496. Norrey, 345. Putot, 454. Rots, 1,389. Tessel, 237. Tilly-sur-Seulles, 1,030. Vaast (St.), 254. Vendes, 342.

Canton de Troarn. Popul. 13,083.

Amfréville, 564. Argences, 1,574. Banneville-la-Campagne, 167. Bavent, 968. Bréville, 319. Bures, 312 Cabourg, 276. Cagny, 484. Canteloup, 152. Cléville, 583. Collombelles, 297. Cuverville, 150. Dé-

mouville, 463. Emiéville, 196. Escoville, 332. Giberville, 301 Gonneville-sur-Merville, 507. Heritot, 145. Hernetot, 35. Hérouvillette, 497. Janville, 319 Merville, 310. Ouen-du-Mesnil-Oger (St.), 99 Pair (St), 142. Petiville, 212. Pierre-du-Jonquet (St.), 94. Ranville, 682. Robehomme, 314. Rupierre, 162. Sallenelles, 357. Sannerville, 525. Touffréville, 247. Troarn, 892. Varaville, 254. Vimont, 212.

Canton de Villers-Bocage. Popul. 11,607.

Agnan-le-Malherbe (St.), 234. Amayé-sur-Seulles, 447. Banneville-sur-Ajon, 441. Bonnemaison, 639 Campandré, 260. Courvaudon, 622. Epinay-sur-Odon, 972. Landes, 449. Locheur (le), 373. Longvillers, 533 Louet-sur-Seulles (St), 271. Maisoncelles-Pellevey, 431. Maisoncelles-sur-Ajon, 250. Mesnil-au-Grain, 221. Missy, 562. Monts, 628. Noyers, 945. Parfouru-sur-Odon, 162. Tournay, 635. Tracy-Bocage, 509. Valcongrain, 66. Villers-Bocage, 1,178. Villy-Bocage, 779.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE. *Popul.* 62,349.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Population, 13,969.

Barbery, 647. Boulon, 593. Bray-en-Cinglais, 148. Bray-la-Campagne, 135. Bretteville-le-Rabet, 220. Bretteville-sur-Laize, 876. Bût-sur-Rouvres (le), 133. Cauvicourt, 416. Cingal, 39. Cintheaux, 193. Condé-sur-Laison, 423. Estrées-la-Campagne, 418. Fierville-la-Campagne, 229. Fontaine-Halbout, 106. Fontaine-le-Pin, 267. Fresney-le-Puceux, 1,027. Fresney-le-Vieux, 303. Germain-le-Vasson (St.), 441. Gouvix, 495. Grainville-la-Campagne, 174. Grimbosq, 410. Ifs-sur-Laison, 153. Laurent-de-Condel (St.), 518. Magny-la-Campagne, 561. Maizières, 623. Mesnil-Touffrey (le), 117. Moulines, 189. Moutiers-en-Cinglais (les) 439. Mutrecy, 404. Ouilly-le-Tesson, 761. Quilly, 171. Rouvres, 333. Silvain (St.), 877. Soignolles, 131. Urville, 680. Vieux-Fumé, 319.

Canton de Coulibœuf. Popul., 9,605.

Ailly, 154. Barou, 212. Beaumais, 682. Bernières-sur-Dives, 223. Coulibœuf(1), 142. Courcy, 369. Crocy, 782. Epaney, 685. Ernes, 560. Escures, 157. Faviéres, 155. Fourches, 427. Grisy, 147. Jort, 430. Louvagny, 131. Marais-la-Chapelle (le), 305. Moutiers-en-Auge (les), 386. Morières, 133. Morteaux, 536. Norrey, 319. Olendon, 259. Perrrières, 403. Quentin-de-la-Roche (St.), 115. Sassy, 508. Tassilly, 178. Vendœuvre, 342. Vicques, 184. Vignats, 681.

Canton de Falaise (1re. division).

Population, 9,700.

Damblainville, 464. Eraines, 329. Falaise (1re. section), 6,081. Fresné-la-Mère, 732. Hoguette (la), 641. Ners, 135. Pertheville, 320. Versainville, 501. Villy, 497.

(1) C'est évidemment par erreur, et peut-être par suite d'une transposition de chiffres, que la commune de Coulibœuf dont les récensemens précédens avaient élevé la population à 402 habitans ne figure dans ceux-ci que pour 142.

Canton de Falaise (2e. division).

Population, 14,109.

Aubigny, 367. Bonnœuil, 305. Bons, 254. Cordey, 203. Détroit (le), 282. Falaise (2e. section), 3,500. Fourneaux, 277. Germain-Langot (St.), 591. Ils-Bardel (les), 345. Leffard, 264. Loges-Saulces (les), 399. Martigny, 391. Martin-du-Bu (St.), 429. Mesnil-Villement, 545. Noron, 398. Ouilly-le Basset, 809. Pierre Canivet (St.), 300. Pierre-du-Bû (St.), 434. Pierrefitte, 637. Pierrepont, 218. Pôtigny, 380. Rapilly, 203. Soulangy, 301. Soûmont, 351. Tréperel, 287. Ussy, 753. Vigor-de-Mieux (St.), 165. Villers-Canivet, 721.

Canton d'Harcourt. Popul., 14,966.

Acqueville, 466. Angeville, 154. Benin (St.), 188. Bô (le), 394. Caumont, 32. Cauville, 483. Cesny-en-Cinglais, 641. Clécy, 2,130. Combray, 402. Cossesseville, 328. Croisilles, 700. Culey-le-Patry, 655. Denis-de-Méré (St.), 960. Donnay, 332. Esson, 489. Espins, 293.

Harcourt, 1,005. Lambert (St.), 807. Marc-d'Ouilly (St.), 883. Martainville, 204. Meslay, 385. Omer (St.), 510. Placy, 244. Pommeraye (la), 153. Rémy (St.), 671. Tournebû, 514. Vey (le), 236. Villette (la), 607.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX. *Popul.*, 68,716.

Canton de Lisieux (1re. division).

Population, 14,135.

Bouvillers, 262. Courtonne-la-Meurdrac, 902. Fauguernon, 376. Firfol, 243. Fumichon, 433. Glos, 779. Hermival-les-Vaux, 724. Hostellerie (l'), 281. Hippolyte-de-Canteloup (St.), 306. Lisieux (1re. section), 4,914. Marolles, 903. Mesnil-Guillaume (le), 436. Moyaux, 1,360. Ouilly-du-Houlley, 538. Ouilly-l'Union ou le Vicomte, 405. Pin (le), 923. Roques, 350.

Canton de Lisieux (2e. division.).

Population, 13,062.

Bossière (la), 84 Desir (St.), 1,359.

Germain-de-Livet (St), 697. Houblonnière (la), 315. Hippolyte-des-Prés (St.) 70. Jacques (St.), 1,709 Jean-de-Livet (St.), 256. Lessard et le Chêne, 322. Lisieux (2e. section), 5,343. Martin-de-la-Lieue (St.), 319. Mesnil-Eudes (le), 346. Mesnil-Simon (le), 306. Monceaux (les), 117. Motte (la), 140. Pierre-des-Ifs (St), 181. Pré-d'Auge (le), 841. Prêtreville, 672.

Canton de Livarot. Popul., 10,240.

Auquainville, 547. Autels (St.) Bazile (les), 175. Bellou, 327. Bellouet, 161. Brevière (la), 216. Chapelle-Hautegrue (la), 109. Cheffreville, 370. Fervacques, 1,146. Foy-de-Montgommery (Ste), 210. Germain-de-Montgommery (St.), 432. Heurtevent, 362. Lisores, 672. Livarot, 1,162. Marguerite-des-Loges (Ste.), 488. Mesnil-Bacley (le), 201. Mesnil-Durand (le); 501. Mesnil-Germain (le), 429. Michel-de-Livet (St.), 309. Moutiers-Hubert (les), 252. Martin-du-Mesnil-Oury (St.), 169. Notre-Dame-de-Courson, 1,196. Ouen-le-Houx (St.), 325. Tonnencourt, 172. Tortisambert, 319.

Canton de Mézidon. Popul., 8,202.

Aubin-sur-Algot (St.), 503. Authieux-Papillon (les), 178. Biéville-en-Auge, 224. Bissières, 203. Breuil (le), 236. Canon, 191. Castillon, 355. Coupesarte, 114. Crespin (St.), 146. Crèvecœur, 324. Croissanville, 243. Doux-Marais, 71. Écajeul, 354. Grandchamp, 185. Julien-le-Faucon (St.), 335. Laurent-du-Mont (St.), 221. Lécaude, 377. Loup-de-Fribois (St.), 164 Maclou (St.), 70. Magny-le-Freule, 471. Marie-aux-Anglais (Ste.), 119. Méry-Corbon, 879 Mesnil-Mauger (le), 433. Mézidon, 490. Mouteille, 170. Notre-Dame-de-Livaye, 174. Pair-du-Mont (St.), 255. Percy, 277. Querville, 88. Quetiéville, 352.

Canton d'Orbec. Popul., 13,96 .

Cernay, 259. Cerqueux, 263. Chapelle-Yvon (la), 535. Cordebugle, 343. Courtonne-la-Ville, 987. Cressonnière (la), 253. Croupte (la), 307. Cyr-du-Ronceray (St.) 443, Denis-de-Mailloc (St.), 228.

Camilly, 350. Friardel, 361. Folletière (la), 408. Martin-de-Bienfaite(St), 634. Julien-de-Mailloc (St.), 607. Martin-de-Mailloc (St.,) 795. Meulles, 1,180. Orbec, 3,209. Paul-de-Courtonne (St.), 395. Pierre-de-Mailloc (St.), 747. Préaux, 132. Tordouet, 1,142. Vespière (la), 385.

Canton de St.-Pierre-sur-Dives.

Population, 9,114.

Abbeville, 148. Ammeville, 235. Berville, 202. Boissey, 445. Bretteville-sur-Dives, 178. Carel, 131. Donville, 260. Ecots, 284. Garnetot, 173. Georges-en-Auge (St.), 335. Grandmesnil, 275. Gravelle (la), 159. Hiéville, 250. Lieurey, 279. Margueritte-de-Viette (Ste.), 828. Martin-de-Fresnay (St.), 372. Mittois, 209. Montpinçon, 400. Monviette, 369. Notre-Dame-de-Fresnay, 304. Ouville-la-bien-Tournée, 306. Pierre-sur-Dives (St.), 1,711. Réveillon, 166. Thiéville, 196. Têtes, 185. Vaudeloges, 220. Vieux-Pont, 494.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Population, 57,326.

Canton de Blangy. Popul., 10,443.

Authieux-sur-Calonne (les), 574. Blangy, 947. Bonneville-la-Louvet, 1,370. Breuil (le), 545. Brévedent (le), 247. Coquainvilliers, 605. Faulq (le), 346. Fierville, 133. Hébertot (St.-André-d'), 902. Hébertot (St.-Benoît-d'), 496. Julien-sur-Calonne (St.), 323. Launay, 306. Manerbe, 905. Manneville-la-Pipard, 401. Mesnil-sur-Blangy (le), 412. Norolles, 303. Parcs-Fontaines (les), 132. Philbert-des-Champs (St.), 680. Pierrefitte, 313. Torqueane (le), 317. Vieux-Bourg, 196.

Canton de Cambremer. Popul., 8,214.

Aubin-Lebisay (St.), 309. Authieux-sur-Corbon (les), 86. Auvillars, 434. Beaufour, 271. Beuvron-en-Auge, 478. Bonnebosq, 974. Brocotte, 126. Cambremer, 1,252. Chapelle-Hinfray (la), 118. Clermont, 87. Corbon, 125. Druval, 211. Estrées (Notre-Dame-d'), 372. Eugène (St.), 153. Formentin, 307. Fournet (le),

123. Gerrôts, 96. Gilles-de-Livet (St.), 68. Grandouët, 174. Groisilliers (les), 33. Ham (le), 138. Hotot, 454. Léaupartie, 213. Montreuil, 139 Oueu-le-Pin (St.), 322. Pontfol, 166. Repentigny, 147. Roque-Baignard (la), 322. Rumesnil, 139. Valsemé, 259. Victot, 128.

Canton de Dozulé. Popul., 9,903.

Angerville, 252. Annebault. 454. Auberville, 221. Basseneville, 425. Beuzeval, 310. Blonville, 320. Bourgeauville, 362. Branville, 221. Brucourt, 156. Clair-de-Basseneville (St.), 336. Cresseveulle, 359. Cricqueville, 256. Danestal, 458. Dives, 589. Douville, 350. Dozulé, 729. Glanville, 367. Gonneville-sur-Dives, 581. Grangues, 360. Heuland, 244 Jouin. (St.), 358. Léger-Dubosq (St.), 335. Periers, 121. Pierre-Azif (St.), 424. Putot, 273. Samsom (St.), 206. Vaast (St.), 146. Vauville, 233. Villers-sur-Mer, 457.

Canton d'Honfleur. Popul., 16,071.

Ablon, 901. Barneville, 303. Cricque-bœuf, 121. Equemauville, 527. Fourne-

ville, 500. Gatien (St.), 1,052. Genneville, 813. Gonneville-sur-Honfleur, 775. Honfleur, 8,888. La Rivière St. Sauveur, 684. Pennedepie, 372. Quetteville, 655. Theil (le), 278. Vasouy, 202.

Canton de Pont-l'Evêque. Popul. 12,695.

Arnoult (St.), 121. Beaumont, 892. Bénerville, 126. Bonneville-sur-Touques, 433. Canapville, 232. Clarbec, 661. Coudray, 262. Deauville, 107. Drubec, 263. Englesqueville, 226. Etienne-la-Thillaye (St.), 585. Hennequeville, 585. Hymer (St.), 728. Martin-aux-Chartrains (St.), 276. Melaine (St.), 273. Pont-l'Evêque, 2,118. Reux, 373. Surville, 259. Touques, 1,122. Tourgéville, 394. Tourville, 305. Trouville, 1,464. Villerville, 890.

ARRONDISSEMENT DE VIRE. *Popul.*, 90,395

Canton d'Aunay. Popul.; 13,379.

Aunay, 1984. Bauquay, 334. Bigne (la), 327. Brémoy, 548. Cahagnes, 1,904. Coulvain, 505. Dampierre, 557. Danvou, 378. Ferrière-au-Doyen (la), 200. Ferrière-Duval (la), 180. Georges-d'Aunay

(St.), 1625. Jean des-Essartiers (St.), 503. Jurques, 905. Loges (les), 341. Mesnil-Auzouf, 670. Ondefontaine, 778. Pierre-du-Fresne (St.), 363. Plessis-Grimoult (le), 875. Roucamp, 402.

Canton de Bény-Bocage. Popul. 14,375,

Arclais, 133. Beaulieu, 226. Bény-Bocage (le), 830. Bures, 406. Campeaux 827. Carville, 712. Denis-Maisoncelles (St.) 289. Etouvy, 189. Ferrière-Harang (la), 894. Graverie (la), 924 Malloué, 106. Marie-Laumont (Ste.), 1,320. Martin-des-Besaces (St.), 1,530. Martin-Don (St.), 578 Montamy, 242. Montbertrand, 536. Montchauvet, 1,037. Ouen-des-Besaces (St.), 731. Pierre-Tarrentaine (St.), 708. Reculey (le), 325. Tourneur (le), 1,832.

Canton de Condé-sur-Noireau. Pop. 13,713.

Chapelle-Engerbold (la), 402. Condé-sur-Noireau, 5,562. Germain-du-Crioult (St.), 1,521. Jean-le-Blanc (St.), 1,311. Lassy, 1,264. Lénault, 522. Périgny, 208. Pierre-la-Vieille (St.), 1,019. Pontécoulant, 154. Proussy, 916. Vigor-des-Mesercts (St.), 834.

Canton de St.-Sever. Popul., 16,592.

Annebec, 421. Aubin-des-Bois (St.), 594. Beaumesnil, 378. Boisbenâtre, 187. Campagnolles, 875. Champ-du-Boult, 1,719. Clinchamps, 1,654. Courson, 1,502. Fontenermont, 359. Gast (le), 979. Landelles et Coupigny, 1,641. Manvieu (St.), 931. Marie-Outre-l'Eau (Ste.), 414. Mesnil-Benoist, 128. Mesnil-Caussois, 459. Mesnil-Robert (le), 279. Pleines-OEuvres, 459. Pontbellenger, 267. Pont-Farcy, 909. Sever (St.), 1,653. Sept-Frères, 784.

Canton de Vassy. Popul. 13,198.

Bernières-le-Patry, 1,423. Burcy, 668. Chêne-Dollé, 452. Désert (le), 252. Estry, 926. Mont Champ-le Grand, 1,047. Mont-Champ-le Petit, 469 (1). Pierres, 720. Presles, 664. Roque (la), 309. Rully, 863. Theil (le), 860. Vassy, 3,243. Viessoix, 1,302.

(1) Cette commune porte aussi le nom de *St.-Charles-de-Farcy.*

Canton de Vire. Popul., 19,138.

Coulonces, 1,145. Lande-Vaumont (la), 268. Maisoncelles-la-Jourdan, 837. Neuville, 930. Roullours, 936. Tallevende-le-Grand, 3,294. Tallevende le-Petit, 573. Trutemer-le Grand, 1,178. Trutemer-le-Petit, 442. Vaudry, 1,492. Vire, 8,043.

RÉCAPITULATION.

Arrondissement de Bayeux.	80,414
Arrondissement de Caen.	135,502
Arrondissement de Falaise.	62,349
Arrondissement de Lisieux.	68,716
Arrondissement de Pont-l'Evêq.	57,326
Arrondissement de Vire.	90,395
Total.	494,702

Etat présentant les résultats des récensemens de la Population par arrondissement et par canton.

CANTONS.	GARÇONS.	FILLES.	HOMMES MARIÉS.	FEMMES MARIÉES.	VEUFS.	VEUVES.	Militaires aux armées.	TOTAL.
Balleroy.	4,082	4,274	3,152	3,119	549	1,028	121	16,080
Bayeux.	3,474	4,889	2,680	2,765	385	2,065	125	15,381
Caumont.	2,941	3,269	2,016	1,982	245	650	74	11,177
Isigny.	4,074	4,046	2,625	2,653	330	900	113	14,691
Ryes.	2,715	2,957	2,144	2,139	282	668	98	11,003
Trévières.	3,129	3,210	2,339	2,346	247	754	77	12,082
Total de l'arrondiss. de Bayeux.	20,415	22,615	14,956	14,984	1,858	5,018	608	80,414
Bourguébus.	3,152	2,438	1,829	1,816	174	503	70	8,982
Caen (*est*).	5,846	8,004	4,328	4,417	442	1,630	509	25,026
Caen (*ouest*).	3,152	7,045	3,604	3,555	305	1,157	96	20,594
Creully.	3,555	3,883	2,752	2,748	274	868	80	13,940
Douvres.	3,949	4,335	2,899	2,906	251	914	100	15,554
Evrecy.	3,328	3,545	2,475	2,466	293	725	100	12,928
Tilly.	3,520	3,694	2,897	2,895	286	824	92	14,008
Troarn.	3,121	3,416	2,655	2,627	301	864	99	15,085
Villers.	3,055	3,549	2,150	2,110	255	659	71	11,607
Total de l'arrondiss. de Caen.	33,196	39,709	25,519	25,338	2,579	8,144	1,017	155,502

Etat représentant les résultats des récensemens de la Population par arrondissement et par canton.

CANTONS.	GARÇONS.	FILLES.	HOMMES MARIÉS.	FEMMES MARIÉES.	VEUFS.	VEUVES.	Militaires aux armées.	TOTAL.
Brettev.-sur-Laize.	3,503	3,671	2,886	2,857	287	864	101	13,969
Coulibœuf.	2,301	2,387	2,017	2,009	226	587	78	9,605
Falaise, 1re. *divis.*	2,343	2,720	1,873	1,918	204	558	84	9,700
Falaise, 2e *divis.*	3,411	3 956	2,757	2,772	324	776	156	14 109
Harcourt.	3,695	4,443	2,855	2,825	344	751	99	14,966
Total de l'arrondiss. de Falaise.	15,051	17,157	12,368	12,379	1,385	3,516	498	62,349
Lisieux, 1re. *divis.*	3,576	3,709	2,889	2,890	298	872	101	14,155
Lisieux, 2e. *divis.*	3,049	3,285	2,766	2,815	255	812	102	13,062
Livarot.	2,401	2,545	2,198	2,157	252	638	69	10.240
Mézidon.	1,882	1,924	1,829	1,816	190	545	56	8,202
Orbec.	3,217	3,589	3,088	3,054	326	728	81	15.963
St.-Pierre-sur-Div.	2,075	2,201	1,980	1,963	221	668	68	9,114
Total de l'arrondiss. de Lisieux.	15,858	17,251	14 750	14,675	1,502	4,205	477	68,716

Etat présentant les résultats des récensemens de la Population par arrondissement et par canton.

CANTONS.	GARÇONS.	FILLES.	HOMMES MARIÉS.	FEMMES MARIÉES.	VEUFS.	VEUVES.	Militaires aux armées.	TOTAL.
Blangy.	2,478	2,561	2,226	2,235	270	616	49	10,445
Cambremer.	2,005	1,894	1,801	1,795	173	514	37	8,214
Dozulay.	2,423	2,442	2,074	2,085	257	569	64	9,905
Honfleur.	5,295	4,417	3,146	3,112	510	1,064	127	16,076
Pont-l'Evêque.	3,087	3,244	2,572	2,571	514	864	70	12,695
Total de l'arrondiss. de Pont-l'Evêque.	15,865	14,578	11,819	11,787	1,305	3,627	347	57,326
Aunay.	3,484	4,032	2,542	2,560	321	746	94	13,579
Bény.	3,911	4,227	2,595	2,484	326	775	79	14,575
Condé.	3,675	4,255	2,584	2,542	299	868	90	13,713
Saint-Séver.	4,447	3,507	2 769	2,742	320	894	115	16,592
Vassy.	3,619	4,020	2,272	2,251	291	674	71	13,198
Vire.	4,975	3,828	3,462	3,595	376	1,051	74	19,158
Total de l'arrondiss. de Vire.	24,109	27,759	15,733	15,574	1,933	4,786	521	90,595
Total du départem.	122,494	129,048	95,123	94,757	10,337	29,294	3,468	494,702

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1831.

Naissances.

Enfans légitimes.	Garçons,	4,898	
	Filles,	4,541	9,439
Enfans naturels reconnus	Garçons,	83	
	Filles,	81	164
Enfans naturels non reconnus.	Garçons,	570	
	Filles,	554	1,124
Total des naissances.			10,727

Mariages.

Entre Garçons et Filles. . . .	3,064
Entre Garçons et Veuves. . . .	162
Entre Veufs et Filles	297
Entre Veufs et Veuves. . . .	103
Total des Mariages. .	3,626

Décès.

Garçons.	2,758
Hommes mariés.	1,599
Veufs	687
Filles.	2,464
Femmes mariées.	1,322
Veuves.	1,392
Total des Décès . .	10,222

Il suit du Tableau ci-dessus qu'en 1831 les naissances ont excédé les décès de 505.

POPULATION MILITAIRE.

Classe de 1831.

CANTONS.	Nombre de Jeunes Gens de la classe.	Contingent.	Dernier n°. appelé.
Arrondiss. de Bayeux.			
Balleroy.	143	37	57
Bayeux.	122	31	49
Caumont.	97	26	63
Isigny.	123	30	47
Ryes.	86	23	42
Trévières.	96	25	43
	667	172	»
Arrondissem. de Caen.			
Bourguébus.	77	21	33
Caen (Est).	185	52	105
Caen (Ouest).	132	37	70
Creully.	119	31	57
Douvres.	107	37	64
Evrecy.	113	32	53
Tilly-sur-Seulles.	100	34	52
Troarn.	119	27	60
Villers-Bocage.	104	29	64
	1,056	300	»
Arrondiss. de Falaise.			
Bretteville-sur-Laize.	120	34	52
Coulibœuf.	100	22	34
Falaise (1re. division.)	82	24	48
Falaise (2e. division.)	119	35	60
Harcourt.	145	38	60
	566	153	»
Total.	2,289	625	»

Suite de la population militaire.

CANTONS.	Nombre de Jeunes Gens de la classe.	Contingent.	Dernier n°. appelé.
Report. . .	2,289	625	»
Arrondiss. de Lisieux.			
Lisieux (1re. division.)	107	29	62
Lisieux (2e. division.)	115	29	47
Livarot.	79	23	43
Mézidon.	68	20	27
Orbec.	111	30	52
St-Pierre-sur-Dives.	81	21	48
	561	152	«
Arr. de Pont-l'Evêq.			
Blangy.	81	23	41
Cambremer.	65	20	29
Dozuley.	79	24	41
Honfleur.	118	35	55
Pont-l'Évêque.	109	26	39
	452	128	»
Arrondissem. de Vire.			
Aunay.	133	34	52
Bény-Bocage.	137	33	59
Condé-sur-Noireau.	142	34	62
St.-Sever.	149	39	71
Vassy.	130	32	60
Vire.	170	46	82
	861	218	»
Total général. . .	4,163	1,123	»

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

Pour les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche, autorisée par ordonnance du Roi, du 9 avril 1820.

Au 1er. octobre 1831, la Société d'Assurance mutuelle réunissait pour 323,507,440 fr. de valeurs assurées. Il résulte du tableau ci-après qui présente sa situation au 1er. octobre 1832, que dans l'espace d'un an le montant de ses valeurs s'est accru de 16,263,732 fr. Le Calvados est compris dans cette augmentation pour 8,642,795 fr.

Nombre des propriétaires engagés à l'assurance.	Départemens.	Arrondissemens.	Valeurs assurées.	Total par Département.
			f.	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	f. 184,916,697
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
		[illegible]	[illegible]	
[illegible]		Total général . .		[illegible]

LE CHOLÉRA.

Ce fléau qui, dans sa marche vagabonde, échappe à toutes les investigations de l'art et confond toutes les conjectures de la raison, le choléra, né dans les marais du Gange, d'où il passa dans les forêts humides du Tonquin et dans les rizières de la Chine, fatigué de décimer les nations du Midi et du Levant, s'avança à grandes journées des rivages de l'Inde à ceux du golfe Persique, d'où il gagna presque en même temps, à l'Occident, l'Arabie et les bords du Nil, au Nord-Ouest, la Circassie, et enfin l'ancienne capitale des Czars. Il pénétrait ainsi dans l'Europe, escorté du deuil de l'Asie entière. Non moins inexplicable, non moins meurtrier sous ces latitudes hyperborées que sous les feux du tropique, il menaça bientôt le monde d'une horrible dépopulation.

La France, où toutes les idées généreuses sont saisies avec enthousiasme, fit un appel à la science qui s'empressa d'y répondre. A sa voix, de jeunes médecins

coururent étudier l'épidémie dans ses effrayans paroxismes. Déjà le fléau s'était avancé de Moscou sur les rives de la Vistule où la liberté, réveillée au bruit du canon de juillet, luttait impuissante contre le géant qui devait l'écraser. Ainsi, tandis que les armées russes traînaient à leur suite la dévastation et l'esclavage, et que le choléra, digne auxiliaire des conquérans, s'élançait avec elles dans la mêlée, quelques français, repoussés par les soupçons de la diplomatie, mais animés du double amour du patriotisme et de l'humanité, se glissaient inaperçus au foyer de la contagion, et s'y fixaient comme au théâtre de leur gloire (1). Admirables mais inutiles efforts ! Le mal échappe à toutes les épreuves de l'art qui ne constate en résultat que des funérailles !...

Deux puissances élevaient alors en Europe leur front formidable, la liberté et le choléra... Le despotisme se ligua contre la première. La noble Pologne fut sacrifiée ; les Russes et le choléra régnèrent sans rivalité à Varsovie, dignes en effet de se disputer cette horrible conquête !

(1) Un de nos compatriotes, M. Loude, docteur-médecin, fit partie de cette sainte croisade.

L'Autriche et la Prusse qui avaient battu des mains aux vainqueurs, furent promptement envahies par la contagion : La Hongrie, Vienne et Berlin se couvrirent de deuil. Envain les gouvernemens qui l'avaient bravée lorsque la liberté leur faisait peur, voulurent s'opposer à ses ravages lorsque la liberté fut vaincue sur la terre des Jagellons. En vain la politique du cabinet de Vienne, presque aussi effrayée de ses progrès que de l'invasion d'une idée libérale, tripla autour de cette ville les cordons sanitaires : les rigueurs de sa police méticuleuse ne purent éloigner la mort qui frappait à ses portes.

Hamboug fut attaqué presque en même temps que Berlin. Les montagnes, les déserts, les forêts, la civilisation et la barbarie, rien n'avait pu jusqu'alors arrêter sa marche : l'Océan restait à franchir. L'Angleterre, isolée du reste de l'Europe, se flattait d'échapper au danger, comme un navire assis sur ses ancres croit triompher de la tempête qui gronde à l'horizon. Vaine espérance ! Sunderland et Newcastle sont envahis, Londres ne tarde pas à l'être.

La France, jusqu'alors préservée, portait un œil inquiet sur ses frontières maritimes; la quarantaine purifiait, loin de ses ports, les vaisseaux qui voulaient y aborder. Selon toutes les probabilités, le littoral était menacé d'un danger immédiat. L'épidémie qui suivait, disait-on, le cours des grandes rivières, pouvait remonter la Seine et parvenir jusqu'à Paris... Ce fut dans Paris même qu'elle éclata : vingt mille morts y signalèrent son passage. Ah ! si les miracles de la science et de la vertu avaient pu éteindre le mal dans cet immense foyer, la capitale échappait promptement à ses ravages. Jamais l'art ne développa plus de ressources, jamais la charité publique ne se montra si empresée. Des asyles s'ouvrirent de toutes parts aux malades qui y trouvèrent de prompts, sinon d'efficaces secours. On se disputait l'honneur de leur donner des soins et de remplir auprès d'eux les fonctions les plus pénibles. De son côté, l'administration comprit tous les devoirs que lui imposaient ces graves circonstances et s'en acquitta dignement. Et cependant, qui pourra le croire un jour? Un dévouement si noble, si généreux ne trouva

grâce ni devant les factions ni devant l'ignorance. Des misérables allarmèrent le peuple par des tentatives criminelles et des bruits absurdes qui, promptement accrédités, le portèrent à d'horribles excès. Pendant deux jours le choléra fut le moindre des fléaux qui désolèrent la capitale.

Les journaux livrèrent d'abord aux provinces ces longues listes mortuaires où chacun cherchait avec anxiété le nom d'un parent ou d'un ami ; et quand ces listes furent remplacées par des chiffres, leur effrayante progression et le mystère qui les environnait, répandirent partout l'épouvante. Les noms vulgaires passèrent d'abord inaperçus dans ces tristes supputations ; mais bientôt toutes les illustrations, toutes les gloires de la France eurent un rang ouvert dans le funeste catalogue. L'Europe se souviendra long-temps du cri de douleur et d'effroi qui retentit de toutes parts lorsque la mort y traça le nom de Casimir Périer, de cet homme qui, après quinze ans de combats livrés pour la liberté, révélait au gouvernement constitutionnel le secret de ses forces, en comprimant les factions impuissantes devant son génie.

Le crêpe funéraire que le choléra avait déployé sur la capitale y pesait encore de tout son poids, que déjà le fléau s'était étendu aux provinces. L'Est et le Nord furent violemment attaqués.

La Seine en fuyant de Paris l'entraîna dans son cours et le jeta en passant aux populations riveraines. Dès le 24 avril il avait pénétré dans le Calvados, à Lisieux, où l'on voulut, comme partout, douter de sa présence ; tant il était difficile de s'accoutumer à l'idée d'un pareil hôte ! Le lendemain il se montrait à Condé-sur-Noireau, avec les mêmes circonstances. La ville d'Honfleur fut atteinte le 12 mai ; quelques autres parties du littoral le furent dans les derniers jours du même mois, ou dans le courant de juin. A cette dernière époque la maladie se montra à Bénouville et à Ouistreham, sur les bords de l'Orne. Cruellement traitée par le fléau qui y sévit pendant plus d'un mois, cette dernière commune perdit près d'un vingtième de sa population (1). La moitié des

(1) Ouistreham passe, au reste, pour la commune la plus malsaine du littoral, non-seulement parce que l'Orne y amoncèle une grande quantité de vases, mais encore parce que la plupart des habitans y entretiennent des fumières fétides, constamment alimentées par des corps marins putré-

habitans l'avait abandonnée ; les uns cherchaient dans les communes voisines un refuge contre l'épidémie qui ne tardait pas à les y suivre ; les autres campaient dans les environs, craignant également de s'y exposer et de s'en éloigner : la pitié retenait le reste au chevet des mourans. Un épisode manquait à cette scène de désolation : les morts, chassés avant le temps de leur dernier asyle, n'avaient plus de place à céder à tant de victimes : on allait agrandir le cimetière aux dépens de la place publique. Heureusement pour les habitans, le préfet du Calvados, M. Target, qui s'était rendu sur les lieux, s'opposa à cette double atteinte portée à la loi et à la raison, et prescrivit d'autres mesures. Il eut, dans cette circonstance, à lutter contre une superstition aveugle qui ne craignait pas de se rendre l'auxiliaire de la contagion (1).

fiés qui occasionnent chaque année un grand nombre de maladies. Quelques travaux sagement combinés et une ordonnance de police pourraient remédier à ces inconvéniens.

(1). Un fait digne de remarque, c'est que pendant la durée de l'épidémie, les corneilles abandonnèrent le clocher d'Ouistreham et n'y reparurent que lorsqu'elle eut cessé. Des phénomènes du même genre ont été observés dans une seule de localités.

Douvres, Luc, Langrune, Bernières furent successivement envahies. Le hameau de la Délivrande qui dépend des deux premières communes, eut particulièrement à souffrir du fleau qui frappa d'abord aux alentours de sa chapelle où la religion rassemblait alors tant d'infortunes!

Comme à Quistreham, la population de cette partie du littoral se réfugia dans les campagnes. On était alors dans la plus belle saison de l'année. Les blés jaunissans fléchissaient sous le poids des épis; mais la faulx qui devait les abattre se fit long temps attendre. La terreur qu'inspirait le choléra éloignait du théâtre de la contagion

Ce peuple bocager qu'en nos fertiles champs
Le gain de la moisson appelle tous les ans (1).

Les propriétaires eux-mêmes, frappés de terreur, cherchaient dans la fuite un remède à tant de maux. Déjà l'égoïsme et les préjugés qui jouent toujours un si grand rôle dans les calamités générales, se dessinaient en traits hideux ou ridicules: des malades, abandonnés de leurs

(1) Segrais, poème d'Athis.

familles, moururent faute de soins ; d'autres livrés à des empiriques ou à des pratiques superstitieuses repoussaient avec opiniâtreté tous les secours de l'art.

Pendant que ce fléau s'étendait sur nos côtes et sur celles de l'arrondissement de Pont-l'Évêque, il s'était manifesté dans la ville de Caen où il frappait sans pitié la plupart des personnes atteintes. On présume qu'il y fut apporté par les réfugiés d'Ouistreham. Quoiqu'il en soit, il suivit dans cette ville le cours de l'Odon et attaqua quelques rues des faubourgs.

La malveillance essaya dans le Calvados, comme partout, de tirer parti de ces calamités au profit des factions. Des paquets de poison et de substances inconnues furent jetés dans les villes et sur le bord des grandes routes. Ces misérables tentatives n'eurent heureusement d'autre résultat que de fournir une nouvelle preuve de la perversité du cœur humain.

Grâces aux précautions prises depuis long-temps par l'administration, et sans doute aussi à des causes impénétrables, comme le fléau lui-même, l'épidémie s'est montrée, en général, moins meurtrière dans le Calvados que dans la plupart des dépar-

temens envahis. L'arrondissement de Bayeux a été entièrement préservé ; quelques cas isolés se sont à peine fait remarquer dans ceux de Falaise et de Vire, et dès la fin de septembre le choléra avait entièrement abandonné nos contrées.

Les renseignemens fournis par les maires à M. le Préfet du Calvados permettent de présenter ici le tableau de sa marche et de ses progrès.

Arrondissement de Lisieux.

Du 24 avril au 3 septembre, à Lisieux, 76 cas et 43 décès.

Ouilly-le-Vicomte, Marolles, Orbec, Moyaux, Courtonne-la-Meurdrac, Fervaques, le Pin : 32 cas, 8 décès.

Arrondissement de Vire.

25 avril à Condé, 2 malades, 1 décès.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Invasion de la maladie à Honfleur, le 19 mai, 32 cas, 13 décès.

A Touques, depuis le 27 mai jusqu'au 14 juillet, 9 malades, 3 décès.

A Trouville, du 15 juin au 31 juillet, 99 cas, 39 décès.

A Pont-l'Evêque, du 20 juin au 30 août, 9 malades, 6 décès.

Au Breuil, le 27 juin, 3 cas, 1 décès.

A Reux, du 29 juin au 2 juillet, 2 cas, 1 décès.

A Villerville, du 3 au 13 juillet, 45 malades, 22 décès.

A la Rivière St.-Sauveur, le 13 juillet, 3 malades, 2 décès.

Le même jour, à St.-Hymer, 1 malade.

Arrondissement de Falaise.

Fresné-le-Puceux, 18 août, 7 malades, 2 décès.

Arrondissement de Caen.

Ouistreham, du 13 juin au 17 juillet, 99 cas, 47 décès.

Bénouville, du 16 juin au 7 juillet, 15 cas, 4 décès,

Douvres, du 26 juin au 15 août, 40 cas, 26 décès.

Caen, du 29 juin au 24 septembre, 132 cas, 89 décès.

CANTONS.	NOMS DES COMMUNES SUPPRIMÉES.	DATES DES SUPPRESSIONS.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement de BAYEUX.		
Balleroy.	La Haye-Picquenot.	Ord. du 4 décembre 1821.	Ces trois communes sont réunies à celle de Baynes.
	St.-Laurent-du-Rieu.		
	Notre-Dame-de-Blagny.		
Bayeux.	St.-Amator.	Ord. du 30 septembre 1829.	Réunie à Arganchy.
	St.-Germain-de-la-Lieue.	Ord. du 25 février 1818.	Réunie à St.-Martin-des-Entrées.
Caumont.	St.-Martin-le-Vieux.	Ord. du 30 septembre 1829.	Réunie à Livry.
Isigny.	Cartigny.	Ord. du 6 janvier 1826.	L'ordonnance forme deux nouvelles communes sous les noms de *Cartigny-l'Epiney* et de *Cartigny-Tesson*.
	Lépinay-Tesson.		
	Létanville.	Ord. du 22 septembre 1824.	Réunie à Grandcamp.
Ryes.	Argouges-sur-Aure.	Ord. du 16 septembre 1829.	Réunie à Vaux-sur-Aure.
	Hérils.	Ord. du 21 mars 1830.	Réunie à Maisons (canton de Trévières.)
Trévières.	Argouges-sur-Mosles.	Ord. du 14 janvier 1824.	Réunie à Russy.
	Houtteville.	Ord. du 14 janvier 1824.	Réunie à Surrain.
	Neuville.	Ord. du 14 avril 1824.	Les deux communes sont réunies à Huppain.
	Villiers-sur-Port.		
	Véret.	Ord. du 12 novembre 1825.	Réunie à Formigny.
	Arrondissement de CAEN.		
Bourguébus.	Etavaux.	Ord. du 31 janvier 1827.	Réunie à St.-André-de-Fontenay.
	Garcelles.	Ord. du 31 janvier 1827.	Réunie à Secqueville-la-Campagne, qui prend le nom de *Garcelles-Secqueville*.
	Lepoirier.	Ord. du 15 août 1827.	Réunie à Frénouville.
	Valmeray.	Ord. du 30 juillet 1828.	Réunie à Airan.

CANTONS.	NOMS DES COMMUNES SUPPRIMÉES.	DATES DES SUPPRESSIONS.	OBSERVATIONS.
	Suite de l'arrondissement de CAEN.		
Creully.	Fresné-le-Crotteur.	Ord. du 15 août 1827.	Réunie à St.-Gabriel.
	Moulineaux.	Ord. du 27 septembre 1827.	Réunie à Fontaine-Henry.
	Vaussieux.	Ord. du 15 septembre 1827.	Réunie à Vaux-sur-Seulles.
Evrecy.	Fierville.	Ord. du 15 septembre 1827.	Réunie à Avenay.
Tilly-s-Seulles.	St.-Lonet près Authie.	Ord. du 21 mars 1832.	Réunie à Authie.
	Le Buisson.	Ord. du 29 novembre 1826.	Réunie à Merville.
	Guillerville.		
Troarn.	Maneville.	Ord. du 25 juin 1828.	Ces deux communes sont réunies à Banneville-la-Campagne.
	Lirose.		
	Mesnil-Frémentel (le).	Ord. du 25 juin 1828.	Réunie à Sannerville.
	St.-Pierre-Oursin.	Ord. du 25 octobre 1826.	Réunie à Cagny.
Villers-Bocage.	Arry.	Ord. du 29 novembre 1826.	Réunie à Vimont.
		Ord. du 11 mai 1832.	Réunie au Locheur.
	Arrondissement de FALAISE.		
Bretteville-sur-Laise.	St.-Martin-des-Bois.	Ord. du 1er. septembre 1825.	Réunie à St.-Sylvain.
	Quatre-Puits.	Ord. du 19 août 1831.	Réunie à Vieux-Fumé.
	Quesnay.	Ord. du 19 décembre 1831.	Réunie à Estrées-la-Campagne.
	René-Mesnil.	Ord. du 16 septembre 1829.	Réunie à Cauvicourt.
	Vaux-la-Campagne.	Ord. du 9 septembre 1825.	Réunie à Magny-la-Campagne.
Coulibœuf.	Ste.-Anne-d'Entremont.	Ord. du 9 août 1831.	Réunie à Ailly.
	Pont.	Ord. du 28 avril 1830.	Réunie à Vendeuvre.
Falaise, 1re. division.	Angloischeville.	Ord. du 17 avril 1827.	Réunie à Fresné-la-Mère.
	Vesqueville.	Ord. du 6 décembre 1827.	Réunie à la Hoguette.

CANTONS.	NOMS DES COMMUNES SUPPRIMÉES.	DATE DES SUPPRESSIONS.	OBSERVATIONS.
	Suite de l'arrondissement de FALAISE.		
Falaise, 2e. division.	St.-Christophe.	Ord. du 27 décembre 1826.	Réunie à Ouilly-le-Basset.
	St.-Loup-Canivet.	Ord. du 2 juillet 1828.	Réunie à Soulangy.
	Torp.	Ord. du 17 décembre 1828.	Réunie à Villers-Canivet.
Harcourt.	Cesny-en-Cinglais.	Ord. du 30 juillet 1828.	L'ordonnance change son nom en celui de *Cesny-Bois-Halbout.*
	La Mousse.	Ord. du 28 novembre 1827.	Réunie à St.-Rémy.
	Arrondissement de LISIEUX.		
Lisieux, 1re. division.	Bouttemont.	Ord. du 22 septembre 1824.	Réunie à Ouillye-le-Vicomte.
	Cirfontaines.	Ord. du 1er septembre 1825.	Réunie à Marolles.
	Ouillie-la-Ribaude.	Ord. du 28 décembre 1825.	Réunie à St.-Léger-du-Houlley sous le nom de *Ouilly-du-Houlley.*
	St.-Pierre-de-Canteloup.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à St.-Hyppolite-de-Canteloup.
	Les Vaux.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à Hermival sous le nom d'*Hermival-les-Vaux.*
	Villers-sur-Glos.	Ord. du 28 décembre 1825.	Réunie à Glos.
Livarot.	S.-Aubin-s.-Auquainville.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Auquainville.
	Les Autels.	Ord. du 25 décembre 1831.	La réunion prend le nom des *Autels-St.-Bazile.*
	St.-Bazile.		
	St.-Martin-des-Noyers.	Ord. du 19 décembre 1831.	Réunie à Mesnil-Oury sous le nom de *St.-Martin-du-Mesnil-Oury.*
	St.-Pierre-de-Courson.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Notre-Dame-de-Courson.
	Pontalery.	Ord. du 19 juillet 1826.	Réunie à Mesnil-Durand.

Suite de l'arrondissement de LISIEUX.

Méxidon.	Cerqueux.	Ord. du 28 septembre 1826.	Réunie à S.-Crespin.
	Mirebel.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Quetiéville.
	Soquence.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Ecajeul.
Orbec.	Abenon.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à la Folletière, sous le nom de *la Folletière-Abenon.*
	Bennerey.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à la Chapelle-Yvon.
	Courtonuel.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à Cordebugle.
	La Halboudière.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à Familly.
	Notre-Dame-de-Livet.	Ord. du 20 octobre 1824.	Rennie à St.-Paul-de-Courtonne.
St-Pierre-s.-D.	Le Tilleul.	Ord. du 19 décembre 1831.	Réunie à St.-Georges-en-Auge.

Arrondissement de PONT-L'EVÊQUE.

Blangy.	Ecorcheville.	Ord. du 28 novembre 1827.	Réunie au Breuil.
	Toutuit.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à St.-Benoit-d'Hébertot.
	Angoville.	Ord. du 21 novembre 1827.	Réunie à Cricqueville.
	La Caudemuche.	Ord. du 15 août 1827.	Réunie à Cresseveulle.
Dozuley.	St.-Clair-de-Bassenoville.	Ord. des 27 septembre 1827 et 6 février 1828.	Goustranville est réuni. à St.-Clair ; le chef-lieu de la réunion est placé à Goustranville.
	Goustranville.		
	Trousseauville.	Ord. du 19 juillet 1826.	Réunie à Dives.
Honfleur.	Ableville.	Décret du 15 octobre 1809.	Réunie a Ablon.
	Crémanville.	Décret du 15 octobre 1809.	Réunie à Ablon.
	St.-Léonard ou la Rivière.	Ord. du 21 novembre 1831.	Prend le nom de la *Rivière St.-Sauveur.*
	St.-Martin-le-Vieux.	Arr. du Préf. du 26 mai 1813.	Réunie à Genneville.
Pont-l'Evêque	St.-Cloud.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à St.-Etienne-la-Thillaye.
	Daubeuf.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à Touques.
	Rabut.	Ord. du 15 avril 1828.	Réunie à Coudray.
	Roncheville.	Ord. du 1er. juin 1828.	Réunie à St.-Martin-aux-Chartrains.

CANTONS.	NOMS DES COMMUNES SUPPRIMÉES.	DATE DES SUPPRESSIONS.	OBSERVATIONS.
	Suite de l'arrondissement de FALAISE.		
Falaise, 2e. division.	St.-Christophe.	Ord. du 27 décembre 1826.	Réunie à Ouilly-le-Basset.
	St.-Loup-Canivet.	Ord. du 2 juillet 1828.	Réunie à Soulangy.
	Torp.	Ord. du 17 décembre 1828.	Réunie à Villers-Canivet.
Harcourt.	Cesny-en-Cinglais.	Ord. du 30 juillet 1828.	L'ordonnance change son nom en celui de *Cesny-Bois-Halbout*.
	La Mousse.	Ord. du 28 novembre 1827.	Réunie à St.-Rémy.
	Arrondissement de LISIEUX.		
Lisieux, 1re. division.	Bouttemont.	Ord. du 22 septembre 1824.	Réunie à Ouillye-le-Vicomte.
	Cirfontaines.	Ord. du 1er septembre 1825.	Réunie à Maroilles.
	Ouillie-la-Ribaude.	Ord. du 28 décembre 1825.	Réunie à St.-Léger-du-Houlley sous le nom de *Ouilly-du-Houlley*.
	St.-Pierre-de-Canteloup.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à St.-Hyppolite-de-Canteloup.
	Les Vaux.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à Hermival sous le nom d'*Hermival-les-Faux*.
	Villers-sur-Glos.	Ord. du 28 décembre 1825.	Réunie à Glos.
	S.-Aubin-s.-Auquainville.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Auquainville.
Livarot.	Les Autels.	Ord. du 25 décembre 1831.	La réunion prend le nom des *Autels-St.-Bazile*.
	St.-Bazile.		
	St.-Martin-des-Noyers.	Ord. du 19 décembre 1831.	Réunie à Mesnil-Oury sous le nom de *St.-Martin-du-Mesnil-Oury*.
	St.-Pierre-de-Courson.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Notre-Dame-de-Courson.
	Pontalery.	Ord du 19 juillet 1826.	Réunie à Mesnil-Durand.

Suite de l'arrondissement de LISIEUX.

Méxidon.	Cerqueux.	Ord. du 28 septembre 1826.	Réunie à S.-Crespin.
	Mirebel.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Quettiéville.
	Soquence.	Ord. du 4 décembre 1831.	Réunie à Ecajeul.
Orbec.	Abenon.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à la Folletière, sous le nom de *la Folletière-Abenon.*
	Bennerey.	Ord. du 22 juin 1825.	Réunie à la Chapelle-Yvon.
	Courtonuel.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à Cordebugle.
	La Halboudière.	Ord. du 31 mars 1825.	Réunie à Familly.
	Notre-Dame-de-Livet.	Ord. du 20 octobre 1824.	Rennie à St.-Paul-de-Courtonne.
St-Pierre-s.-D.	Le Tilleul.	Ord. du 19 décembre 1831.	Réunie à St.-Georges-en-Auge.

Arrondissement de PONT-L'ÉVÊQUE.

Blangy.	Ecorcheville.	Ord. du 28 novembre 1827.	Réunie au Breuil.
	Toutuit.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à St.-Benoit-d'Hébertot.
Dozuley.	Angoville.	Ord. du 21 novembre 1827.	Réunie à Cricqueville.
	La Caudemuche.	Ord. du 15 août 1827.	Réunie à Cresseveulle.
	St.-Clair-de-Bassenouville	Ord. des 27 septembre 1827 et 6 février 1828.	Goustranville est réuni. à St.-Clair ; le chef-lieu de la réunion est placé à Goustranville.
	Goustranville.		
	Trousseauville.	Ord. du 19 juillet 1826.	Réunie à Dives.
Honfleur.	Ableville.	Décret du 13 octobre 1809.	Réunie à Ablon.
	Crémanville.	Décret du 13 octobre 1809.	Réunie à Ablon.
	St.-Léonard ou la Rivière.	Ord. du 21 novembre 1831.	Prend le nom de la *Rivière St.-Sauveur.*
	St.-Martin-le-Vieux.	Arr. du Préf. du 26 mai 1813.	Réunie à Genneville.
Pont-l'Evêque	St.-Cloud.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à St.-Etienne-la-Thillaye.
	Daubeuf.	Ord. du 14 octobre 1827.	Réunie à Touques.
	Rabut.	Ord. du 13 avril 1828.	Réunie à Coudray.
	Roncheville.	Ord. du 1er juin 1828.	Réunie à St.-Martin-aux-Chartrains.

COLLÉGE ÉLECTORAL.

La députation du Calvados a perdu deux de ses membres, pendant l'année qui vient de s'écouler, M. de Lapommeraye et M. Thouret. Le premier siégeait depuis long-temps à la Chambre où l'avaient appelé les électeurs de l'arrondissement de Caen; le second y avait été envoyé en 1831 par l'arrondissement de Pont-l'Evêque. Tous deux, enlevés par une mort prématurée, ont laissé de justes regrets.

M. de Lapommeraye a été remplacé, le 30 mai 1832, par M. le colonel Chatry-Lafosse, O. *, qui, sur 436 votans, a obtenu 269 suffrages.

Le collége électoral de Pont-l'Evêque a élu, le 16 août 1832, M. Thil, conseiller à la cour de cassation, en remplacement de M. Thouret. Nombre de votans, 460; voix obtenues, 251

Enfin l'ordonnance du 11 octobre ayant appelé M. Guizot *, au ministère de l'Instruction publique, il a été réélu le 16 novembre par l'arrondissement de Lisieux. Sur 540 suffrages, il en a obtenu 358. C'est la cinquième fois que cet arrondissement le porte à la députation.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Classe de 1831.

CANTONS.	JEUNES-GENS				
	sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Bayeux.					
Balleroy.	25	57	60	1	143
Bayeux.	4	75	32	11	122
Caumont.	14	40	36	7	97
Isigny.	14	63	44	2	123
Ryes.	15	41	25	5	86
Trévières.	11	52	33	»	96
Arrondissement de Caen.	83	328	230	26	667
Bourguébus	8	44	25	»	177
Caen (Est).	14	113	56	2	185
Caen (Ouest).	7	94	30	1	132
Creully.	12	78	27	2	119
Douvres.	4	61	29	13	107
Evrecy.	11	63	39	»	113
Tilly-sur-Seulles.	9	64	27	»	100
Troarn.	9	62	47	1	119
Villers-Bocage.	13	56	33	2	104
Arrondissement de Falaise.	87	635	323	21	1,056
Bretteville-s-Laize.	71	31	18	»	120
Coulibœuf.	63	22	15	»	100
Falaise (1re. sect.)	48	6	26	2	82
Falaise (2e. sect.)	66	6	46	1	119
Harcourt.	104	23	18	»	145
	352	88	123	3	566

SUITE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

de la Classe de 1831.

CANTONS.	JEUNES-GENS				
	sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Lisieux.					
Lisieux (1re. sect.)	17	59	31	«	107
Lisieux (2e. sect.)	8	76	28	3	115
Livarot.	5	40	28	6	79
Mézidon.	2	49	16	1	68
Orbec.	13	45	50	3	111
St-Pierre-s.-Dives.	10	46	20	5	81
Arrondissement de Pont-l'Evêque.	55	315	173	18	561
Blangy.	10	43	25	3	81
Cambremer.	2	43	18	2	65
Dozuley.	2	55	16	6	79
Honfleur.	2	36	48	32	118
Pont-l'Evêque.	4	70	28	7	109
Arrondissement de Vire.	20	247	135	50	452
Aunay.	16	74	40	3	133
Bény-Bocage.	15	94	28	«	137
Condé-s.-Noireau	16	79	47	«	142
St.-Séver.	11	99	39	«	149
Vassy.	12	81	37	«	130
Vire.	11	88	68	3	170
	81	515	259	6	861

GARDE NATIONALE.

Une ordonnance du Roi du 17 mars 1831 a autorisé la formation, dans l'arrondissement de Pont-l'Evêque, des quatorze bataillons cantonnaux suivans :

Canton de Blangy (1).

1 *Blangy*, avec la subdivision de Brévedent, le Faulq, St.-Julien-sur-Calonne, Launay-sur-Calonne, Mesnil-sur-Blangy, St.-Philbert : 6 compagnies, 551 hommes.

2. *Bonneville-la-Louvet*, les Authieux-sur-Calonne, St.-Benoît-d'Hébertot avec la subdivision de Vieux-Bourg, St.-André-d'Hébertot : 5 comp., 528 hommes.

3. *Le Breuil*, Manneville-la-Pipard, Norolles, Manerbe, Coquainvilliers, Pierrefitte, la Torquesne (Pierville, les Parcs-Fontaines) : 8 comp., 657 hommes.

Canton de Cambremer.

1. *Beuvron*, avec les subdivisions de

(1) Les subdivisions réunies pour former une compagnie sont placées entre deux parenthèses ; le chef-lieu de chaque bataillon est imprimé en italiques.

Clermont et de Brocottes, (Victot, Ponfol, les Authieux-sur-Corbon) ; St.-Aubin-Lébisey (Rumesnil, Gerrôts, les Groiselliers) ; le Ham avec la subdivision de Hottot : 5 comp., 375 hommes.

2. *Bonnebosq* ; Auvillars avec la subdivision de Répentigny, Beaufour, Druval, (Valsemay, la Chapelle-Hainfray), (Léaupartie, Livet) ; Formentin avec les subdivisions de St.-Eugène et de Fournet : 8 comp., 682 hommes.

3. *Cambremer*, (Grandouet, Montreuil) St.-Ouen-le-Pin, la Roque-Baignard, Estrées avec la subdivision de Corbon ; 7 comp., 521 hommes.

Canton de Dozuley.

1. *Dives* avec la subdivision de Périers, Beuzeval avec les subdivisions de St.-Vaast et d'Auberville, Gonneville-sur-Dives, Douville, Heulland, Grangues avec la subdivision de Brucourt : 6 comp., 491 hommes.

2. *Dozuley* ; Cresseveulle, St.-Jouin, St.-Léger-Dubosq, Angerville, (Putot, Criequeville), Goustranville-St.-Clair,

Basseneville avec la subdivision de St.-Samson : 8 comp., 626 hommes.

3. *St-Pierre-Azif*, Villers-sur-Mer, Glanville, Danestal, (Branville, Bourgeauville), Blonville, avec la subdivision de Vauville, Annebault : 7 comp., 662 hommes.

Canton d'Honfleur.

2. *St.-Gatien*, Barneville, Pennedepie avec les subdivisions de Criquebœuf et de Vasouy, Ecquemanville : 4 comp., 338 hommes.

2. *Genneville*, Ablon, Fourneville avec la subdivision du Theil, Quetteville, Gonneville-sur-Honfleur, Larivière St.-Sauveur : 6 comp., 742 hommes.

Canton de Pont-l'Evêque.

1. *Beaumont*, Drubec, Clarbec, Reux, St.-Etienne-la-Thillaye, Tourgéville : 6 comp., 500 hommes.

2. *Touques*, Bonneville-sur-Touques, Hennequeville, Villerville, Trouville-sur-Mer, (Englesqueville, Canapville), (St.-Arnoult, Deauville, Benerville) : 8 comp., 743 hommes,

3. *Pont-l'Évêque*, Surville, Coudray, St.-Hymer, St.-Martin-aux-Chartrains, Tourville, St.-Melaine : 8 comp., 601 hommes.

Une autre Ordonnance du 29 janvier 1832 a modifié ainsi qu'il suit celle du 14 octobre 1831, en ce qui touche la composition des bataillons cantonnaux de *Fresné-le-Puceux* et d'*Urville* dans le canton de Bretteville-sur-Laize, arrondissement de Falaise.

Fresné-le-Puceux, Boulon, (Cintheaux, Quilly), Grimbosq, St.-Laurent-de-Condel, les Moutiers-en-Cinglais, Mutrécy, Barbery : 8 comp., 708 hommes.

Bretteville-sur-Laize, Urville, Gouvix, (Bretteville-la-Rabet, Grainville, Quesnay (1), Mesnil-Touffray), (Fresné-le-Vieux, Cingal, Moulines, Fontaine-Halbout), St.-Germain-le-Vasson, (Fontaine-le-Pin, Bray-en-Cinglais), Ouilly-le-Tesson : 8 compagnies, 867 hommes.

Par la même ordonnance, la commune de Vieux-Pont est distraite du bataillon

(1) La commune de Quesnay a été depuis cette époque réunie administrativement à Etrées-la-Campagne qui fait partie du bataillon de St.-Sylvain.

cantonnal de *St.-Pierre-sur-Dives*, pour entrer dans la composition du bataillon de *Ste.-Margueritte-de-Viette.*

Des Mobilisables.

Les lois du 22 mars 1831 et du 19 avril 1832 divisent en *six classes* les gardes nationaux susceptibles d'être mobilisés.

La 1re. se compose de tous les célibataires depuis 20 jusqu'à 35 ans accomplis, et des hommes mariés postérieurement à la publication de la loi du 22 mars 1831, avant d'avoir atteint l'âge de 23 ans.

Les quatre autres comprennent tous les gardes nationaux depuis 20 ans jusqu'à 30 ans accomplis qui se trouvent dans les catégories suivantes.

2e. *Classe :* les veufs sans enfans.

3e. *Classe :* les remplacés à l'armée, dont le remplaçant n'a pas encore accompli le temps de service exigé par la loi.

4e. *Classe* : les mariés sans enfans.

5e. *Classe :* l'aîné d'orphelins mineurs de père et de mère, le fils unique ou l'aîné des fils, ou, à défaut de fils, le petit-fils ou l'aîné des petits-fils d'une femme actuellement veuve, d'un père

aveugle ou d'un vieillard septuagénaire.

6e. *Classe :* les mariés avec enfans.

Le récensement de ces mobilisables par rang d'âge, par commune et par canton, a été exécuté cette année dans le Calvados, par suite de la disposition de l'article 2 de la loi du 19 avril 1832.

Les états qui suivent présentent le résultats de cet immense travail qui, sans doute, laisse beaucoup à désirer pour atteindre toute la régularité dont il est susceptible. Les maires qui, aux termes de la loi, doivent le réviser tous les ans au mois de janvier, ne perdront pas de vue que si le récensement était suivi d'un appel, ils encourraient une grave responsabilité en ne comprenant pas dans les classes tous les citoyens susceptibles d'être mobilisés.

RELEVÉ NUMÉRIQUE, *par canton, des citoyens mobilisables inscrits au registre matricule de la garde nationale, au 15 octobre 1832,*

CANTONS.	CLASSES					
	1re.	2e.	3e.	4e.	5e.	6e.
Balleroy	536	»	31	50	54	143
Bayeux	559	2	26	71	28	133
Caumont	393	1	23	24	32	62
Isigny	524	1	21	60	68	121
Ryes	337	»	21	58	43	102
Trévières	532	1	20	48	57	115
Totaux	2881	5	142	311	282	676
Bourguébus	256	2	9	55	25	132
Caen (est)	617	1	11	85	49	173
Caen (ouest)	713	»	18	98	36	232
Creully	475	1	66	86	32	146
Douvres	472	2	31	57	47	155
Evrecy	465	4	56	64	46	167
Tilly-sur-Seulles	450	1	57	94	46	179
Troarn	401	2	21	66	57	177
Villers	452	2	29	40	44	89
Totaux	4261	15	248	623	360	1450
Bretteville-sur-Laize	447	2	37	81	70	195
Coulibœuf	377	5	37	49	45	131
Falaise (1re. divis.)	274	1	16	41	13	102
Falaise (2e. divis.)	487	1	21	67	62	152
Harcourt	610	2	45	74	64	174
Totaux	2195	9	156	312	254	754

Suite du RELEVÉ NUMERIQUE *des citoyens mobilisables par canton.*

CANTONS.	CLASSES					
	1re.	2e.	3e.	4e.	5e.	6e.
Lisieux (1re. divis.)	455	1	55	71	43	114
Lisieux (2e. divis.)	548	»	20	56	55	129
Livarot	571	»	29	57	55	100
Mézidon	260	1	16	35	56	81
Orbec	420	»	24	62	31	141
St.-Pierre-s.-Dives	529	1	22	64	44	82
Totaux	2183	3	146	365	222	647
Blangy	379	2	29	44	41	71
Cambremer	273	»	25	45	26	65
Dozulé	548	1	28	46	31	92
Honfleur	495	1	27	90	61	200
Pont-l'Evêque	567	3	19	59	56	128
Totaux	1842	7	128	284	195	556
Aunay	552	»	37	59	47	121
Beny-Bocage	555	1	46	44	72	87
Condé-sur-Noireau	575	1	40	51	42	101
St.-Sever	637	1	62	48	94	117
Vassy	525	»	52	42	60	88
Vire	748	3	52	95	46	164
Totaux	3658	6	269	299	361	678

Relevé numérique, par arrondissement et par âge, des citoyens mobilisables inscrits au registre-matricule de la garde nationale.

1re. CLASSE. — Célibataires.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE														
	20 ans	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans	29 ans	30 ans	31 ans	32 ans	33 ans	34 ans	Totaux.
Bayeux. . .	130	313	292	284	271	241	206	179	151	170	150	154	136	115	89	2,881
Caen. . . .	171	569	592	455	358	328	328	243	255	280	190	155	173	142	112	4,261
Falaise. . .	83	318	269	235	194	154	169	123	141	127	79	98	108	52	45	2,195
Lisieux. . .	49	329	284	175	166	169	155	133	130	127	104	98	106	91	67	2,183
Pont-l'Evêque	87	188	217	184	133	150	146	107	118	111	87	92	85	76	81	1,842
Vire. . . .	154	386	384	367	271	279	242	248	202	250	195	202	168	161	149	3,658
TOTAUX. . .	674	2,103	2,038	1,700	1,393	1,428	1,246	1,033	997	975	805	799	776	637	543	17,000

2°. CLASSE. — Veufs sans enfans.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE										
	20 ans.	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans.	29 ans.	TOTAUX.
Bayeux. . . .	»	»	»	»	1	1	»	1	»	2	5
Caen.	»	»	»	2	4	1	3	1	1	3	15
Falaise. . . .	»	»	1	»	1	2	1	1	1	2	9
Lisieux. . . .	»	»	»	1	»	»	»	1	1	»	3
Pont-l'Evêque. .	»	»	»	»	2	1	»	1	2	1	7
Vire.	»	»	»	»	»	1	»	1	1	3	6
TOTAUX. .	»	»	1	3	8	6	4	6	6	11	45

3e. CLASSE. — Citoyens remplacés à l'armée.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE										
	20 ans.	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans.	29 ans	TOTAUX
Bayeux. . . .	1	25	22	23	20	16	14	10	10	1	142
Caen.	8	41	59	37	27	26	22	15	11	2	248
Falaise. . . .	12	20	36	18	19	15	17	9	7	5	156
Lisieux. . . .	4	29	35	18	28	23	15	7	7	1	146
Pont-l'Evêque. .	2	28	26	22	19	19	11	6	5	»	128
Vire.	4	44	52	33	33	33	30	22	15	3	269
TOTAUX. .	31	167	230	151	136	132	109	69	55	10	1,089

ADMINISTRATION.

137

4e. CLASSE. — Mariés sans enfans.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE										
	20 ans.	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans.	29 ans.	TOTAUX.
Bayeux.	1	3	4	10	33	43	47	65	46	59	311
Caen.	2	9	20	46	78	87	93	93	98	97	623
Falaise.	»	3	11	28	37	48	50	42	42	51	312
Lisieux.	»	2	9	23	31	45	60	65	55	73	363
Pont-l'Évêque.	»	1	3	20	29	30	45	52	58	46	284
Vire.	»	2	6	22	31	34	46	42	50	66	299
TOTAUX.	3	20	53	149	239	287	341	359	349	392	2,192

5e CLASSE. — Citoyens qui se trouvent dans l'un des cas prévus par l'article 145 de la loi du 22 mars 1831.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE										
	20 ans.	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans.	29 ans.	TOTAUX.
Bayeux.	11	43	40	21	32	21	35	33	20	26	282
Caen.	17	56	67	34	37	42	29	28	24	26	360
Falaise.	20	39	21	24	25	25	53	24	20	23	264
Lisieux.	3	37	29	26	25	24	26	17	15	20	222
Pont-l'Évêque. .	9	30	36	17	18	19	24	14	15	13	195
Vire.	19	49	44	44	33	43	41	30	27	31	361
TOTAUX. .	79	254	237	166	170	174	188	146	121	139	1,674

6e. CLASSE. — Veufs ou Mariés avec Enfans.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE DES INSCRITS DE L'AGE DE										
	20 ans.	21 ans.	22 ans.	23 ans.	24 ans.	25 ans.	26 ans.	27 ans.	28 ans.	29 ans.	TOTAUX
Bayeux.	»	6	9	38	47	73	88	104	135	176	676
Caen.	2	11	31	62	101	144	225	249	310	315	1,450
Falaise. . . .	1	2	17	30	49	97	121	129	152	160	754
Lisieux. . . .	1	5	6	38	51	78	86	111	120	151	647
Pont-l'Evêque. .	»	3	12	20	32	67	81	96	112	133	556
Vire.	»	4	15	24	24	63	103	130	129	186	678
TOTAUX. .	4	31	86	212	304	522	704	819	958	1,121	4,761

ANALYSE DES VOTES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Grandes routes.

On se plaint depuis long-temps, et avec raison, dans le Calvados, du mauvais état des routes royales. Il n'en est pas de même dans les départemens voisins, et notamment dans la Manche où ces routes sont parfaitement entretenues. D'où vient cette fâcheuse exception? Les raisons qu'on en donne ne paraissent pas complétement satisfaisantes : on dit que la Manche est favorisée dans les allocations qu'elle obtient du ministère, et que les matériaux y sont d'une meilleure qualité. Mais il est difficile de penser que sous un gouvernement où tant de voies sont ouvertes à la répression des abus, le département de la Manche ait été habituellement l'objet d'une préférence que rien ne pourrait justifier. D'un autre côté, comment s'en prendre à la nature et à la qualité des matériaux, quand on sait que, dans le Calvados, les routes les plus voisines des carrières de grès, ne sont pas dans un meilleur état que les autres? Il est donc permis de croire que la dégradation de la plupar

de nos routes ne doit pas être exclusivement attribuée à ces causes, et qu'il en est d'autres qu'il serait utile de rechercher et de signaler.

Le conseil-général justement frappé d'un état de choses aussi fâcheux, réclame annuellement des allocations plus fortes; mais ses demandes demeurent ordinairement sans résultat.

Dans sa session de 1832, il a chargé une commission d'examiner si les baux à long terme, pour l'entretien des routes, ne seraient pas préférables au mode actuel des adjudications. Nous croyons que les deux systèmes peuvent être également bons, et qu'on peut en attendre tous les avantages désirables, pour peu qu'on surveille efficacement les réceptions de matériaux et qu'on tienne la main à ce qu'ils soient employés en temps opportun.

La ville de Condé a voté 3,000 fr. pour contribuer à la reconstruction du pont qui traverse, dans ses murs, la route royale de Caen à Angers. Le conseil général demande que le gouvernement se charge du surplus de la dépense. Il émet le même désir pour la réparation du pont que la route royale de Caen à Granville emprunte

dans la commune de Pontfarcy. L'achèvement de cette route elle-même lui paraît un objet fort urgent.

Des allocations sont portées au budget pour qu'on continue en 1833, au moins pendant une lieue, la route de Falaise à Rouen, entre Orbec et Livarot.

Par une délibération du 8 juin, le conseil a invité l'ingénieur en chef à étudier le projet d'une route de Vire à Tinchebray.

Les arrondissemens de Caen, de Lisieux et de Vire ont réclamé :

Le premier, le prolongement jusqu'à Aunay de la route départementale n°. 8, qui ne s'étend encore que de Caen au pont de Landes ;

Le second, la conversion en grande route du chemin vicinal de Lisieux à Pont-Audemer par Cormeilles ;

Enfin, le troisième, l'ouverture d'une nouvelle route entre Aunay et Vassy.

Ces diverses demandes sont ajournées.

L'arrondissement de Pont-l'Evêque avait exprimé le vœu qu'une grande communication fût ouverte entre Dives et Touques. Ce serait un moyen d'indemniser Dives de la perte que lui fait éprouver la translation du chef-lieu du canton à Dozulé. L'établis-

sement d'une route sur cette partie si riche de notre littoral serait d'ailleurs d'une immense utilité. Ajoutons que les riverains s'offrent de concourir pour moitié dans la dépense qui est évaluée à cent mille francs. Le conseil qui ne s'est pas regardé comme compétent, a renvoyé l'affaire à l'examen du préfet.

Pont à bascule.

Il demande qu'on établisse un pont à bascule sur la route royale d'Honfleur à Alençon, entre les villes d'Honfleur et de Pont-l'Evêque.

Instruction publique.

Le rétablissement de l'école de médecine de Caen est de nouveau sollicité par le conseil.

Il engage le préfet à recommander au recteur l'usage du petit atlas élémentaire de Le Sage dans les écoles publiques, affecte quelques fonds aux dépenses des comités cantonnaux et à l'école normale d'enseignement mutuel, et arrête que les quatre exemplaires de la collection des classiques

latins de M. Lemaire, pour lesquels le département avait souscrit, seront donnés à la préfecture, à la bibliothèque du collége royal et à celles de Falaise et de Vire (1).

Il faut espérer que le temps approche où l'instruction primaire, régie par une loi nouvelle, efficacement encouragée par le gouvernement, et appréciée comme elle doit l'être par tous les corps délibérans, obtiendra des conseils généraux des allocations proportionnées à ses besoins et à son importance.

14e. *division militaire.*

La délibération prise le 7 juin pour solliciter le rétablissement de la 14e. division militaire est particulièrement remarquable. Le conseil a parfaitement démontré que cette mesure qui intéresse le vingtième de la population du royaume, et que les circonstances rendent de plus en plus opportune, n'imposerait presqu'aucun sacrifice à l'état.

(1) Il est à regretter que la bibliothèque de Caen ait été oubliée dans ce partage, où d'ailleurs on ne s'attendait guère à voir figurer la préfecture.

Législation.

L'article 619 du code de commerce qui attribue à l'autorité le droit de désigner les notables commerçans, devrait être révisé.

Il en est de même du décret du 30 décembre 1809, sur les fabriques. Il serait à désirer que les conseils de fabrique fussent élus par les conseils municipaux pour trois ans, et que les fonctions de receveurs appartinssent de droit aux percepteurs.

Mendicité.

Le conseil général désire avec raison que le gouvernement s'occupe de l'extinction de la mendicité : il propose le problême et ne le résout pas.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1832.

DÉSIGNATION DES FONDS.	CONTRIBUTIONS								Total.	
	foncière.		portes et fenêtres.		personn. et mobilière		patentes.			
	fr.	c	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c
Principal.	3,743,518	»	452,100	»	652,700.	»	317,925	23	5,166,043	23
16 centimes pour dépenses générales.	598,930	88	72,336	»	104,432	»	»	»	775,698	88
4 *id.* *id.*	»	»	»	»	»	»	12,717	01	12,717	01
19 *id.* pour dépenses départementales fixes, variables et fonds commun.	711,370	42	»	»	124,015	»	»	»	835,245	42
2 *id.* pour secours, dégrèvemens, non-valeurs, etc.	74,866	56	»	»	13,054	»	»	»	87,920	56
5 *id.* *id.*	»	»	32,605	»	»	»	15,896	26	58,501	26
5 *id.* pour dépenses d'utilité départementale.	187,165	90	»	»	32.655	»	»	»	219,800	90
5/4 *id.* pour opérations cadastrales.	28,074	89	»	»	»	»	»	»	28,074	89
4 cent. 60 c. pour impositions départementales extraordinaires.	172,299	54	»	»	»	»	»	»	172,299	54
5. *id.* *id.*	»	»	»	»	19,581	«	»	»	19.581	»
5 *id.* pour dépenses communales ordinaires.	186,754	65	»	»	32,508	90	»	»	219,263	55
Impositions communales extraordinaires.	138,176	35	2,676	02	17.986	21	849	47	159.685	05
Réimpositions.	13,366	25	»	»	10,997	04	»	»	24,365	29
Totaux.	5,854 180	24	549,717	02	1,007,907	15	347,387	97	7,759,192	38

Répartition des contributions directes de 1832 *entre les arrondissemens.*

Arrondissemens.	Foncière.		Portes et Fenêtres.		Personnelle et Mobilière.		Patentes.		Total.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Caen. . . .	1,443,792	16	182,125	94	512,584	56	134,401	07	2,072,903	73
Bayeux. . .	1,096,126	07	82,299	97	157,416	20	33,037	52	1,368,879	76
Falaise. . .	650 470	21	56,682	26	112,623	82	39,699	40	859,475	69
Lisieux. . .	1,016,184	94	100,378	11	161,309	43	68,279	91	1,346,152	39
Pont-l'Evêque.	1.013,195	12	79,393	72	126,778	56	31,126	98	1,250,499	38
Vire. . . .	634,411	74	48,892	02	137,194	58	40,843	09	861,281	43
	5,854,180	24	549,717	02	1,007,907	15	347,387	97	7,759,192	38

AGRICULTURE.

La récolte de 1832 est une des plus abondantes dont il ait été fait mention dans nos annales agricoles.

Peu s'en est fallu cependant que les pluies qui en ont contrarié les derniers jours ne lui aient causé des dommages irréparables. Quelques blés tardifs ont souffert ; il n'était pas rare de voir même dans la plaine de Caen, découverte et et aérée, des javelles humides dont le grain commençait à germer. Deux ou trois beaux jours ont arrêté les progrès du mal qui n'a eu d'autre résultat que de rendre les cultivateurs plus difficiles sur le choix des semences.

Le prix des céréales a considérablement baissé depuis la moisson. On a vendu du froment au-dessous de 15 fr. l'hectolitre, ce qui n'avait pas eu lieu depuis une dixaine d'années.

Les fourrages ont également éprouvé une grande diminution de prix.

Les semailles d'automne se sont faites généralement en temps convenable, quoique des pluies abondantes aient contrarié les dernières.

Prix moyen de l'hectolitre de céréales pendant l'année 1831.

Froment, 22 fr. 09 cent.; seigle, 14 fr. 81 cent.; orge, 10 fr. 78 cent.; sarrasin, 11 fr. 63 cent.; avoine, 8 fr. 44 cent.

Tableau du prix moyen des grains pendant les trois derniers mois de 1831.

Grains.	Octobre.		Novembre.		Décembre.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Froment. .	21	72	21	49	21	02
Seigle. . .	13	67	13	89	14	19
Orge. . . .	10	34	10	52	10	30
Sarrasin. .	10	12	10	11	9	95
Avoine. . .	7	90	7	72	7	62

Tableau du prix moyen des grains pendant les neuf premiers mois de 1832.

Grains.	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai.		Juin.		Juill.		Août		Sept.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Froment.	21	08	22	59	22	75	23	85	23	98	25	45	24	52	22	81	19	50
Seigle.	14	65	16	»	17	02	16	55	14	96	18	25	16	13	13	17	12	85
Orge.	10	55	11	21	12	15	12	45	13	05	13	95	12	62	12	28	8	84
Sarrasin	10	13	10	88	12	04	11	92	12	05	14	67	12	20	12	29	11	85
Avoine.	7	69	7	80	8	11	8	58	8	44	8	49	8	58	8	50	7	86

Quantités d'hectolitres de grains vendus dans les principaux marchés, pendant l'année 1831.

Marchés.	Froment.	Seigle.	Orge.	Sarrasin.	Avoine.
Bayeux.	52,128	44	792	621	1,872
Argences.	41,616	364	13,200	1,252	4,608
Bretteville-l'Orgueilleuse.	15,504	»	»	»	256
Caen.	50,066	296	2,803	1,864	2,916
Creully.	14,520	»	1,006	840	1,704
Evrecy.	15,968	120	1,960	»	56
Troarn.	14,528	96	5,320	632	576
Villers-Bocage.	9,017	112	1,248	3,211	11,401
Falaise.	27,504	2,976	28,832	6,416	28,116
Harcourt.	10,216	598	1,745	2,928	2,736
Ouilly-le-Basset.	6,984	»	808	5,496	5,472
Lisieux.	22,464	1,320	4,209	»	5,240
Orbec.	9,672	576	»	»	4,68[illegible]
St.-Pierre-sur-Dives.	19,218	»	14,696	624	4,156
Honfleur.	7,824	»	»	»	»
Pont-l'Evêque.	4,248	542	1,176	»	457
Aunay.	9,288	94	1,032	9,517	7,922
Condé-sur-Noireau.	14,744	1,556	1,222	6,720	8,352
Vire.	16,447	488	1,199	5,265	8,582

Il résulte du tableau ci-dessus que les halles de Caen, d'Argences et de Bayeux sont celles où il se vend le plus de froment; viennent ensuite Falaise, Lisieux et St-Pierre-sur-Dives. La halle la plus importante est celle de Falaise, où le nombre d'hectolitres de grains vendus en 1831 s'est élevé à 87,143.

HARAS. — ÉTALONS.

Le conseil général s'est plaint du mauvais choix des étalons envoyés par le haras de St.-Lo dans l'arrondissement de Bayeux. Le gouvernement s'empressera sans doute, de faire droit à ses justes réclamations. Il est bien à désirer qu'il accède également à une demande du conseil de l'arrondissement de Vire, tendant à ce qu'on place dans cette ville, ou dans les environs, une station d'étalons de selle et de trait, tirés des haras de l'Etat. C'est particulièrement dans cette localité qu'il importe de ne rien négliger pour l'amélioration des races.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT.

5,150 fr. ont été distribués en 1832 aux propriétaires des meilleures juments poulinières, savoir : à la foire d'Argences, 3,650 fr., et à celle de la Toussaint, à Bayeux, 1,500 fr.

A Argences, la 1re. prime de 500 fr. a été accordée à M. Brion, de la commune de Beuvron ; la 2e., de 500 fr., à M. Le-

fresne, de Brocotte; la 3e., de 450 fr., à M. Londe, de Putot; la 4e., de 400 fr., à M. Lallier, de Pontfol; la 5e., de 400 fr, à M. Lefresne, de Brocotte; la 6e., de 350 fr., à M. Martin, de St.-Samson; la 7e., de 300 fr., à M. Lefèvre-Monfort, de St.-Pierre-du-Jonquet; la 8e., de 300 fr., à M. Cornet, de Caen; la 9e., de 250 fr., à M. Lelièvre, de Brucourt; la 10e., de 200 fr., à M. Surlemont, de Beuvron.

A Bayeux, la 1re. prime, de 400 fr., a été obtenue par M. Gats, propriétaire, de cette ville; la 2e., de 300 fr., par M. Adeline, de Blay; la 3e., de 300 fr., par M. Adeline père, propriétaire à Vaucelles; la 4e., de 250 fr, par M. Simon, de Saonnet; la 5e., de 250 fr., par M. Duhamel-Rougemont, de St.-Vigor-le-Grand.

Si ces primes ne sont pas reparties d'une manière plus égale entre ces deux localités qui ont également droit aux encouragemens, c'est parce que les jumens que le pays d'Auge présente à la foire d'Argences sont bien supérieures à celles que le Bessin fait ordinairement concourir à la foire de Bayeux.

DESTRUCTION DES TAUPES.

La commune de St.-Quentin de la Roche, dont les terres sont dévastées par les taupes, avait exprimé le vœu qu'on s'occupât de la destruction de ces animaux, dont le nombre augmente d'une manière fâcheuse presque sur tous les points du département. Les frais qu'elle occasionnerait pourraient être prélevés au moyen d'un rôle ; à défaut d'autres ressources. Quelque fût d'ailleurs le moyen auquel on croirait devoir s'arrêter, il importait que la mesure fût générale ; car ce serait sans succès que des propriétaires isolés, ou même des communes entières chercheraient à s'en débarrasser, si on ne leur faisait pas une guerre simultanée dans toutes les localités où elles abondent.

Le conseil général a rejeté cette demande par des motifs qui ne nous paraissent pas de nature à satisfaire les cultivateurs.

On lit, en effet, dans sa délibération du 8 juin, que la taupe n'est pas véritablement nuisible à l'agriculture, en ce qu'elle ne vit que d'insectes sans attaquer les plantes ni les racines.

L'observation paraît vraie ; mais s'ensuit-il qu'elle ne cause aucun dommage ? Qu'on le demande aux herbagers du pays d'Auge et aux cultivateurs de la plaine de de Caen. Si elle n'attaque pas les racines des céréales et des graminées, elle les fait périr en les isolant du sol par d'innombrables excavations. Nous avons vu des prairies artificielles complètement détruites et qui ressemblaient de loin à des champs nouvellement labourés, tant elles étaient recouvertes de taupinières.

Que la mesure réclamée par la commune de St.-Quentin présente des difficultés dans l'exécution, on le conçoit sans peine ; mais que la destruction des taupes ne fût pas profitable à l'agriculture, c'est ce qu'il n'est pas possible d'admettre, malgré l'opinion du conseil général.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Barrage de l'Orne.

Le conseil général a appelé cette année l'attention du gouvernement sur l'utilité de s'occuper enfin du barrage de l'Orne qui donnerait au port de Caen une si haute importance. Espérons que ce projet, si longuement étudié, sortira enfin des cartons ou un pouvoir occulte le retient prisonnier depuis trop long-temps.

Fabriques de draps.

Le même conseil a renouvellé ses instances pour que le gouvernement fasse participer la fabrique de draps de Vire aux fournitures faites pour l'habillement des troupes.

Marchés.

Il appuie la demande formée par la ville d'Orbec de l'établisement d'un marché aux

veaux, et laisse à l'administration le soin d'en fixer le jour.

Un marché au beurre qui se tient illégalement à Carentan tous les vendredis fait un tort considérable à celui d'Isigny. Le conseil municipal de cette dernière ville demande que le sien soit fixé le même jour que le marché de Carentan, dans l'espoir sans doute de faire tomber celui-ci, en établissant une concurrence qu'il ne pourrait supporter.

Le conseil général a rejeté cette proposition, en se fondant sur le tort que ce changement ferait aux marchés de Caen et de Bayeux qui se tiennent le vendredi et le samedi; mais il se réunit à la ville d'Isigny pour demander la suppression du marché de Carentan.

Il est probable que cette demande n'aura pour résultat que de faire autoriser régulièrement le marché de Carentan.

FOIRES DU DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 1833.

Janvier.

8, Villers-Bocage. 15, St.-Germain-du-Crioult.

Février.

3, Douvres et St.-Sever *(la Chandeleur)*. 7, Condé-sur-Noireau, *grand jeudi* (pénultième jeudi avant le carnaval). 18, St.-Pierre-sur-Dives *(le lundi gras)*. 20, Lisieux *(mercredi des cendres)*. 25, Caen, *(1er. lundi de carême)*.

Mars.

1er., St.-Sever. 4, Ouilly-le-Basset. 5 *Harcourt*. 12, le Billot, ou Notre-Dame-de-Fresnay. 14, Caen *(la mi-carême)*. Condé-sur-Noireau *(idem)*. 15, Honfleur, 2 jours. 17, Argences. 18, Fervaque. 20, St.-Martin-des-Besaces. 22, St.-Sever. 25, Ouilly-le-Basset (dernier lundi de mars). 26, St.-Pierre-sur-Dives, Villers-Bocage., 28, Beaumont et Condé *(foire fleurie)*.

Avril.

2, Harcourt (mardi de la semaine sainte). 4, Lisieux *(Jeudi Saint)*. 5, Caen *(Vendredi Saint)*, Cesny-Bois-Halbout. 9, Vassy. 10, Dozuley, Troarn. 15, Montamy (lundi de la Quasimodo). 18, Beaumont, Caumont (jeudi après la Quasimodo). 20, Aunay, Touques. 21, Caen *(foire franche)* 15 jours. 23, Coulibœuf, St.-Julien-le-Faucon, St.-Sever. 25, St.-Germain-du-Crioult.

Mai.

1er., St.-Pierre-sur-Dives. 5, Glanville, 6, Pont-l'Evêque (1er. lundi de mai). 9, Livarot. 15, Condé, Crèvecœur, Roncheville (mercredi des Rogations). 17, Vire *(les Rogations)*, 8 jours. 21, Falaise, Harcourt, Vassy. 25, Landelles (samedi avant la Pontecôte), St.-Sever. 28, Plessis-Grimoult.

Juin.

3, Caen *(la Trinité)*, le Billot, Pont-

l'Evêque (1er lundi de juin. 5, Condé *(St.-Sacrement)*. 11, Lisieux, 8 jours, Vassy. 14, Trévières. 19, St.-Sever. 20, Falaise *(St.-Gervais)*. 25, Bayeux, Douzuley *(St.-Jean)*. 26, St.-Martin-Don. 30, Lisieux, 2 jours; Villers-Bocage, 2 jours.

Juillet.

1er., Tilly-sur-Seulles (premier lundi de juillet). 4, Formigny. 8, Ouilly-le-Basset (2e. lundi de juillet). 14, le Billot, St.-Sever. 17, Honfleur *(St.-Léonard)*, 12 jours. 18, Banneville-sur-Ajon, Bourgeauville, Cambremer, Caumont et St.-Omer. 20, Balleroy. 22, Annebault, Tilly-sur-Seulles, Isigny, St.-Pierre-sur-Dives, Touques, le Torquesne *(la Madeleine)*. 23, Vassy. 24, Harcourt, Orbec. 25, Bonnebosq, St.-Julien-sur-Calonne. 26, Cesny-Bois-Halbout, Sept-Vents. 28, Aunay, Donulé. 29, le Torquesne.

Août.

1er., Beaumont, la Cambe, Lisieux. 2, St.-Laurent-sur-Mer. 5, le Torquesne. 10, Falaise, 15 jours. 11, Sept-Vents.

16, Falaise *(Foire de Guibray)*. 24, St.-Sever. 26, Ouilly-le-Basset (dernier lundi d'août). 27, Villers-Bocage.

Septembre.

1er., Condé *(St-Gilles)*, 8 jours. 6, St.-Julien-de-Mailloc. 8, Clécy *(la Landelle)*. 9, Dives, 3 jours, St.-Pierre-sur-Dives, 4 jours. 10, Vassy. 12, Evrecy. 13, Montamy. 14, Bayeux *(Ste.-Croix)*, Blangy, le Plessis-Grimoult. 15, Falaise *(petite Guibray)*, 8 jours. 16, St.-Julien-le-Faucon, 2 jours. 22, Harcourt, 3 jours. 25, le Billot, St.-Sever. 29, Caen *(St.-Michel)*; Vire, 8 jours. 30, Pont-l'Evêque.

Octobre.

1er., Annebault, Falaise. 2, Orbec. 6, St. Sylvain. 7, Fervaques (1er. lundi d'octobre), 2 jours. 10, St.-Denis-Maisoncelles. 16, Lisieux. 18, Argences, 2 jours; Bayeux, Honfleur, 2 jours. 22, Vassy. 25, St.-Sever. 28, Caen (*St.-Simon St.-Jude*); Etouvy, Touques.

Novembre.

2, Bretteville-sur-Laize. 3, Bayeux (*la Toussaint*), 2 jours. 4, Ouilly-le-Basset, Tilly-sur-Seulles (premier lundi de novembre). 6, Crèvecœur. 8, St.-Martin-Don. 9, Coulibœuf. 11, Isigny, 3 jours. 12, Condé (*St.-Martin*), Méridon, 2 jours, Pont-l'Evêque, Harcourt (2e. mardi de novembre). 14, Caumont. 15, Montamy. 16, Troarn. 18, St.-Sever. 21, Trévières (le jeudi qui suit le 14 novembre). 22, Falaise. 23, Plessis-Grimoult. 26, Honfleur, 8 jours, Vire. 29, St.-Pierre-sur-Dives. 30, Cormolain.

Décembre.

1er., Livarot. 6, Bayeux (*St.-Nicolas*), St.-Hippolyte-de-Canteloup. 7, Vire. 26, Bonnebosq, Caumont (le jeudi après Noël). 28, Caen. 31, St.-Sever.

FOIRES MENSUELLES.

Falaise, tous les samedis, de Pâques à la St.-Michel.

Balleroy, le 1er. mardi de chaque mois.

Creully, le 1er. mercredi de chaque mois.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Lundi.

Caen, Condé-sur-Noireau, Pont-l'Evêque, Vire, Beuvron, Fervaques, Ouilly-le-Basset, St.-Pierr-sur-Dives, Tilly-sur-Seulles.

Mardi.

Lisieux, Balleroy, Cheux, Dozulé, Dives, Harcourt, St.-Julien-le-Faucon, Vassy.

Mercredi.

Caen, Falaise, Honfleur, Isigny, Orbec, Vire, Bonnebosq, Blangy, Crèvecœur, Creully, Villers-Bocage.

Jeudi.

Lisieux, Condé-sur-Noireau, Argences, Beaumont, Bény-Bocage, Bretteville-l'Or-

gueilleuse, Caumont, Evrecy, Littry, Livarot.

Vendredi.

Caen, Pont-l'Evêque, Vire, Cesny-Bois-Halbout, Trévières.

Samedi.

Bayeux, Falaise, Dives, Honfleur, Lisieux, Aunay, le Billot (*hameau de Notre-Dame-de-Fresnay*), la Délivrande (*hameau de Douvres*), St.-Martin-de-Fresnay, Mézidon, St-Sever, Touques, Troarn.

PERSONNEL.

§ Ier. *Ministère du commerce et des travaux publics.*

PREFECTURE.

M. TARGET, ✻ *préfet.*

M. LEGRIP, ✻ *conseiller de préfecture, faisant fonctions de secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture.

MM. Lair ✻, Legrip ✻, Lance ✻, F. Boisard, Marc.

Organisation et attribution des bureaux.

1re. DIVISION : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Personnel.

Personnels des Administrations; Conseils de Prud'hommes; Chambre de Commerce; Notables Commerçans; Tribunaux de commerce; Administrations charitables; Jurys médicaux; Congés et Délégations; Listes électorales et du Jury; Colléges électoraux; Elections municipales.

Police.

Police générale et locale; Visa et légalisation; Passeports; Ports d'Armes; Actes de l'état civil; Police médicale; Police sanitaire; Établissemens insalubres et incommodes; Épizooties; Police des Manufactures; Foires et Marchés; importations et exportations des Grains; circulation des subsistances; Voitures publiques.

Instruction et beaux Arts.

Instruction publique; Imprimerie et Librairie; Livres venant de l'étranger; Journaux; Théâtres; Sociétés savantes; Bibliothèques; Musées; Antiquités; Monumens; Souscrip-

tions ; Brevets d'invention ; exposition des produits de l'industrie ; Population ; Statistique ; Recueil administratif.

Bureau des Archives.

Archives départementales.

Bureau du Conseil de Préfecture.

Contentieux administratif ; enregistrement et expédition des affaires soumises au Conseil.

2°. DIVISION.

Administration départementale et communale.

Administration départementale.

Comptabilité des recettes et dépenses à la charge du trésor ; ainsi que de celles à la charge du département ; Domaines ; culte Catholique et culte Protestant ; traitemens de l'ordre judiciaire ; frais de justice.

Administration communale.

Administration et comptabilité des communes ; Hospices ; Bureaux de bienfaisance et autres établissemens publics ; Commerce et Agriculture ; Haras ; Étalons ; Primes ; Récoltes ; droits de hallage ; terrage.

Travaux publics.

Bâtimens civils ; Ponts-et-chaussées ; Voirie urbaine et vicinale.

3°. DIVISION.

Contributions et Recrutement.

Contributions.

Contributions directes et Mines ; prestations ; impositions locales pour le salaire des gardes champêtres et les chemins vicinaux ; fonds de non valeurs, de secours et de réimposi-

tion ; réclamations ; comptabilité des dépenses payables par les receveurs des finances ; visa des récépissés de versement ; percepteurs ; cautionnemens ; poursuites en matière de contributions directes ; porteurs de contraintes et garnisaires ; vérification des caisses des receveurs des deniers publics ; caisse centrale et de service ; débets des comptables ; poids et mesures ; mercuriales.

Contributions indirectes ; Octrois ; Douanes ; Timbre et enregistrement ; Loteries ; marques d'or et d'argent ; Bacs et Bateaux ; pêches des rivières navigables et flottables ; Bois et Forêts ; cautions et caisses d'épargnes ; Compagnies d'Assurances ; cotisations municipales et particullères ; amendes de police, de grande voirie et de l'Univeraité ; Agens de change et Courtiers ; Bon-Sauveur.

Cadastre.

Réunions de communes ; délimitations ; arpentage ; expertise ; personnel des géomètres ; comptabilité des fonds affectés au cadastre ; réclamations.

Bureau Militaire.

Exécution des lois sur le recrutement de l'armée ; répartition du contingent assigné au département, opérations du tirage ; conseil de révision ; actes administratifs de substitution et de remplacement ; enrôlemens volontaires ; examen des réclamations ; sursis illimités de départ ; congés ; police des jeunes soldats en disponibilité ; autorisations de mariage ; passeports ; justice militaire ; poursuites contre les déserteurs et retardataires ; frais de recrutement ; Marine.

Bureau spécial des gardes nationales.

Récensemens ; Formation des contrôles ; Organisation communale et cantonnale ; Corps spéciaux ; Élections ; Nominations ; Jurys de révision ; Conseils de discipline ; Mobilisation ; Conseils d'administration ; Dépenses.

Mes employés entrent dans les bureaux à 9 heures du matin et en sortent à quatre.

Les bureaux sont ouverts au public depuis 11 heures jusqu'à 2, les lundis et les vendredis seulement.

Il y a exception à cette règle en faveur des chefs d'ad-

ministration, qui peuvent être reçus tous les jours, et les comptables assujétis à des versemens périodiques, qui y sont admis pour le *visa* de leurs récépissés.

Les audiences publiques du Préfet ont lieu les lundis et les vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les personnes qui désirent des audiences particulières doivent les demander par écrit.

Conseil général du département.

MM. le marquis de Mathan O. ✻, pair de France ; Lance ✻, conseiller de préfecture ; Leclerc ✻, ancien député ; de Bellemare, ancien député ; Lafontaine-Grancourt ; Thierry, professeur de chimie à la Faculté ; le vicomte Marc de St.-Pierre ; Bertauld ✻, conseiller à la Cour royale ; de Tilly ✻, ancien député ; Tardif, député ; Gourdier des Hameaux O. ✻ ; Letellier, maire de Bayeux ; Fleury, député ; Bazire, banquier à Falaise ; Belcourt ; de Chaumont de Quittry ; Le Cordier-Duperrey ; de Cachelieu (Frédéric) ; Lenouvel ✻, député ; Moulin O. ✻, maire de Vire ; Rocherullé-Deslongrais, adjoint au maire de Vire ; de Turgot ✻ ; Legrand, maire de St.-Pierre-sur-Dives ; Le Carpentier, maire d'Honfleur.

SOUS-PREFECTURES.

Arrondissement de Caen.

Les fonctions de sous-préfet y sont réunies à celles de préfet.

Conseil d'arrondissement : MM. Raoul-Delaistre ; Daigremont-Saint-Manvieux ✻ ; Dumesnil-Dubuisson ; Denis (Guillaume) ; Asselin ; Lefrançois (Victor) ; Osmont ; Calenge ; Garin ✻ ex-adjudant-général ; Delafresnaye de St.-Agnan ; Lehodey, maire d'Hermanville.

Arrondissement de Bayeux.

M. de Grouchy, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Le Véel-Desjardins ; Douesnel-Dubosq ; de Tilly O. ✻ (Hilaire) ; Douesnel ; Hébert ; Flaust ; Labbey ; Pophillat (Pierre) ; Chauffrey (Auguste) ; Crépel ; Joret-Desclosières (Adolphe).

Arrondissement de Falaise.

M. Collombel O. ✻, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Mesley-Lamoissonnière ; de Bazoches ; Le Brethon ; de Dampierre ; Labbé ; Rivière (Gabriel-François) ; de Belleau ; de Morchêne ; Pagny, notaire à Maizières ; Boisauney ; Le Donnay.

Arrondissement de Lisieux.

M. Louis Nasse, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Becquemont ; Gannel ; Ricquier ; Pain ; Lebret du Désert ; Labbey ; Delanney ; Fleuriot (J^s.-Marie) ; Lafontaine-Grandcourt ; Tubœuf-Dubosquet ; Groult,

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Dunepveu, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Duhamel; Páris; Varin de Prestreville; de Vauquelin; Lecharbonnier; Boisrenoult; Aumont fils aîné; Labbey; Poupart (P.-L.-Constance); Isabel-Despares (François-Benjamin); Lebourg.

Arrondissement de Vire.

M. Le Mansel, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. de Prépetit; maire à Condé; Andouillet; Leprince; Youf, Lebourgeois; Desaigremont; Lebailly; Lalouel; Châtel; Lenormand; Moulin-Dubourg.

MAIRES DU DEPARTEMENT.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Canton de Balleroy.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Balleroy	Villeroy	Jehanne
Baynes	Le Sénécal	Lemasle
La Bazoques	Duchemin	Lenault
Bernières	Jamard	Eudine
Bucéels	Lebas	Lemounier
Cahagnole	Cauchard	Levard
Campigny	Chirot	Colleville
Castillon	Le Boulanger	Colleville
Chouain	Lecocq de Beaupré	Allain
Condé-sur-Seulles	Girard	Legrix
Couvert	collin	Louet
Ellon	Ménage	Lemarchand
Juaye	Lechanoine-Dumanoir	Menard
Lingèvres	Gourdier - Deshameaux	Levallois
Litteau	Letellier	Thomine
Littry	Foucher	Roger
S.-Mart.-de-Blagny	Lecanu	Lecavelier
Le Molay	Jouas	Nelle
Monfiquet	Gueroult	Lacour
Noron	Millet	Perchaye
St.-Paul-du-Vern.	Langlois	Lenouriche
Planquery	Pottier	Barette
Tournières	Leboiteux	Hue
Le Tronquay	Levatois	Duval
Trungy	Dubosq	Rouxeville
Vaubadon	Ecolasse	Bazire

Canton de Bayeux.

Agy	Legendre	Michel
Arganchy	Lemarchand	Godefroy
Barbeville	Dudouet	Pigault
Bayeux	Letellier	Despalières Pigache
Cottun	Lepelletier de Molandé *	Pigault
Cussy	Verdelet-Lamare	Lagriel
Gueron	Lesueur-Desfresnes	Lehérisson
St.-Loup-Hors	Douesnel	Delauney
Saint-Martin-des-Entrées	Mallet	Hébert
Monceaux	Sévestre	Bonhomme
Nonant	Dupont	Bétourné
Ranchy	Guillet	Legrand
Subles	Duval	Guillot
Sully	Lamare-Crux	Madelaine
Saint-Sulpice	Pitard-Dumesnil	Dufort
Vaucelles	Adeline	Bercher
St.-Vigor-le-Grand	Duhamel - Rougemont	Dubosq

Canton de Caumont.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Anctoville	Bacon	Cairon
Caumont	Dary	Chauvin
Cormolain	Lefrançois	Bertrand
Feuguerolles-sur-S.	Bailleul	Colleville
Foulognes	Aveline	Lebreton
St.-Germ.-d'Ectot	D'Argouges	Quesnel
Ste.-Hon.-de-Ducy	Pegoix	Lelandais
Hottot	Gosselin	Berthelemy
La Lande-s.-Drôme	Goubot	Delaunay
Livry	Roger	Authie
Longraye	Gardin	Dumont
Orbois	Vallée-Villy	Lelandais
Parfouru-l'Eclin	Ygouf	Gournay
Quesnay-Guesnon	Cornière	Trancheforêt
Sallen	Achard	Dudouet
Sept-Vents	Dénize	Laurent
Sermentot	Flaust	Sanson
Tortevast	Richer	Ruel
La Vacquerie	Lefrançois	Denise

Canton d'Isigny.

Asnières	Hergast	Le Midon
La Cambe	Buisson	Damanime
Cauchy	Lebœuf	Leduc
Cardonville	Gruel	Beveaux
Cartigny-l'Epinay	Martin	Tilliard
Castilly	Regnault	Beuville
Saint-Clément	Binet	Lefèvre
Cricqueville	Lechevalier	Martel
Deux-Jumeaux	Lepetit	Lepeton
Englesqueville	Defaudoas	Lemarchand
Cartigny-Tesson	Gislot	Dubuisson
La Folie	Dupetitbosq	Jouas
Fontenay	Debéchevet	Belhache
Géfosse	Le Paisant	Carabeuf
Saint-Germain-du-Pert	Tariel	De Bonnaire
Grand-Camp	Binet	Poisson
Isigny	Lecharties	Brunet
Lison	Eudes de Mesnil-Rère	Boivin
Longueville	Tequet	Dujardin
Maisy	Leverrier	Guérin
Saint-Marcouf	Deslandes	Deschamps
Mestry	Ouzouf	Lemière
Monfréville	Dethan	Marie
Neuilly	Martin	Pobsy
Osmanville	Destrais	Raoult
Les Oubeaux	Lebourgeois	Fouches
St.-Pierre-Dumont	Laurent	Guérin
Vouilly	Le Bouvier	Blaise

Canton de Ryes.

Arromanches	Marie	Lebourgeois
Asnelles	Carra	Trublard
Banville	Colin	Lesage
Bazenville	Declinchamps	Beaudouin

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Colombiers-sur-Seulles	Nicolle	Nicolle
St.-Côme-de-Fréné	Hébert	Ivray
Commes	Guilbert	Carité
Crépon	Raisin	Nicolle
Ste.-Croix-sur-Mer	Devaux	Costil
Esquay	Lesueur	Leger
Fontenailles	Lahaye	Bouillot
Graye	Rolland	Châtél
Longues	Leromain	Leromain
Magny	Lebret	Aubin
Le Manoir	Adeline-Duquesnay	Desmares
Manvieux	Delan	Burel
Marigny	Liégard	Mallard
Meuvaines	Boutrais	Boudeville
Port-en-Bessin	Allard	Marie
Ryes	Vautier	Duhomme
Sommervieu	Douesnel-Dubosq	Queudeville
Tierceville	Le Meilleur	Le Blanc
Tracy-sur-Mer	Héroult-Duhamel	Lidhare
Vaux-sur-Aure	Châtel	Mouillard
Ver	Colleville	Gouet
Vienne	Etienne	Prempain
Villiers-le-Sec	Dumerle-Fouques	Dobiche

Canton de Trévières.

Agnerville	Leguerrier	Gillain
Bernesq	Soufflandt	Letual
Blay	Adeline	Sally
Le Breuil	Crepel	Lélu
Bricqueville	Picard	Frestel
Colleville	Leverdier	Druvassal
Colombieres	Devaux	Coeffet
Grouay	Furon	Raoullet
Ecrammeville	Marie-Bulot	Roger
Engranville	Desaffrey	Groult
Etreham	Dubosq	Vimard
Formigny	Graffey	Hébert
Ste.-Honorine-des-Pertes	Poitevin	Gouye
Huppain	Lesueur	Thomine
Saint-Laurent	Delonche	Madelaine
Louvières	Depierres	Seigle
Maisons	Thomine	Guillemette
Mandeville	Lefournier	Couillard
Mosles	Rouland	Cottard
Rubercy	Ravenel	Letouzé
Russy	Vimard	Viger
Saon	Letourneur	Ravenel
Saonnet	Simon	Ravenel
Surrain	Vimard	Gouet
Tessy	Debaussy	Vimard
Tour	Guesnon	Barbey
Trévières	Tillard	Bachelet
Vierville	De Cauvigny	Lepetit

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguebus.

Saint-Aignan-de-Cramesnil	Marquis de Saint-Aignan	Catel

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Airan	. . .	Chauvel
Saint-André-de-Fontenay	De Lafaverie	Barassin
Bellengreville	Lair	Huet
Béneauville	Lecoq	Bouffey
Billy	Clément	Bounet
Bourguébus	Mauger	Pagny
Cesny-aux-Vignes	Poussardin	Capelle
Chicheboville	Philippe	Laffetay
Cinq-Autels	Bence	Belkis
Clinchamps	Lefèvre	Lemoine
Conteville	Prempain	Aubert
Fontenay-le-Marmion	Chrétien	Morin
Frenouville	Vautier	Roulin
Garcelles-Secqueville	Maubant	Souquet
Grentheville	Canivet	Bouquet
Hubert-Folie	Leger	Touchet
Laize-Laville	Elie	Cosnard
St.-Martin-de Fontenay	Lemaitre	Cantel
May	Fouques de Laconterie	Marie
Moult	Onfroy	Levavasseur
Ouezy	Delalande	Thouroude
Poussy	Levilain	Bellais
Rocquancourt	Déloges	Marie
Soliers	Lerat	Gallard
Tilly-la-Campagne	Lebidois	Lancelin

Cantons de Caen (Est et Ouest).

Caen, chef-lieu du département	Lefèvre-Dufresne *	De Bernets De Boislambert Donnet
Saint-Contest	Basly	Foucher
Epron	Lecourtois	Valette
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe	Marie	Prel
Hérouville	Lebarillier	Buhot
Mondeville	Varin	Gervais
Allemagne	Martin	Marie
Bretteville-sur-Odon	Desprez	Leconte
Cormelles	Guerould	Prevost
Ifs	Pagny	Selles
Louvigny et Athis	Delaunay	Morin
Venoix	Barbey	Lecornu

Canton de Creully.

Anguerny	Chemin	Lemercier
Amblie	Fouchaux	Lemarchand
Anisy	Paysant	Foucher
Basly	Duret	Voisin
Bény-sur-Mer	Querrière	Lucas
Brécy	Malherbe	Maufras
Cairon	Hettier	Marie

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Caimet	Lesueur	Richer
Cambes	Lecoq	Salles
Colomby-sur-Thaon	Desmasures	Guerin
Coulombs	Lair	Roquet
Courseulles	Massieu de Clerval	Villay
Creully	Morice	Trolet
Cully	Lefort	Touraille
Fontaine-Henri	Busand	Rolland
Le Fresne-Camilly	Donnet	Yvray
Saint-Gabriel	Barbey	Veziel
Lantheuil	Lerenard	Morin
Lasson	Violette	Violette
Martragny	Lecoq	Vauquelin
Pierrepont	Cussy	Mouillard
Reviers	Rolland	Legrand
Rosel	Brunon	Drouet
Bucquevil'e	Fossey	Lemarchand
Serquev.-en-Bessin	Langlois	Jean
Thaon	André	Lehaudy
Vaux-sur-Seulles	Gouet	Juhen
Villons-les-Buissons	Gauthier	Binet
Canton de Douvres.		
Saint-Aubin-d'Arquenay	Vasnier	Vimar
Benouville	Lemonnier	Heurtaux
Bernieres-sur-Mer	Quesnel	Guillemette
Beuville	Aubert	Louis
Biéville	Londe	Durand
Blainville	Tillard	Gueroult
Colleville	Piéplu	Piéplu
Cresserons	Ceguain	Laporte
Douvres	Hettier	Guillemette
Hermanville	Lehodey	Luard
Langrune	Leroux	Potier
Lion	Leclerc	Marie
Luc	Duval-Vautier	Marie
Mathieu	Marc	Jouin
Ouistreham	Vasnier	Barette
Periers	Tranchant	Lucas
Plumetot	Poupinel	Vangeon
Tailleville	Aubrée	Tanquerel
Canton d'Evrecy.		
Amayé-sur-Orne	Mirey	Champin
Avenay	Touraille	Lecour
Baron	Mauger	Dolendon
Bougy	Hue de Bougy	Benard
Bully	Maufras	Gilles
La Caine	Tivard	Carel
Curcy	Londe	Friley
Esquay	Nourry	Mauger
Eterville	Faucon	Viel
Evrecy	Lebreton	Lesaunier
Feugrolles-sur-Orne	Tardif	Binet
Fontaine-Etoupefour	Duvey	Gouville
Gavrus	Totain	Metelay

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Goupillières	Boulardière	Frillay
Hamars	Blanchard	Lemesonnais
Ste.-Honorine-du-Fay	Eustache	Málon
Maizet	De Maizet	Saint-Fresne
Maltot	Déterville	Labbé
Saint-Martin-de-Sallen	Guernier	Frigault
Montigny	Salles	Godard
Neuilly-le-Malherbé	De St.-Pol	Malvoisin
Ouffières	Taillet	Duchemin
Préaux	Houel	Ricard
Tourville	Renée	Lamoureux
Trois-Monts	Vautier	Deschamps
Vácognes	Lavalley	Duvelleroy
Verson	Gaugain	Jardin
Vieux	Bosnière	Hobey

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Audrieu	Lecarpentier	Bouet
Authie	Faucon	Marais
Bretteville-l'Orgueilleuse	Lepelletier	Briard
Bretteville-sur-Bordel	. . . . .	. . . . .
Brouay	Sorel	Frémont
Carcagny	Guillot	Leconte
Carpiquet	Lamy	Degron
Cheux	Delalande	Daudeville
Christot	Bouet	Letellier
Ste.-Croix-Grand-Tonne	Godefroy	Germain
Ducy-Ste.-Marguerite	Lecomte	Lebreton
Fontenay-le-Pesnel	Vallerand de Lafosse	Massieu
Grainville	Simon	Poulain
Juvigny	Deblangy	Heuze
Loucelles	Morin	Debonesne
Saint Manvieu	Gervais	Heurtin
Le Mesnil-Patry	Garin ✻	Pierre
Mondrainville	Simon	Guillot
Mouen	Nourry	Richard
Norrey	Germain	Perrette
Putot	Bouilly	Le Bailleul
Rots	Leverrier	Lemonnier
Tessel	Lantier	Legrand
Tilly-sur-Seulles	Deschamps	Lebas
St.-Vaast	Amey	Morin
Vendes	Langlois	Lucet

Canton de Troarn.

Amfréville	Sevestre	Leroux
Argences	Ancelle	Dusoir
Banneville-la-Campagne	De Banneville	Sauvage
Bavent	Cussy	Beaudet
Bréville	Lecourtois	Morel

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bures	Desloges	Duhomme
Cabourg	Cléret	Tardif
Cagny	Boisard	Lenéveu
Canteloup	Hélie	Touraille
Cléville	Lefèvre	Vasnier
Collombelles	Raoul Delaître	Delacroix
Cuverville	Lecoq	Delaunay
Démouville	Delaunay	Cassigneul
Emiéville	Boulardière	Paris
Escoville	Calenge	Lecarpentie
Giberville	Viel	Collette
Gonneville-sur-Merville	Benoît	Audrieu
Héritot	Angot	Fontaine
Hérouvillette	Lemaître	Potchy
Hernetot	. . . .	. . . .
Janville	Lefresne	Desloges
Merville	Fouques-Desmarais	Audrieu
St.-Ouen-du-Mesnil-Oger	Gillain	Lechartier
Saint-Pair	Cachelou	Colin
St.-Pierre-du-Jonquet	Elie	Casset.
Petiville	Benoist	. . . .
Ranville	Detouchet	Leprovost
Robehomme	Longuet	Yvelin
Rupierre	Vasnier	Levavasseur
Sallenelles	Thibout	Raquidel
Sannerville	Lucas	Méhédin
Touffréville	Totain	Martin
Troarn	Duhamel	Ridel
Varaville	Renouf	Penon
Vimont	Lebidois	Vasse-Ducios

Canton de Villers-Bocage.

St.-Agnan-le-Malherbe.	Tostain	Sosson
Amayé-sur-Seulles		
Arry	Leberrurier	Caval
Banneville-sur-Ajon	Denis	Binet
Bonnemaison	Lepoil	Boulon
Campandré	De Vaucassel ✻	Vaniar
Courvaudon	Boutey	Bidot
Epinay-sur-Odon	Patry	Duvivier
Landes	Salles	Chrétien
Le Locheur	Lebaron-De Lisle	Dauge
Longvilliers	Halley	Bures
St.-Louet-s.-Seulles	Marie	Martin
Maisoncelles-Pelleyey	Hallet	Jourdain
Maisoncelles-sur-Ajon	Denis	Vallée
Mesnil-au-Grain	Vautier	Vautier
Missy	Dechazot	Bouillon
Monts	Devendes	Bonvoisin
Noyers	Richard	Lemarchand
Parfouru-sur-Odon	Belissent	Baudel
Tessuay	Diguet	Mondhard

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Tracy-Bocage	Féron	Féron
Valcongrain	. . . .	. . . .
Villers-Bocage	Féron	Saillenfest
Villy-Bocage	Adjutor de Tilly	Robert

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Barbery	Ballière	Granderie
Boulon	Subtil de Beaumont	Pagny
Bray-en-Cinglais	Jardin	Suriray
Bray-la-Campagne	De Dampierre	Chrétien
Bretteville-le-Rabet	De St.-Jean	Gouget
Bretteville-s.-Laize	Bouquerel	Gohier
Le Bût-sur-Rouvres	Guesnon	Ruel
Cauvicourt	Londe	Michel
Cingal	Lecerf	. . . .
Cintheaux	Leneveu	Deloges
Condé-sur-Laison	Bisson	Poutrel
Etrées-la-Campagne	Esquemelin	Bouillard
Fierville-la-Campagne	Jallier	Morand
Fontaine-Halbout	Ballière	Guillemette
Fontaine-le-Pin	Devaux	Haulard
Fresney-le-Puceux	Rivière	Lemoine
Fresney-le-Vieux	Cautru-Costy	Gombaux
Saint-Germain-le-Vasson	Beaunieux	Chapron
Gouvix	Foucher	Frontin
Grainville-la-Campagne	Nicolas	Frontin
Grimbosq	Vivien	Delaunay
Ifs-sur-Laicon	Colas-Belcour	Gervais
Saint-Laurent-de-Condel	Surville	Marie
Magny-la-Campagne	Rivière	Ameline
Maizières	Pagny	Bâton
Le Mesnil-Touffrey	Lelièvre	Falaise
Moulines	Beaunieux	Héricy
Les Moutiers-en-Cinglais	Lacholtière	Jouenne
Mutrecy	Tourqude	Cassard
Ouilly-le-Tesson	Prudhomme	Genin
Quilly	Lenormaud	Levillain
Rouvres	Lucas	Lepeltier
St.-Sylvain	Champin	Lenoir
Soiguolles	Belliard	Bellivet
Urville	Frontin	De St.-Jean
Vieux-Fumé	Lebreton	Rétout.

Canton de Coulibeuf.

Ailly	Chauvel	De Baize
Barou	Vauquelin	Jardin
Beaumais	Duval	Laverge
Bernières	Guesnon	Fourneaux
Coulibeuf	Lemaitre	Jouenne
Courcy	Lépinard	Guérard
Crocy	Lucas	Souloy

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Epaney	Malfilâtre	Maillard
Ernes	Petit	Daligny
Escures	Taillebosq	Lechevalier
Favières	Sénéchal	Dusoir
Fourches	Boutigny	Lebrethon
Grisy	Lecouvreur	Chauvel
Jort	Racine	Delange
Louyagny	Lalande	Noblet
Le Marais-la-Chapelle	Mesley-Lamoisson-nière	Bouiller
Les Moutiers-en-Auge	Cosnard	Perrigor
Morières	André	Guesnon
Morteaux	Cordier	Lemaître
Norrey	Bourget-Desjardins	Desbarres
Olendon	Follie	Gallot
Perrières	Gallot	Cordier
Saint-Quentin-de-la-Roche	Pitrou	Pitrou
Sassy	Lemarchand	Maillard
Tassilly	Calimar	Porcher
Vendœuvre	Prévost	Croissel
Vicques	Malfilâtre	Perrigot
Vignats	Allix	Gabriel

Canton de Falaise, 1re. section.

Damblainville	Leporche	Debaise
Eraines	Roussel	Leriche
Falaise (ville)	Briquet	Labbé / Lemeneur-Doray
Fresné-la-Mère	Leroux	Leriche
La Hoguette	Roset	Simon
Ners	Serieuil	Lecour
Pertheville	Morel *	Boutigny
Versainville	Guillaume	Ozenne
Villy	Fleury *	Goudon

Canton de Falaise, 2e. section.

Aubigny	Morel	Révérand
Bonnœuil	Turpin	Bisson
Bons	Ruault	Esuault
Cordey	Toutain	Perrine
Le Détroit	Mannoury	Boscher
Fourneaux	Le Sassier-Boisauné	Chauvel
St.-Germain-Langot	Lecellier	Lebouccq
Lesils-Sardel	Picot	Lelièvre
Leffart	Petit	Pitroul
Les Loges-Saulces	Levavasseur-Dupré	Lemonnier
Martigny	Thibout	Hardy
St.-Martin-du-But	Rioult	Cochon
Mesnil-Villement	Renouard	Graindorge
Noron		Bréard
Quilly-le-Basset	Ballière	Poisson
St.-Pierre-Canivet	Lefèvre	Guillaume
St.-Pierre-du-But	Marie	Lefort
Pierrefitte	Lelièvre	Denis
Pierrepont	Denis	Hain
Pôtigny	Prempain	Lecerf
Rapilly	Hersan	Duclos

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Soulangy	Delamondière	Devaux
Soûmont	Martin	Frontin
Tréperel	Hardy	Letailley
Ussy	Huet	Quettier
St.-Vigor-de-Mieux	Dupont	Loudier
Villers-Canivet	Macé	Rivière

Canton d'Harcourt.

Acqueville	Rivière	Garnier
Angoville	Rabache	Lefèvre
St.-Benin	Bellenger	Grenquetel
Le Bô	Leboucher	Guérard
Caumont	Grusse	Pitel
Cauville	Lapersonne	Locard
Cesny-Bois-Halbout	Ballière	Varin
Clécy	Bellenger	Delivet
Combray	Letavernier	Ribard
Cossesseville	Hue	Lebaucher
Croisilles	Bellenger	Salles
Culey-le-Patry	Quesnot	Boissée
St.-Denis-de-Mere	Martin	. . . .
Donnay	Renoult	Hubert
Eseon	Letellier	Leforestier
Espins	Vivien	Roger
St.-Lambert	Decoufley	Fournet
St.-Marc-d'Ouilly	Supernant	Bel on
Martainville	Follet	Bisson
Meslay	Hebert	Denis
St.-Omer	Aumont	Brunet
Placy	Huet	Clérice
La Pommeraye	Panel	Heberé
St.-Rémy	De Croisiller	Tahère
Thury-Harcourt	Godefroy	Lejeune
Tournebû	Grusse	Duchesne
Le Vey	Lautour	Maheut
La Villette	Decouflet	Mullois

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

Canton de Lisieux, 1re. section.

Beuvillers	Lecerf	Petit
Courtonne-la-M.	Quentin	Durand
Fauguernon	Mariolle	Ménard
Firfol	Houlette	Asse
Fumichon	Delacroix	Linel
Glos	Pichon	Halbout
Hermival les-Vaux	Derme	Anglement
L'Hostellerie	Lailler	Lefortier
Saint-Hyppolite-de-Canteloup	Robine	Leclere
Ouilly-du-Houley	Simon	Noel-Lair
Lisieux (ville)	Leroy-Beaulieu	Formeville Riquier
Marolles	Lebrun	Dumoulin
Le Mesnil-Guillaume	Desjardins	Liard
Moyaux	Houlet	Heutte
Ouilly l'Union ou le-Vicomte	Beaulieu	Legout

Communes.	MM, *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Le Pin	Marquand	Hauzey
Roques	Jumel	Guesnon

Canton de Lisieux, 2e. section.

La Bossière	Colas	Lehéribel fils
Saint-Désir	Delavigne	Levillain
Saint-Germain-de-Livet	Duchesne	Hébert
La Houblonnière	Blaise	Bourgeot
Saint-Hypolite-des-Prés	Renier	Toutain
Saint-Jacques	Gosset-Desacres	Dupin
Saint-Jean-de-Livet	Bigard	Delaporte
Lessard et le Chêne	Fleuriot	Petit
Saint-Martin-de-la-Lieue	Goubert	Buhot
Le Mesnil-Eudes	Daubin	Germain
Le Mesnil-Simon	Coudrey	Mauviel
Les Monceaux	Boccage	Hauton
La Motte	Lesgard	Guerbette
Saint-Pierre-des-Ifs	Leroy	David
Le Pré-d'Auge	Leroy	Lefevre
Prêtreville	Lefrère	Désecaches

Canton de Livarot.

Auquainville.	Groult	Jus
Les Autels-Saint-Bazile	Philippe	Quettier
Bellou	Lechevalier	Louvet
Bellouet	Bazire	Pepin
La Brevière	Deraine	Morin
La Chapelle-Haute-grüe	Leroy	Gondouin
Cheffreville	Moulin	Prévost
Fervaques	Pain	Deshayes-Lavigne
Sainte-Foy-de-Montgommery	Moulin	Goubin
Saint-Germain-de-Montgommery	Leroux	Mirlet
Heurtevent	Robillard	Gondouin
Lisores	Laniel-Fontaine.	Cauvet
Livarot	Chasles	Cantrel
Sainte-Marguerite-des-Loges	Allaire (Robert)	Allaire (Gabriel)
Saint-Martin du Mesnil-Oury	Gosselin	Cauvigny
Le Mesnil Bacley	Graverand	Sauvalle
Le Mesnil-Durand	Lepreatre	Barbou
Le Mesnil-Germain	Neuville	Sauvage
Saint-Michel-de-Livet	Tabarie	Messent
Les Moutiers-Hubert	Bouillon	Prevost
Notre-Dame-de-Courson	Godet	Martin
Saint-Ouen-le-Houx	Lafosse	Lafosse

Communes.	MM. *Maires*	MM. *Adjoints*
Tonnencourt.	Lanier.	Doisnard.
Tortisambert.	Bove.	Seigneuret

Canton de Mézidon.

Saint-Aubin-sur-Algot.	Corblin	
Les Authieux-Papillon.	Aumont	Docagne
Bieville.	Thorel-Lacouture	Lerebours
Bisières.	Bacon fils	Hudry
Le Breuil.	Poutrel	Morin
Canon.	Grandval	Fontaine
Castillon.	Fleuriot.	Fauvel
Coupesarte.	Trolet	Provost
Saint-Crespin	Hébert	Leblond
Crèvecœur	Manchon	Malfilatre
Croissanville	Dauge	Dumontier
Doux-Marais	Julienne	Lair
Evrieul	Lecherpin Larivière	Retout
Grandchamp	Leclerc	Grandval
Saint-Julien-le-Faucon	Peulvey	Lequillerier
Saint-Laurent-du-Mont	Doubley	Ledoux
Lécaude.	Desgenetez	Duval
Saint-Loup-de-Fribois.	Montpellier	Dutheil
Saint-Maclou	Rivière	Allais
Magny-le-Freule	Trébutien	Thorel
Sainte-Marie-aux-Anglais	Ménard	Petit.
Méry-Corbon	Porin	Simon
Le Mesnil-Mauger	Turquetil.	Bardel
Mézidon	Masnue-Préfontaine	Manchon
Mouteille	Leger	Hamel
Notre-Dame-de-Livaye.	Beaunier	Manchon
St. pair-du-Mont	Deney	Lepiney
Percy	Leboutteiller	Legrix
Querville	Grandcourt	Fergand-Devaux
Quetiéville	Turquetil-d'Ailly.	Ridel.

Canton d'Orbec.

Cernay.	Landry	Fournet
Ceaucheux	Duval	Bisson
La Chapelle-Yvon	Leprêtre	Desvergers
Cordebugle	Hudoux	Varengue
Courtonne-la-Ville	Rabault	Lemaignan
La Cressonnière.	Galopin	Gruchet.
La Croupte	Prévost	Neuville
Saint-Cyr-du-Ronceray	Fauquet	Faquet
Saint-Denis-de-Mailloc	Trolet	Friard
Fauilly	Letaurey	Perrier
Friardel	Chartier	Pipon
La Folletière-Abenon	Froville	Grenier.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Saint-Julien-de-Mailloc	Lefranc	Delanney
Saint-Martin-de-Bienfaite	De Chaumont-Guitry ✱	Dubois
Saint-Martin-de-Mailloc	Mesnier	Morin
Meulles.	Blondel	Lethorey
Orbec (ville)	Lacroix	Motte et Bouvry
Saint-Paul-de-Courtonne	Gruchey	Polin
Saint-Pierre-de-Mailloc	Poplu-Maubisson	Marais
Preaux	Pigis	Desaunais
Tordouet,	Levavasseur-Du-buisson	Cantrel-Beurlet
La Vespière	Saffrey	Clouet

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Abbeville	De Malherbe	Bourdon
Ammeville	Labbé	Dupont
Berville	Lecesne	Sesaulnier
Boissey	Charlot	Angerville
Bretteville-s.-Dives	Varin	Creley
Carel	Lelièvre	Massue
Donville	Rombisson-Main-dieu	Roustel-Duclos
Ecots	Malfilatre	Lemarchand
Garnetot	Hardy	Delahaye
Saint-George-en-Auge	Leroy	Samson
Grand-Mesnil	Lancuville	Motte
La Gravelle	Buquet	Deraine
Iliéville	Robillard	Roustel
Lieurey	Ruel	Saulnier
Sainte-Marguerite-de-Viette	Ménard	Moulier
Saint-Martin-de-Fresnay	Lasne	Lasne
Mittois	Blivet	Lamirt
Montpinçon	Daunou	Motte
Monviette	Mannoury	Dudonnez
Notre Dame-de-Fresnay	Froger	Douilly
Orville-la-Bien-Tournée	Taillebesq	Lesaulnier
Saint-Pierre-sur-Dives	Legrand	Laperrelle
Réveillon	Charpentier	Lecerf
Thiéville	Bellais	Grisy
Tôtes	Labrousse (Pierre)	Labrousse (J.-J.)
Vaudeloges	Ribault	Aubert
Vieux-Pont	Dubosquet	Leclerc

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Canton de Blangy.

Les Authieux-sur-Calonne	Letellier	Lebedel

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Blangy	Lecordier Dumesnil	David
Bonneville-la-Louvet	Lebourg	Audrien
Le Breuil	Gobillet	Salardun de Lasalle
Le Brévedent	Leudet	Hérichon
Cocquainvilliers	Guétier	Bouffard
Le Faulq	Bellenger	David
Fierville	Gibon	Cantrel
St.-André-d'Hébertot	Lebourg	Tesson
St.-Benoit-d'Hébertot	Rebut	Eude
St.-Julien-sur-Calonne	Lecoldier Duperrey	Duhomme
Launay	Chauffert de Morainville	Liétont
Manerbe	Broult	Gosset
Manneville-la-Pipart	Satis	Pottier
Le Mesnil-s.-Blangy	Mesnier	Ecorcheville
Norolles	Renier	Carpentier
Les Parcs-Fontaines	Menard	Bernières
St.-Philbert-des-Champs.	Lachey	Corneille
Pierrefitte	Breard	Noblet
Le Torquesne	Quesnel	Touffet
Le Vieux-Bourg	Cordier	Verger

Canton de Cambremer.

St.-Aubin-Lébisay	Gondouin	Mouret
Les Authieux-sur-Corbon	Pongnant	Requier
Auvillars	Desfontaines-Martin	Valette
Beaufour	Alleaume	Mengeant
Beuvron	Delahais	Dumoulin
Bonnebosq	Pouchin	Fosse
Brocotte	Colleville	Lefèvre
Cambremer	Thiron	Guillemard
La chapelle-Hainfray	Thouret	Durand
Clermont	Durand	Paillot
Corbon	Aumont	Ponbelle
Druval	Gondouin	Surrilly
Notre-Dame-d'Estrées	Pongnant Desérables	Huet
St.-Eugène	Miocque	Alleaume
Formentin	Labbey de Laroque	Gosset
Le Fournet	Huet	Pouchin
Gerrôts	Mignot	Dupont
St.-Gilles-de-Livet	Vauquelin	Brion
Grandouët	Gosset	Verdelet
Les Grolsilliers	Colleville	Boisrenoult
Le Ham	Germain	Fleury
Hottot	Henry	Henry
Léaupartie	Levaunier	Follebarbe
Montreuil	Viel	Chollet
St.-Ouen-le-Pin	Vannehard	Pers y
Ponfol	Goupil	Sarlemont
Repentigny	Hardy	Desmares

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
La Roque-Baignard	Delaroque	Delaroque
Rumesnil	Delahais	Follebarbe
Val-ainé	Leperchey	Cardine
Victot	Aumont	Colleville

Canton de Dozuley.

Angerville	Chrétien	Laurent
Annebault	Mautord	Turgis
Auberville	Blandin	Liégeard
Basseneville		Sageon
Beuzeval	Landry	Ameline
Blonville	Leguillon	Courieult
Bourgeauville	Cantrel	Jourdain
Branville	Mesnier	Jourdain
Brucourt	Riquier	Bloche
St. Clair-de-Basseneville	Bosquain	Gilloit
Cresseveuille	Laplanche	
Cricqueville	Lecarpentier	Pannier
Danestal	Lepecq	Dubosq
Dives	Lecœur	Amet
Douville	Cottin	Thommeret
Dozuley	Labbey	Vannier
Glanville	Herou	Goholin
Gonneville-s.-Dives	Miocque	Duval
Grangues	Brafin	Jamard
Heuland	Mothy	Lefebvre
St.-Jouin	Auseray	Gentil
St.-Léger-Dubosq	Fontaine	Boudin
Periers	Deshayes	Louise
St.-Pierre-Azif	Benard	Vattier
Putot	Londe	Senoze
St.-Samson	Harang	Audrieu
St.-Vaast	Lepecq	Amaury
Vauville	Lemonnier	Lefebvre
Villers-sur-Mer	Mezeray	Voisard

Canton d'Honfleur.

Ablon	Hue fils	Morin
Barneville	Langin	Cantrel
Cricqueboeuf	Heuzey	Prentout
Equemauville	Denaquet Desportes	Lion de Lalande
Fourneville	Bréard	Moutier
St.-Gatien	Petit	Leudet
Genneville	Langlois	Gojon
Gonneville-s.-Honfleur	Devarin de Prettreville	Manchon
Honfleur	Lecarpentier	Lecerf et Amelin Postel
Larivière-St.-Sauveur	Heroult	Reculard
Pennedepie	Dubosq	Brunet
Quetteville	Deville	Langlois
Le Theil	Barette	Bouiry
Vasouy	Herval	Morin

Canton de Pont-l'Evêque.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St-Arnoult	Vannier	Dazeville
Beaumont	Follebarbe	Isabel
Bénerville	Goyer	Lejumel
Bonneville-sur-Touques	Lefebvre	Pillon
Canapville	Guillemin	Locard
Clarbec	. . . .	Hauvel
Coudray	Benard	Gamarre-Perrée
Deauville	Dubosq	Colmiche
Drubec	Alleaume	Mesnier
Englesqueville	Pouchin	Hecville
S.-Etienne-la-Thillaye	Surville	Paul
Hennequeville	Viger	Guerrier
St.-Hymer	Deshayes de Gassard	Marais
Saint-Martin-aux-Chartrains	Vasse	Flambard
St.-Melaine	Romy	Jouanne
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	Isabel-Labloterie
Reux	Gamare	Troussel
Surville	Mutrel	Desrues
Toucques	Briard	Mulot.
Tourgeville	Delaunay	. . . .
Tourville	Depellegars-Malhortie	Merieult
Trouville	Guettier	Osarais
Villerville	Laniesse	Liétout

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Aunay	Morin	Harson
Bauquay	Le Breton	Haulard
La Bigne	Oger	Lebonnois
Brémoy	Canivet	Brunet
Cahagnes	Picard	Delavalette
Coulvain	Leforestier	Flaust
Dampierre	Lecomte	Tillard
Danyou	Madeline.	Renouf
La Ferrière-au-Doyen	De Bures	Deschamps
La Ferrière-Duval	Degrouchy G. ✻	Lemontier
St.-Georges-d'Aunay	Hoybel	Levalois
St.-Jean-des-Essartiers	Leforestier	Lair
Jurques	Lelièvre	Lelubois
Les Loges	Bures	Ruel
Mesnil-Auzouf	Lepeley	Lebedel
Ondefontaine	Besongnet	Lefévre
Saint-Pierre du-Fresne	Marc de St.-Pierre	Loison
Le Plessis-Grimoult	Bridet	. . . .
Roucamp	Perot-Larue	Bertheaume

Canton de Bény-Bocage.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Arclais	Pepin	Leboucher
Beaulieu	Perrard	Cuiret
Le Bény-Bocage	Lemaitre-Duval.	Duchemin
Bures	Hobey	Busnel
Campeaux	Barbier	Fontaine
Cauville	Villière	Basin
St. - Denis Maisoncelles	Gautier	Pannel
Etouvy	Guéret	Rairie
La Ferrière-Harang	Lemarchand	Levardois
La Graverie	Lebourgeois	Destigny
Malloué	Jean	Hamel
St^e-Marie-Laumont	Picard	Guéné
St. - Martin-des-Besaces	Lebreton	Lehoux
St.-Martin-Don	Leclerc	Eudeline
Montamy	Roussel	Girard
Montbertrand	Badin	Soucy
Monchauvet	Pelfresne	Letellier.
Saint-Ouen-des-Besaces	Gautier	Vincent
Saint-Pierre-Tarentaine	Pannier	Loison
Le Reculey	Villière	Sicot
Le Tourneur	Lethorel	Pepin.

Canton de Condé.

La Chapelle-Engerbold	Brunet	Manfras
Condé-sur-Noireau	De Prepetit	Bridet et de Cauville-Lachesnée.
Saint-Germain-du-Crioult	Lebailly	
Saint-Jean-le-Blanc	Cautru	Lemarchand
Lassy	Halley	Lair
Lénault	Barassin	Cautru
Périgny	Danne	Leboucher
St.-Pierre-la-Vieille	Ferey	Bourdel
Pontécoulant	Barassin	Lamotte
Proussy	Martin, dit Lebonnel	Lautour
Saint-Vigor-des-Mezerets	Bonvoisin	Jumel

Canton de St.-Sever.

Annebecq	Asselin	Asselin
St.-Aubin-des-Bois	Vimont	Voisin
Beaumesnil	Besnehard	Lecarpentier
Boisbenâtre	Lechaptois	Caillard
Campagnolles	Guérin	Lechartier
Champ-du-Boult	Busnout	Le Herpeur
Clinchamps	Juhel	Vautier
Courson	Laisné	Renaud
Fontenermont	Tetrel	Basin
Le Gast	Gannet	Pantin
Landelles et Coupigny	Lehéricy	Lemelorel
Saint-Manvieu	Vaudry	Manduit

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Sainte-Marie-Outre-l'eau	Briquet	Lebrun
Mesnil-Benoist	Bouillet	Pierre
mesnil-Caussois	Samson	Cahours
Mesnil-Robert	Delahaye	Marquet
Pleinesœuvres	Geffroy	Briquet
Pontbellanger	Quentin	Godefroy-Lacrière
Pont-Farcy	Lebrun	Paris
Saint-Sever	Loisel	Lehideux
Sept-Frères	Viel	Tourgis

Canton de Vassy.

Bernières-le-Patry	Letessier	Fresné
Burcy	Dalibert	Saucey
Chesne-Dollé	Fay	Hardy
Le Désert	. . . .	Laisné
Estry	Auvray	Delamare
Laroque	Brunet	Calbris
Mont-Champ-le-Grand	Diavet	Leroquais
Mont-Champ-le-Petit	Perrard	Marie
Pierres	Tirard	Turmel 2
Presles	Lecomte	Lepeinteur
Rully	Restout	Durand
Le Theil	Vimont	Deslandes
Vassy	Tirard	Pigault et Guillard
Viessoix	Poupion	Patard

Canton de Vire.

Coulonces	Esnault	Lefour
La Lande-Vaumont	. . . .	. . . .
Maisoncelles-la-Jourdan	Levergeois	Delandais
Neuville	Lefranc	Roger
Roullours	Durand	Poret
Saint-Germain-de-Tallevende	Auvray	Dubourg et Gondouin
Saint-Martin-de-Tallevende	Mauduit	Davy
Trutemer-le-Grand	Surbled	Porquet
Trutemer-le-Petit	Basin	Duval
Vaudry	Larcher	Desmazures
Vire	Moulin, O. ✠	Deslongrais et Lalouë

CONSEILS MUNICIPAUX DES VILLES.

Conseil municipal de Caen.

MM. Lefèvre Dufresne ✻, maire; Rochebrune ✻; Ameline, *avocat*; Lapersonne ✻; Bacot; Bertauld ✻, *conseiller à la Cour Royale*; Casimir d'Héricy; Durand, *notaire*; Deslongchamps, *président du tribunal de 1re instance*; Donnet, *banquier*; Urbain Vautier; Luard-Laffinal; Roger de la Chouquais ✻, *président à la Cour Royale*; Levardois, *avocat*, Georges Simon; *avocat*; Seigneurie, *ancien notaire*; Macé O. ✻, *lieutenant-colonel de la garde nationale*; Bayeux fils, *avocat*; P. Lecavelier; Bouilly aîné; Ed. Jobert; de Boislambert, *avocat*; Cauvet; Hamard; Lemanissier; Poignant, *notaire*; de Bernetz; Fourneaux, *docteur en médecine*; Léon Coursanne; Marcel Rousselin ✻, *procureur-général*; Le Peletier Dumoncel; Prenpain; Dénise; Lecerf, *professeur à la faculté de droit.*

Conseil municipal de Bayeux.

MM. Letellier, *maire*; Aubrée, Tardif, *député*; Gourdier des Hameaux, O ✻; Chonaux-Dubuisson; Pluquet; Vimont; Leharibel de Courteuil; Vernet ✻; Mariette du Mesnil; Duval; Couespel; Sansretus; Gats; Joret-Desclosières; Gauquelin-Despallières; Pillet-Desjardins fils; Jean-Delamare; Bessin; Pigache; Jourdain; Delarue; Faucon-Delalande; Lécuyer, Douesnel; Lesénécal.

Conseil municipal de Falaise.

MM. Briquet, *maire*; Le Baillif fils; Canivet, *docteur-médecin*; Charpentier, *tanneur*; Demieux-Demorchêne; Rossignol, *avocat*; Lecouturier, *ancien magistrat*; Fauget *régent de rhétorique*; Berville, *huissier*; Dubourg père; Davois-Gonthier; Leclerc ✻, *ancien député*; Ch. Morel, *juge de paix*; Galeron, *procureur du Roi*; Labbé, *avocat*; Leodoné, *notaire*; Deslandes; Bazire père, *négociant*; Lemeneur-Doray;

Appert-Tiger ; Hurel ; Serant, *juge de paix* ; de Bozoches ; Duhamel, *d. médecin* ; Bouquerel ; Heuzey, *avocat.*

Conseil municipal de Lisieux.

MM. Leroy-Beaulieu, *maire* ; Bloche, *avocat* ; Ricquier, *négociant* ; Boursin, *ex-négociant* ; Dulong, *architecte* ; Cosnard-Labretonnière, *notaire* ; Roger, *ex-président du tribunal de Commerce* ; Gouin ✻, *marchand de toiles*, Fournet, *filateur négociant* ; Manoury, *négociant* ; Houlette, *tanneur* ; Perrault, *marchand épicier* ; Paul Bégouen, *receveur particulier* ; Louis-Daufresne, *notaire* ; Thorel, *marchand de toiles* ; Roussel, *avocat* ; Chauvel fils aîné, *marchand de porc* ; Antoine-Labbey ; Formeville père ; Leveneur ; Louis Cordier, *marchand de Bœufs* ; Desmortreux ; *président du tribunal Civil* ; Jeanne, *avoué* ; Durosey, *médecin* ; Thillaye ; d'Heudreville ; Simon, *médecin* ; Le Bret-du-Desert, *président honoraire.*

Conseil municipal de Pont-l'Évêque.

MM. Paysant-Valencourt, *maire* ; Delaunay ; Loisnel ; Angot ; Isabel de la Blotterie ; Aubré ; Oriot ; Couturier ; Lecerf ; Alleaume ; Tullou ; Lefèvre-Esnault ; Dufour ; Quillet ; Taillefer ; Adolphe Isabel.

Conseil municipal de Vire.

MM. Moulin, O. ✻ *maire* ; Barbot ; Dupont ; Bouchard ; Lenormand ; Gosselin ; De Gournay ; Rocherullé-Deslongrais ; Lalouel ; Heurtault ; Manrice, *ex-procureur du Roi* ; Boivin-Montigny ; Juhel-Pondegrenne ; Lebesnerais-Vergeois ; Hébert Desroquettes ; Boscher ; Durand (Adel) ; Brouard-Desmarais ; Mury ; Legrain ; Lioult-Gastebois ; Lelievre ; Drouet-Lebaise.

Conseil municipal d'Honfleur.

MM. Lecarpentier, *maire* ; Lelievre-Mondelot ; Stonestreet ; Julienne ; Leroux ; Huet ; Auber ; Bérard ; Hébert-Desroquettes ; Hamelin-Postel ; Manneville ; Lecerf ; Fils ; Pouettre ; Marais de Beau-

champs ; Letorey ; Bourdel ; Guerard ; Lecerf, *brasseur* ; Lacoudrais ; Lachèvre ; Bailleul ; Lamare-Piquot.

Conseil municipal de Condé.

MM. Deprepetit, *maire* ; Tariel ; Lamotte ; Guillouet ; Hébert ; Legeay ; Boisne ; Vaullegeard ; Bridet, aîné ; Nereu aîné ; Bazin-Leconte ; Dumont ; Bonière ; Colein-Dubusq ; Brisollier-Dupré ; Guilet ; Gervais-Callais ; Demorieux-Flanville ; Decauville-Lachenée ; Delaferté ; Dudesert ; Lemasson de Lalande ; Gourjon.

Conseil municipal d'Orbec.

MM. Lacroix, *docteur-médecin, et maire d'Orbec* ; Bonnard ; Lefrancois ✻ ; Motté ; Piel, *notaire* ; Picard ; Fauvel ; Christin, *pharmacien* ; Delanney ; Bouvry ; Hauvel père ; Dupont, *officier retraité* ; Lamidey ; Granval ; Picard-Chausson ; Lemercier, *juge de paix* ; Dauge, *médecin* ; Chouel, *avocat* ; Trinité-Levasseur, *négociant* ; Delamarre, *médecin* ; Laillier père.

Conseil municipal d'Isigny.

MM. Lechartier, *maire* ; Desmoles ; Lerebour ; Brunet ; Voisin ; Gosselin ; Romain ; Belliard-Delisle ; Lenormand ; Lecointe ; Lepetit ; Desmarest ; Boistard ; Jouet ; Leroclais ; Fortin.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Caen. : MM. Violard, * * * *, Bichot et Bernier. *Bayeux* : M. Le Forestier. *Falaise* : MM. Robine et Tiger. *Lisieux* : MM. Gosselin et Duheil ✻. *Honfleur* : M. Patry. *Vire* : M. Feray. *Condé* : M. Hébert. *Orbec* : M. Ozanne.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES HOSPICES.

Caen. MM. Lefevre-Dufresne ✻, *maire* ; Thierry ; Lentaigne-Logivière ✻ ; Lecerf ; Delacodre ; Duclos-Leblanc.

Bayeux : MM. Letellier, *maire* ; Tardif, *député* ; Douesnel-Dubosq ; Lefèvre ; Couespel.

Falaise : MM. Briquet, *maire* ; Leclerc ✻, *député* ; Labbé ; Lecouturier ; Tocville.

Cesny-Bois-Halbout : MM. Ballière, *maire* ; Rivière ; Beaunieux ; Ballière ; Coudray ; Auger fils, *secretaire*.

Lisieux : MM. Leroy-Beaulieu, *maire* ; Lebret-du-Désert, *avocat* ; Durosey, *médecin* ; Thillaye-d'Heudréville ; Périer ; Fred. Nasse.

Orbec : MM. Lacroix, *maire* ; Laillier ; Picard ; Bonnard ; Delauney ; Noël.

Pont-l'Evêque : MM. Paysant-Valencourt, *maire* ; Mouillard ; Taillefer ; Isabel-Desparca ; Véron de Sainte-Marie ; Paulmier.

Honfleur : MM. Lecarpentier, *maire* ; Bouffey ; Coudre-la-Coudrais ; Demanget ; Aubert ; Delamare-Piquot.

Vire : MM. Moulin O. ✻, *maire* ; Lebrethon ; Legrain ; Dupont-Cotelle ; Moulin-Dubourg ; Lebouteiller.

Condé : MM. Deprépetit, *maire* ; Denis-du-Dézert ; Besnard-Beaupré ; Scelles-Longrais ; Vautier, *curé de Condé* ; Vaullegeard.

RECEVEURS MUNICIPAUX.

MM. Surosne, à Caen ; Labbey, à Bayeux ; Lebourg, à Isigny ; Saulnier, à Falaise ; Puchot, à Lisieux ; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque ; Goupil, à Honfleur ; Serand, à Vire ; Scelles-Grainville, à Condé.

RECEVEURS DES HOSPICES.

MM. Durand, à Caen ; Moutier, à Troarn ; Allard, à Villers-Bocage ; Delafontaine, à Bayeux, Levavasseur, à Falaise ; Auger, à Cesny-Bois-Halbout ; Vasseur aîné, à Lisieux ; Telles de la Potterie, à Orbec ; Choppin, à Saint-Pierre-sur-Dives ; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque ; Quesney, à Honfleur ; Roger, à Vire ; Scelles-Grainville, à Condé.

RECEVEURS DES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Caen : M. de Maugenest ✻. *Bayeux* : M. Eh-

renfeld. *Isigny* ; M. Lebourg. *Falaise* : M. Saulnier. *Lisieux* : M. Groult. *Orbec* : M. Delaunay. *Honfleur* : M. Hépineuze. *Vire* : M. Crespin. *Condé* : M. Scelles-Grainville.

OFFICIERS DE SANTÉ ATTACHÉS AUX HOSPICES.

Caen : MM. Trouvé ✻, *médecin en chef* ; Lesauvage, *chirurgien en chef*. Bayeux : MM. Eudes ✻, Gauquelin-Despallières, *médecins* ; Hnard, *médecin suppléant*. Falaise : MM. Capelle, Bacon, Delange, *médecins*. Lisieux : MM. Durosey, *médecin* ; Simon, *médecin adjoint* ; Accard, *chirurgien*, Henry, *chirurgien adjoint*. Orbec : MM. Delamare, *médecin* ; Dauge, *chirurgien*. Pont-l'Evêque : M. Gauvain, *médecin*. Honfleur : M. Lamare-Piquot, *médecin*. Vire : MM. Bouchard, *médecin* ; Monlien-Departhou, *chirurgien*. Condé : M. Londel, *médecin*.

JURY MÉDICAL.

MM. Trouvé ✻, Pellerin, *docteurs-médecins* ; Decourdemanche, Bisson-Jardin, Guérin et Pigache, *pharmaciens à Caen*.

COMMISSIONS SANITAIRES.

Caen : MM. Lefevre-Dufresne ✻ ; de Saint-Fresne, *médecin* ; Trouvé ✻, *idem* ; Lesauvage, *idem* ; Decourdemanche, *pharmacien* ; Regnault ✻, *capitaine de port* ; Motet, *idem* ; Lecerf ; Vautier ; Jobert aîné.

Adjoints de droit : MM. le Maréchal-de-camp, le Commissaire de marine, l'Inspecteur des douanes et le Sous-Intendant militaire.

Bayeux : MM. Letellier ; Lance ✻ ; Vernet ✻ *médecin* ; Eudes ✻, *idem* ; Lecieux, *idem* ; Lepaulmier, *idem* ; Letual ✻, *idem* ; Despallières, *idem* ; Pluquet, *pharmacien*.

Falaise : MM. Bacon père, *médecin* ; Capelle, *idem* ; Canivet, *idem* ; Duhamel, *idem* ; Bacon fils, *idem* ; Delange, *idem*.

Lisieux : MM. Leroy-Beaulieu, *maire*; Durosey, *médecin*; Hue, ; *id*, Caboullet, *id*. Quesnel, *idem*; Foubert de Laize ✻, *lieutenant de gendarmerie*; Simon *médecin*; Mondhard, *pharmacien*.

Honfleur : MM. Fallouard; Nicolle; Hébert-Desroquettes; Duval-Goupil; Triguilly; Coudre Lacoudrais; Aubert.

Vire : MM. Bouchard fils, *médecin*; Saint, *officier de santé*; Seigneur, *pharmacien*; Debaise, Vauloger; Maurice, *greffier du tribunal civil*; Félix; Desétables; Gros-Duvernay.

PONTS ET CHAUSSÉES.

MM. Pattu ✻, *ingénieur en chef*, à Caen; Pouettre, *ingénieur ordinaire de 1re classe, chargé des arrondissemens de Pont-l'Evêque et de Lisieux*, à Honfleur; Quesney, *ingénieur ordinaire de 1re classe, chargé des arrondissemens de Vire et de Falaise*, à Vire; Bardel, *ingénieur de 1re classe, chargé des arrondissemens de Caen et de Bayeux*, à Bayeux.

Officiers de port.

Honfleur : MM. Pillore, *lieutenant de port de 2e classe*. Chabert, *maître de port de 1re classe*.

Caen : MM. Renault ✻, *maître de port de 1re classe*; Motet, *maître de port de 2e classe*.

Isigny : M. Bellier, *maître de port de 3e classe*.

Conducteurs embrigadés.

MM. Harrache, à Honfleur; Leguelle, à Lisieux; Morel, à Caen.

Conducteurs non-embrigadés; MM. Duclos, à Vire; Jeanne, à Bayeux; Delarue, à Isigny; Pichet, à Honfleur.

M. Desprès, *géographe*.

Piqueurs des routes départementales.

MM. Dumas, à Bayeux, pour les arrondissemens de Caen et de Bayeux. Piédavant, à Livarot; pour les arrondissemens de Lisieux et de Pont-

l'Evêque. Ballin, à Falaise, pour les arrondissemens de Falaise et de Vire.

Préposés aux ponts à bascule ; MM. Bagnard, à Caen. Chuquet, à Lisieux. *Eclusier* : Hagron, à Honfleur.

MINES.

M. Hérault ✻, *ingénieur en chef.*

BIBLIOTHÈQUES.

Conservateurs : MM. Hébert, à Caen. Guilmard, à Falaise. Desmortreux, à Vire.

MUSÉES.

Galerie de peinture : M. Elouis, *conservateur.*

Muséum d'histoire naturelle : M. de Magneville ✻, *directeur* ; M. Chauvin, *conservateur.*

Ecole gratuite de dessin : M. Elouis, *professeur.*

Ecole gratuite d'architecture : M. Guy, *professeur.*

Jardin des plantes : M. Montaigu, *conservateur.*

Théâtre : M. Lefèvre-Panien, *directeur* du 7e arrondissement théâtral.

ARCHITECTES.

MM. Harou-Romain, architecte du département ; Guy, architecte de la ville de Caen ; Lair-Beauvais, architecte de Bayeux ; Levavasseur, architecte de Falaise ; Cocaigne, architecte de Lisieux ; Hervieu, architecte de Vire.

Commissaires-Voyers : MM. Du Boullay et Simon, à Caen ; Lair-Bauvais, à Bayeux ; Levavasseur, à Falaise ; Cocaigne, à Lisieux ; Barbou, à Pont-l'Evêque ; Devaucassel ✻, à Vire.

MAISON CENTRALE DE DÉTENTION.

MM. Diey ✻, *Directeur* ; Gauquelin, *inspecteur* ; Groscol, *greffier* ; Alex. Foucher, *secrétaire comptable* ; N****, *aumônier* ; Raisin *médecin* ; Lebidois, *chirurgien* ; Sergent, *pharmacien* ; Jardin, *entrepreneur.*

MAISONS D'ARRÊT.

Caen : MM. Lehéribel, *aumônier*; Raisin fils, *médecin*; Lelarge, *chirurgien*; Lavigne, *concierge*.

Bayeux : MM. Hervieu, *aumônier*; Lecieux, *médecin*; Beaupoil, *concierge*.

Falaise : MM. * * * *, *aumônier*; Bacon, *médecin*; Hommais, *concierge*.

Lisieux : MM. Labatte, *aumônier*; Durosey, *médecin*; Lattaignant, *concierge*.

Pont-l'Evêque : MM. * * *, *aumônier*; Gauvain, *médecin*; Simon, *concierge*.

Vire : MM. Madelène, *aumônier*, Bouchard, *médecin*; Baron, *concierge*.

POIDS ET MESURES.

MM. Leconte, *vérificateur* de l'arrondissement de Caen, Benard, *aide-vérificateur*; Ouzouf-Beaumont, *vérificateur*, à Bayeux; Corru, à Falaise; Poullain, à Lisieux; Dagneaux, à Honfleur; Urbain, à Vire.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Chambre de commerce de Caen.

MM. Dumesnil-Dubuisson, *président*; Cavelier, *négociant*; Bouillie aîné, *banquier*; Lecesne; Gervais; Donnet; Urbain Vautier; A. Jardin; Lemoine, *négociant*; Deboislambert, *avocat, secrétaire-archiviste*.

Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de Bayeux.

MM. Letellier; Tardif; Pluquet; Mariette-Dumesnil; Bazire; Hamelin; Nicolle.

Chambre consultative de Lisieux.

MM. Houlette; Fourey; Buhot; Bénard; Hubert; Perrier.

Chambre consultative de Vire.

MM. Rocherullé-Desdongrais, *président*;

Brouard-Desmarais ; Châtel ; Durand (Adel) ; Hébert-Desroquettes ; Gallet aîné ; Lelièvre aîné.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Caen.

MM. Gervais, *président* ; Godefroy ; *vice-président* ; Alexandre Leroy ; Lecavelier (Frédéric) ; Helland ; Hamon ; Bonpain ; Angé ; Gamard ; Lahaye, aîné ; *Suppléans* ; MM. Perrin, Roger. *Secrétaire* : M. Hamel ; *huissier*, M. Gacoin.

Vire.

MM. Brouard-Desmarais, *président* ; Lelandais, *vice-président* ; Levergeois ; Desmortreux ; Laubé ; Barbot ; Robert ; Beaumont ; Rault ; *Suppléans* : MM. Vauclair ; Alais, Lioult. *Secrétaire*.

COURTIERS DE COMMERCE ET AGENS DE CHANGE

Place de Caen.

MM. Bazin, Mangon-Laforest et A. Pelletier, *courtiers de navires, d'assurances et interprètes* ; Busnel et Dufresne, *agens de change, courtiers de marchandises.*

Place d'Honfleur.

MM. Duval, Théodore Pelleçat, Huet et Maquerel, *courtiers maritimes.*

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

MM. Deloges, *directeur-général* ; Jules de Gournay, *commissaire du gouvernement.*

GARDE NATIONALE

ORGANISATION COMMUNALE.

Légion de Caen.

MM. Le vicomte de Tilly O. ✱, *colonel*; Macé O. ✱, *lieutenant-colonel*; Deboislambert ✱, *major*; Lelarge, *chirurgien-maj.* Regnault, *capitaine d'armement.* 1er *bataillon*, Boudon ✱, *commandant*; Bidard ✱, *adjudant-major*; Mondehard, *porte-drapeau*; Lafosse, *chirurgien, aide-major*; Ricard, *adjudant-sous-officier.* 2e *bataillon*: Paris ✱, *command.*; Michel, *adj.-maj.* Hamard le Breton, *porte-drap.*; Chapron, *chir.-aide-maj.*, Loriot, *adj.-sous-officier.* 3e *bataillon*: Lapersonne ✱, *command.*; Mannoury, *adj.-maj.*; Mottelay ✱, *porte-drap.*; Heuzey, *chir.-aide-maj.*; Hommais, *adj.-sous-officier.* 4e *bataillon*: Renouf ✱, *command.* Faye, *adj.-maj.*; Berrurier; *porte-drap.*; Dan de la Vauterie; *chir.-aide-maj.*; Lechevalier, *adj.-sous-officier.*

Bayeux.

MM. Charles Deshautteux O. ✱, *chef de bataillon*; Philippe ✱, *adj.-maj.*; Couet, *porte-drap.*; Letual ✱, *chir.-aide-maj.*

Falaise.

MM. Deslandes O. ✱, *chef de bataillon*; Toutain ✱. *adj.-maj.* Tarlé, *porte-drap.*; Bacon, *chir.-aide-maj.* Guesnon, *adj.-sous-officier.*

Lisieux.

MM. Avroult O. ✱, *chef de bataillon*, Beuzelin, *adj.-maj.*; Routtey ✱, *porte-drap.*; Hue, *chir.-aide-maj.*; Lachey, *adj.-sous-officier.*

Honfleur.

MM. De St-Martin O. ✱, *chef de bataillon*; Morel, *adj.-maj.*; Stonestreet, *porte-drap.* Bourdel, *chir.-aide-maj.*; Brière; *adj.-sous-offi.*

Vire.

MM. Delise ✻, *chef de bataillon*; Lavigne, *adj.-maj.*; Mahias, *porte-drap.*; Bouchard, *chir-aide-maj.* Dufour, *adj.-sous-officier.*

Condé.

MM. Boisne, *chef de bataillon*; Guillouet, *adj.-maj.*; Dumont, *porte-drap.*; Vaullegeard, *chir.-aide-maj.*

Talbevende-le-Grand.

MM. James ✻, *chef de bataillon*; Madelaine (Jean-Nicolas) dit Bremoy, *adj.-maj.*; Madelaine (Jean-Baptiste), *porte-drap.*; * * * *, *chir.-aide-maj.*

ORGANISATION CANTONNALE.

Arrondissement de Bayeux.

MM. *St.-Vigor-le-Grand.* — MM. Chauffrey, *commandant*; Laisné, *porte-drapeau.*

Balleroy. — Hébert, *command.*; Costel, *adjudant-major*; Villeroy, *p.-drap.*; Beuzelin, *chirurgien-aide-major.*

Vaubadon. — Gredt, *command.*; Delaunay, *p.-drap.*

Juaye. — Lubin, *command.*; Lecat, *p.-drap.*

Littry. — Delachollière, *command.*; James, *adjudant-major*; Lefrançois, *p.-drap.*; Bailleul, *chir.-aide-maj.*

Caumont. — Dudouet *commadant*; Tirel, *adj.-maj.*; Le Bosquain, *p.-drap.*; Hébert, *chir.-aide.-maj.*

Isigny. — Voisin ✻, *command.*; Durand, *adj.-maj.*; Le Petit, *p.-drap.*; Jouet, *chir.-aide-maj.*

Deux-Jumeaux. — Depierres, *command.*; Laloe, *p.-drap.*

La Cambe. — Coulmain ✻, *command.*; Touraille, *p.-drap.*

Trévières. — Grandchamp, *command.*; Quesnel, *adj.-maj.*; Cardon, *p.-drap.*; Vacquerie, *chir.-aide-maj.*

Formigny. — Potier, *command.*; Rullière, *adj.-*

maj.; Douchin, *p.-drap.*; Durand, *chir.-aide-maj.*

Etreham. — MM. Vautier ✱, *command.*; Savary, *adj.-maj.*; Poitevin, *p.-drap.*; Méan-Ofarell, *chir.-aide-maj.*

Marigny. — Féret-Dulongbois, *command.*; Lefèvre, *adj.-maj.*; Distigny, *p.-drap.*; Huard, *chir.-aide-maj.*

Ryes. — Hervieu, *command.*; Martragny, *p.-drap.*

Ver — Person, *command.*; Leray, *adj.-maj.*; Tapin, *p.-drap.*; Nicolle, *chir.-aide-maj.*

St.-Loup-Hors. — Deslongchamps, *command.*; Seigle, *p.-drap.*

St.-Paul-du-Vernay. — Guillot, *command.*; Baillehache, *p.-drap.*

Cormolain. — Beziers, *command.*; Pegoix, *p.-drap.*

Hottot. — Mannoury, *command.*; Vaudeville, *p.-drap.*

Lison. — Ricard, *command.*; Graindorge, *p.-drap.*

Saon. — Carité, *command.*; Jeanne, *p.-drap.*

Arrondissement de Caen.

Bourguébus. — MM. Bayeux, *command.*; Liégard, *p.-drap.*

Airan. — Delalande, *command.*; Bellais, *adj.-maj.*; Benard, *p.-drap.*

May. — Marc, *command.*; Poret, *adj.-maj.*; Falaise, *p.-drap.*; Jean-dit Longchamps, *chir.-aide-maj.*

Mondeville. — F. Boisard, *command.*; Boisard (Alexandre,) *adj.-maj.*; Jouanne, *p.-drap.*; Luard, *chir.-aide-maj.*

Bretteville-sur-Odon. — Michel, *command.*; Binet, *adj.-maj*; Angot, *p.-drap.*; Le Marinier, *chir.-aide-maj.*

Creully. — Le comte d'Héricy ✱, *command.*; Le Marchand, *adj.-maj.*; Malherbe, *p.-drap.*; Lacour, *chir.-aide-maj.*

Courseulles. — Héot, *command.*; Delaplanche, *adj.-maj.*; Seigle, *p.-drap.*

Cairon. — Ameline, *command.*; Gohier, *p.-drap.*

Douvres. — Hettier, *command.*; Guilmette, *adj.-maj.*; Le Blanc, *p.-drap.*; Verroles, *chir.-aide-maj.*

Hermanville. — Auvray ✻, *command.*; Oger, *p.-drap.*

Mathieu. — Rocancourt ✻, *command.*; Macé (Jean-Louis-Valery), *adj.-maj.*; Lucas, *p.-drap.*; Macé (Louis-Thomas-Léonard), *chir.-aide-maj.*

Evrecy. — De Maizet, *command.*; André ✻, *adj.-maj.*; Le Gras, *p.-drap.*; Le Courtois, *chir.-aide-maj.*

Hamars. — Bellenger, *command.*; Salles, *p.-drap.*

Maltot. — Laville, *command.*; Gambier, *adj.-maj.*; Guillot, *p.-drap.*; Le Petit, *chir.-aide-maj.*

Tilly. — Desaunez, *command.*; Bourrienne, *adj.-maj.*; Christot, *p.-drap.*; Lefèvre, *chir.-aide-maj.*

Bretteville-l'Orgueilleuse. — Marie, *command.*; Françoise, *adj.-maj.*; Verin, *p.-drap.*

Audrieu. — Mesnil, *command.*; de Gaslebled, *p.-drap.*

Cheux. — Bedouelle ✻, *command.*; Marie, *adj.-maj.*; Gost, *p.-drap.*; Graux, *chir.-aide-maj.*

Troarn. — Michel O. ✻, *command.*; Sauvage, *adj.-maj.*; Bisson, *p.-drap.*; Bouet, *chir.-aide-maj.*

Argences. — Le Page, *command.*; Le Chantier, *p.-drap.*

Bavent. — Fouques-Desmarais, *command.*; Christophle, *adj.-maj.*; Langlois, *p.-drap.*; Le Jeune, *chir.-aide-maj.*

Gonneville-sur-Merville. — Hervieu, *command.*; Lecornu, *adj.-maj.*; Tardif, *p.-drap.*; Viger, *chir.-aide-maj.*

Villers. — Hubert, *command.*; Hébert, *adj.-maj.*; Gilles, *p.-drap.*; Vincent, *chir.-aide-maj.*

Noyers. — Lefrançois, *command.*; Marie, *p.-drap.*

Courvaudon. MM. Le Pelletier, *command.*; Virlouvet, *p.-drap.*

Arrondissement de Falaise.

Fresné-le-Puceux. — Mottelay, *command.*; Poulain, *adj.-maj.*; Tiger-Duclos, *porte-drap.*; Heurtin, *chir.-aide-maj.*

Bretteville-sur-Laize. — Vallaunay, *command.*; Goubin, *adj.-maj.*; Lunel, *porte-drap.*; Leprovost, *chir.-aide-maj.*

St-Silvain. — Lafontaine Besnard, *command.*; Lafontaine (Jean-Louis), *adj.-maj.*; Capelle, *porte-drap.*; Lamare, *chir.-aide-maj.*

Jort. — Bellivet, *command.*; Lapille, *adj.-maj.*; Doucet, *porte-drap.*; Malfilâtre, *chir.-aide-major.*

Coulibœuf. — Labbé, *command.*; Malfilâtre, *adj.-maj.*; Balliere, *parte-drap.*

Crocy. — Laboisjencière, *command.*; Toutain, *adj.-maj.*; Patou, *porte-drap*; Prud'homme, *chir.-aide-maj.*

Villy. — Osmont, *command.*; Lucas, *adj.-maj.*; Lemoine, *porte-drap.*

Ussy. — Letellier, *command.*; Porcher, *adj.-maj.*; James, *porte-drap.*; Quettier, *chir.-aide-major.*

St-Martin-du-Bû. — Lechasletain, *commad.*; Lepley, *adj.-maj.*; Leboucher, *porte-drap.*

Ouilly-le-Basset. — Dumont, *command.*; Miray, *adj.-maj.*; Lecomte, *porte-drap.*; Constantin, *chir.-aide-maj.*

Harcourt. — Bellenger, *command.*; Cécire, *adj.-maj.*; Surbled, *porte-drap.*; Ballière, *chir.-aide-maj.*

Clécy. — Duclos, *command.*; Delivet, *adj.-maj.*; Bertheaume, *porte-drap.*; Langrais, *chir.-aide-major.*

St-Marc-d'Ouilly. — Bellou, *command.*; Aragon, *adj.-maj.*; Suriray, *porte-drap.*; Martin, *chir.-aide-maj.*

Cesny-Bois-Halbout. — Beaudouin, *command.*; Lucas, *adj.-maj.*; Lepeltier, *porte-drap.*

Arrondissement de Lisieux.

Hermival-les-Vaux. MM. Collard, *comman-*

dant; Yvray, *adjudant-major*; Legrand, *porte-drapeau*,

Moyaux. MM. Thulou, *command.*; Delacroix, *adj.-maj.*; Doublet, *porte-drap.*; Malerne, *chir.-aide-maj.*

Courtonne-la-Meurdrac. — Durand ✱, *command.*; Vaulortre, *adj.-maj.*; Loquet, *porte-drap*; Renoult, *chir.-aide-maj.*

St-Jacques. — Besnard, *command.*; Letellier, *adj.-maj.*; Nuisement, *porte-drap.*; Hébert-Buttencourt, *chir.-aide-maj.*

Laboissière. — Dorléans, *command.*; Gréard, *adj.-maj.*; Jourdain, *porte-drap.*; Martin, *chir.-aide-maj.*

St-Germain-de-Livet. — Laniel, *commad.*; Leveneur, *adj.-maj.*; Lebugle, *porte-drap.*

Livarot. — Guirard ✱, *command.*; Fontaine, *adj.-maj*; Poussin, *porte-drap.*; Huard, *chir.-aide-maj.*

Fervaques.— Dubois, *command.*; Cullier-des-Fontaines, *adj.-maj.*; Blondel, *porte-drap.*; Lelandais, *chir.-aide-maj.*

Notre-Dame-de-Courson. — Cordier, *command.*; Cousin, *adj.-maj.*; Morin, *porte-drap.*; Olivier-Follet, *chir.-aide-maj.*

Sainte-Foi-de-Mongommery. — Fortin, *command.*; Delisle, *adj.-maj.*; Bove, *porte-drap.*; Fourneaux, *chir.-aide-maj.*

Crevecœur.—Pichonnier, *command.*; Fossey, *adj.-maj.*; Bonnet, *porte-drap.* Leprévost, *chir.-aide-maj.*

St-Julien-de-Faucon. — Marais, *command.*; Jehanne dit Lajeunesse, *adj.-maj.*; Lamote, *porte-dap.*; . . . . . , *chir.-aide-maj.*

Orbec. — Lefrançois ✱, *command.*, Hauvel, *adj.-maj.*; Hervieu, *porte-drap.*; Delamarre, *chir.-aide-maj.*

Meulles.—Dhommey, *command.*; Duval, *adj.-maj.*; Lerat, *porte-drap.*; Dumont, *chir.-aide-maj.*

Tordouet. — Cantrel-Crevet, *command.*; Leclerc, *adj.-maj*; Droulin, *porte-drap.*; Toutain; *chir.-aide-maj.*

Courtonne-la-Ville. — Debelleau, *command.*; Desfrièges, *adj.-maj.*; Lucas, *porte-drap.*; Marson, *chir.-aide-maj.*

St-Pierre-sur-Dives. MM. Leroy ✻, *command.*; Compain, *adj.-maj.*; Louvet, *porte-drap.*; Droulin, *chir.-aide-maj*

Sainte-Marguerite-de-Viette. — Cordier; *command.*; Leroy, *adj.-maj.*; Ménard, *porte-drap.*

Notre-Dame-de-Fresnay. — Faucillon-Clerval, *command.*; Gaucher, *adj.-maj.*; Hyacinthe, *porte-drap.*; Lemoine, *chir.-aide-maj.*

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Blangy. MM. Lessard, *commandant*; Houssaye, *porte-drapeau.*

Beuvron. — Duval ✻, *command.*; Cousin, *porte-drap.*

Bonnebosq. — Lebreton, *command.* Dupont, *porte-drap.*

Cambremer. — Bloche, *command.*; Hamard, *porte-drap.*

Dives. — Apvrille, *command.*; Cavellier, *porte-drap.*

Dozuley. — Lecointe-Deschamps, *command.*; Seyer, *porte-drap.*

St-Pierre-Azif. — Guérin, *command.*; Lemonnier, *porte-drap.*

St-Gatien. — Guillou, *command.*; Brunet, *porte-drap.*

Genneville. — Toutain, *command.*; Leterrier, *porte-drap.*

Beaumont. — Gosset, *command.*; Bride, *porte-drap.*

Touques. — Lefèvre, *command.*; Locard, *porte-drap.*

Pont-l'Evêque. — Couturier, *command.*; Defrance, *porte-drap.*

Les bataillons de Bonneville-la-Louvet et du Breuil ne sont pas encore organisés.

Arrondissement de Vire.

Aunay. MM. Cordier, *commandant*; Martin, *adjudant-major*; Pain, *porte-drapeau*; Aude, *chirurgien-aide-major.*

Guilagnes. — Matham, *command.*; Godefroy, *adj.-maj.*; Gaillard, *porte-drap.*

Mesnil-Ozouf. MM. Moisson ✻, *command.*; Taffu, *adj.-maj.*; Richomme, *porte-drap.*; Hatin, *chir-aide-maj.*

Danvou. — Lelievre, *command.*; Huet, *adj.-maj.*; Leboucher, *porte.-drap.*

Beny-Bocage. — Lemoine, *command.*; Pannier, *adj.-maj.*; Leboucher, *porte-drap.*; Deloué, *chir.-aide-maj.*

Le Tourneur. — Levardois-Lantinière, *command.*; Levardois-Lantinière (Philippe), *adj.-maj.* Madelaine, *porte-drap.*; Bourgonnier, *chir.-aide-maj.*

Campeaux. — Madulot, *command.*; Hamel, *adj.-maj.*; Buron, *porte-drap.*; Lefresne, *chir.-aide-maj.*

Lagraverie. — Picard, *command.*; Vasnier, *adj.-maj.*; Qucsney, *porte-drap.*

St-Vigor-des-Mezerets. — Hellouin, *command.*; Richard, *adj.-maj.*; Vautier, *porte-drap.*; Thouronde, *chir.-aide-maj.*

Pontécoulant. Lecomte, *command.*; Thouroude, *adj.-maj.*; Davoult, *porte-drap.*

St-Sever. — Flaust, *command.*; Lesueur, *adj.-maj.*; Legendre, *porte-drap.*

Landelles. — Poupion, *command.*; Lechault, *adj.-maj.*; Renard, *p.-drap.*

Pont-Farcy. — Tardif, *command.*; Guezet, *adj.-maj.*; Lebrun, *porte-drap.*; Danjou, *chir.-aide-maj.*

St-Manvieu, Eude ✻, *command.*; Jnhel, *adj.-maj.*; Vildieu, *porte-drap.*

Vassy. — Tirard ✻, *command.*; Riboulet, *adj.-maj.*; Prestavoine, *porte-drap.*, Goubert, *chir.-aide-maj.*

Bernières. — Poupion, *command.*; Villeroy, *adj.-maj.* Lenormand, *porte-drap.*

Estry. — Dutertre-Désaigremont, *command.*; Thouroude, *adj.-maj.*; Pelcerf, *porte-drap.*; Tourgis, *chir.-aide-maj.*

Neuville. — Roger, *command.*; Halbout, *adj.-maj.*; Juhel, *porte-drap.*

Maisoncelles-la-Jourdan. — De Ste-Marie, *command.*; Queruel, *adj.-maj.*; Payen; *porte-drap.*

§ II. *Ministère de la Justice.*

Cour royale de Caen.

Premier président : M. le baron Lemenuet, C. ✻.
Présidens de chambre : MM. Regnée ✻, Dagremont-St.-Manvieux ✻, Dupont-Longrais ✻, Roger de la Chouquais ✻.
Conseillers : MM. Maubant ✻, de Ste.-Marie ✻, Duhamel, Lefournier, Leclerc, Sauvage, Desprez, Delogos, Rousselin (Adrien), Seigneurie, Bertauld ✻, Regnault, Le Jollis de Villiers, Hubert (Benj.) ✻, Trébutien, de Gournay, Barbe-Lalongprey, Delangle fils, Lehot-Duferage, Lebienvenu-Dutourps, Régnée fils, Allard, Brunet, Delaville, Daigremont-St.-Manvieux fils.
Honoraires : MM. le baron Laigre de Grainville, Héot.
Auditeurs : MM. Hubert-Descostils, Letellier de Vauville, Leferon de Longcamp, le comte d'Ymouville.
Parquet : M. Marcel Rousselin ✻, procureur-général.
Avocats-généraux : MM. Pigeon de St.-Pair, Charles de Préfeln, Binard.
Substituts : MM. Dessessars, Lemenuet (Ferdinand). *Secrétaire du Parquet* : M. Lavigne.
Greffe : MM. Bénard, *greffier en chef*; Bréhon, Berthelot, Mulot, Richard, Lavigne, Regnouf, *commis-greffiers*; Roussel, *expéditionnaire-comptable*.

Composition des Chambres pendant la session de 1832. — 1833.

1re. *Chambre* : MM. le baron Lemenuet, C. ✻, *premier président*; Roger de la Chouquais ✻, *président*; Bertauld ✻, Regnault, de Gournay, Lehot-Duferage, Lebienvenu-Dutourps, Régnée fils, Delaville, *conseillers*.
Conseillers-auditeurs : Hubert-Descostils, Leferon de Longcamp. *Avocat-général* : M. Binard.
Commis-greffier : M. Bréhon.
2e. *Chambre* : MM. Dupont-Longrais ✻, *président*; Maubant ✻, de Ste.-Marie ✻, Le Jollis de Villiers, Hubert (Benj.), Trebutien, Delangle, Daigremont fils, *conseillers*.

Conseiller-auditeur : M. Lecomte-d'Ymouville. *Avocat-général* : M. de Préfeln. *Commis-greffier* : M. Berthelot.

3e. *Chambre*, MM. Régnée ✱ *président*; Duhamel, Lefournier, Leclerc, Dezprez.

Commis-greffier : M. Mulot.

4e. *Chambre*. MM. Daigremont-St.-Manvieux ✱, *président*; Sauvage, Desloges, Rousselin (Adrien), Seigneurie, Barbe-Lelongprey; Allard, Brunet, *conseillers*.

Conseiller-auditeur : M. Letellier de Vauville. *Avocat-général* : M. Pigeon de St.-Pair. *Commis-greffier* : M. Richard.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Tribunal de 1re. instance séant à Caen.

MM. Deslongchamps, *président*; Lhermite, *vice-président*; Roger, Marguerie, Le Bourguignon-Duperré, Vibert, *juges*; Marcellin Hubert, *juge d'instruction*.

Parquet : MM. Bouffey, *procureur du Roi*; Daigremont-St.-Manvieux, Laisné-Deshayes, *substituts*.

Greffe : MM. Tahère, *greffier en chef*; Legendre, Poussin, Marc, *commis-greffiers*.

1re. *section* : MM. Deslongchamps, *président*; Marguerie, Roger, *juges*; Hubert, *juge d'instruction*; Simon, Boscher, *juges suppléans*; Daigremont-St.-Manvieux, *substitut*.

2e. *section* : MM. Lhermitte, *vice-président*; Lebourguignon-Duperré et Vibert, *juges*; Poignant et Castel, *juges suppléans*; Laisné-Deshayes, *substitut*.

Tribunal de 1re. instance séant à Bayeux.

MM. Pezet ✱, *président*; Lélu, *juge d'instruction*; Montégu, *juge*; Couessin, Legambier et Adeline, *suppléans*; Bellier de la Boire, *procureur du Roi*; Douesnel-Dubosq, *substitut*; Pastey (Edouard); *greffier*; Pastey (Charles) et Pastey (Alexandre), *commis-greffiers*.

Tribunal de 1re. instance séant à Falaise.

MM. Brunet ✻, *président*; Fossey, *juge d'instruction*; Dubourg, *juge*; Quéru, Debaussey, Heuzé, *juges-suppléans*; Galeron, *procureur du Roi*; Renault, *substitut*; Bocquet, *greffier*; Chardin, *commis-greffier.*

Tribunal de 1re. instance séant à Lisieux.

MM. Desmortreux, *président*; Pannier, Fleuriot, *juges*; Fauvel, *juge d'instruction*; Lerat, *juge honoraire*; Becquemont et Bloche, *suppléans*; Formeville, *procureur du Roi*; Hélix-d'Hacqueville, *substitut*; Roques-Desvallées, *greffier.*

Tribunal de 1re. instance séant à Pont-l'Evêque.

MM. Quéru, *président*; Fouqueu-Sarrasin, *juge*; de Vauquelin, *juge d'instruction*; Mouillard, Le Carbonnier, *suppléans*; Delaville, *procureur du Roi*; Bivel, *substitut*; Malandain, *greffier*; Dubreuil et Dufresney, *commis-greffiers.*

Tribunal de 1re. instance séant à Vire.

MM. Courtoise, *président*; Le Grain, *juge d'instruction*; Hubert, *juge*; Robert, *procureur du Roi*; Vauloger, *substitut*; Morice, *greffier*; Le Bouleux, *commis-greffier.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Tribunal de commerce de Caen.

MM. Dumesnil-Dubuisson, *président*; Lemoine, Gervais, Bouillie jeune et Auguste Jardin, *juges*; Abel Vautier, Valembourg et Auguste Lecomte, *suppléans*; Devic, *greffier*; Bellebarbe, *commis-greffier.*

Tribunal de commerce séant à Bayeux.

MM. Feret-Dulongbois, *président*; Mariette-Dumesnil, Lecreps-Lachaussée, Huvet, Groult, *juges*; Leboulanger, Bazire et Aubraye et Groult (J.-J.), *suppléans*; Guelle, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Isigny.

MM. Etienne (Romain), *président* ; Lepetit, Voisin, Lerebour, *juges* ; Desmarets et Lenormand fils, *juges-suppléans* ; Michel, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Falaise.

MM. Brée aîné, *président* ; Leclerc fils, Laignel-Dujardin, *juges* ; Appert -Tiger, Legendre aîné, Davois-Gontier, *suppléans* ; Renault, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Lisieux.

MM. Perrier, *président* ; Perrault, Roger, Houlette, l'annier aîné, *juges* ; Corbin, Boursin, Cordier, Chauvel, fils aîné, *suppléans* ; Pains, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Honfleur.

MM. Mallet, *président* ; Dieusy, Pottier (Alphonse), Aubert, ... *juges* ; Lacoudrais, Morin, Duval-Goupil et LeJugeur, *suppléans* ; Douelle, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Vire.

MM. Vivien, *président* ; Juhel-Desmares, Durand-Adel et Lehéricey, *juges* ; Rocherullé-Deslongrais et Gallet aîné, *suppléans*, Crespin, *greffier*.

Tribunal de commerce séant à Condé-sur-Noireau.

MM. Bridet aîné, *président* ; Callais (Pierre-Marin), Brière, Tauffard, *juges* ; Prieur et Vauloger, *suppléans* ; Davoult, *greffier*.

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Bayeux.

Bayeux : MM. Mutel, *juge* ; Postel, *greffier*.
Isigny : MM. Marie, *juge* ; Pophillat, *greffier*.
Balleroy : MM. Pesquerel, *juge* ; Benard, *greffier*.
Caumont : MM. Trolong-Dutaillis, *juge* ; Aulix, *greffier*.
Ryes : MM. Coueffin, *juge* ; Tostain, *greffier*.

Trévières : MM. Baston, *juge* ; Martin, *greffier*.

Arrondissement de Caen.

Caen (est) : MM. Maurice, *juge* ; Burard, *greffier*.
Caen (ouest) : MM. Harivel, *juge* ; Bardel, *greffier*.
Bourguébus : MM. Lancelin, *juge* ; Halley, *greffier*.
Creully : MM. Roberge, *juge* ; Nicolle, *greffier*.
Douvres : MM. Louis Marc, *juge* ; Samson, *greffier*.
Evrecy : MM. Gallery-Dubosc her, *juge* ; Lemarchand, *greffier*.
Tilly-sur-Seulles : MM. Bernier, *juge* ; Hamel, *greffier*.
Troarn : MM Ledard, *juge* ; Vrard, *greffier*.
Villers-Bocage : MM. Chennevière, *juge* ; Basourdy, *greffier*.

Arrondissement de Falaise.

Falaise (1re. section) : MM. Morel, *juge* ; Liette, *greffier*.
Falaise (2e. section) : MM. Séran, *juge* ; Legris, *greffier*.
Bretteville-sur-Laize : MM. Lebreton-Dehautmesnil, *juge* ; Cachelou, *greffier*.
Coulibœuf : MM. Grachard, *juge* ; Letellier, *greffier*.
Harcourt : MM. Dubois ✻, *juge* ; Gouget, *greffier*.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (1re. section) : MM. Labbey, *juge* ; Groult, *greffier*.
Lisieux (2e. section) : MM. Girard, *juge* ; Fauque-Montfleury, *greffier*.
Livarot : MM. Duchesne, *juge* ; Chéradame, *greffier*.
Mézidon : MM. d'Harambure, *juge* ; Massue-Préfontaine, *greffier*.

Orbec : MM. Lemercier , *juge* ; Lesage , *greffier*.

St.-Pierre-sur-Dives : MM. Robillard , *juge* Dubourg , *greffier*.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque : MM. Aubry , *juge* ; Allais , *greffier*.

Honfleur : MM. Pottier , *juge* ; Hauvel , *greffier*.

Cambremer : MM. Helouin , *juge* ; Deville , *greffier*.

Dozuley : MM. Labbey , *juge* ; Hébert, *greffier*.

Blangy : MM. Cuvelier , *juge* ; Lesaulnier , *greffier*.

Arrondissement de Vire.

Vire : MM. Jugelé , *juge* ; Dupont, *greffier*.

Condé : MM. Roullin , *juge* ; Desmonts , *greffier*.

Aunay : MM. Beaudouin , *juge* ; Lengliney , *greffier*.

Bény-Bocage : MM. Youf , *juge* ; Loisel , *greffier*.

St.-Sever : MM. Hellouin , *juge* ; Gautier , *greffier*.

Vassy : MM. Goislard , *juge* ; Locard , *greffier*.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS.

Cour royale de Caen.

MM. Georges Delisle , *bâtonnier* , *chef de l'ordre* , Busnel , Chrétien père , *ancien bâtonnier* , Delaville père , Simon père , *ancien bât.* Thomine père , Devic , *ancien bât.* , Marc père , *ancien bât* . Delaunay , Joyau , *ancien bât.* , Lecerf , Hélie , Dupray, Legrip , ✻ Blin , Ameline . Pouilly , Poignant , Simon le jeune , *ancien bât.* , Thomine aîné , Chrétien fils , de Gournay , Alex. de Boislaunay , Castel , Lehot-Duferage , Lamache de la Besnardière , Fouques-Desmarais , de Saint-Jean , Miocque , Boscher , Simon (Georges) , Bayeux , *secrétaire* , Laumonier ,

Costy, Turgis, Mabire, F. Boisard, Alexandre, Houssaye, Bardout aîné, Bouet, Langlois, Duperré-Feugueroles, Foucault, Valot, Bobiet, Gervais, Deboislambert, Thomine (Auguste), Durand le Jametel, Courty, Tabourier, Marc fils, Demaulombe, Bardout (Paul), Londe, de Caumont, Seminel, de Vanembras, Lepetit, Lemorieux, Devalroger, Marie, Lefebvre, Doublet, Dubois de Launay, Houlbey, Saint-Paul de Lingheard, Neveu, Deschateaux, Lelong, Lamoureux, Cosne, Lemenuet (Léon), Helaud, le Vardois fils, Bignon-Dufresne, Sénécal, Vallon, Dragon de Gomicourt, Mallet de Mallevoue, Malreust, Mariette-Notville, Epron de la Horie, Massieu, Letaulnier, Rageot-Laroche, de Guerpel, de Villiers, de Marescot, Launay.

Stagiaires. MM. Lepine, Provost, Dubisson, Alexandre, Dauvin, Hue, Lenoble, Jules Lefevre, Benard, Cauvet aîné, Duhamel, Lemaître, Leboucher, Collas, Cauvet jeune, Asse, Delahousserie, Trolley, Cassin, Fauvel, le Bourguignon-Duperré, Perdriel, Osmont, Enault, Leguerney.

Conseil de discipline : MM. Georges Delisle, *bâtonnier, chef de l'ordre*, Simon père, Devie, Marc père, Ameline, Thomine aîné, Simon (Georges), Bayeux, *secrétaire.*

Tribunal de Bayeux.

MM. Joret-Desclozières, *bâtonnier, chef de l'ordre*; Bunouf-Bunouville, Beaudoin père, Coeffin, Lefèvre, Vimont, *ancien bât.*, Letouzé, Tavigny-Dulongpré, Piquet, Lécuyer, Desclozières fils, Carabœuf, Pilet-Desjardins, Vimard, Chigouesnel, Dudouit, Desjardins, Leforestier, Adeline, Legambier, Péron.

Stagiaires : MM. Ed. Pastey fils, Lafrançois, Tallevast, Delabroise, Jamet, Vimard.

Tribunal de Falaise.

MM. Briquet, *bâtonnier*, Duhamel, Quéru, Heuzé, Labbé, Langlois, Rivière, Rossignol, de Hauteville.

Tribunal de Lisieux.

MM. Charles Lemy, Anseaume, *doyen*, à

St.-Pierre-sur-Dives, Lebret-Dudézert, Chouel, à Orbec, Lhorionney, Becquemont père, Moisy-Lavalezerie, Becquemont fils, Bloche, Deschamps, Leroy-Beaulieu, Puchot, Bourdon, Roussel, Lebailly, Deslandes, à St.-Pierre-sur-Dives.

Stagiaires : MM. Moisy-Lavalezerie (Amédée), Tranchepain, Moisant, le Maître.

Tribunal de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard jeune, *bâtonnier*, Tullou, *ancien bâtonnier*; Isabel-Despares, Marais de Beauchamps, Manneville, Hurel, à Honfleur; Paulmier, Aumont, Isabelle-Lablotterie, Taillefer, Roné, Trolley, Lemétayer, à Pont-l'Evêque.

Tribunal de Vire.

MM. Maurice aîné, *bâtonnier*, Marie, Lebailly aîné, Lepelletier aîné, Lepelletier jeune, Lemarchand, Gosselin, Lenormand, Ozanne, Davoult, à Condé; Cauville-Lachesnaye, à Condé; Leloup, à Condé; Foucault de Banville, Gohier de Précaire; Lebailly jeune, Sérand, Chemin, Jugelé, Gaupuceau, Scelles.

Stagiaires : MM. Delalande et Bodin.

AVOUÉS.

Avoués près la Cour royale de Caen.

MM. Provost, Tabourier, Lemaire, Blin-Baron, Onfroy, Tragin, Rupalley, Liégard, Héot, Guéret-Desnoyers, Villain, Voisin, Després, Lepelletier, Desmares, Leroi, Jardin, Davy de Vierville.

Chambre de discipline : MM. Tragin, *président*; Liégard, *syndic*; Tabourier, *rapporteur*; Desmares, *secrétaire-trésorier*.

Avoués près le tribunal civil de Caen.

MM. Lemore, Godard aîné, Dupont, Levalois, Godard le jeune, Jardin, Lecomte fils, Placquevent, St.-Germain, Regnouf, Julienne-Ducoudray, Hastain.

Chambre de discipline : MM. Regnouf, *président*; Jardin, *syndic*; Godard l'aîné, *rapporteur*; St.-Germain, *secrétaire*.

Avoués près le tribunal civil de Bayeux.

MM. Joly, *président*, Bessin, Baley, Delarue, Tailpied, Castel, Barbey, Gouesmel, Deschamps, Larose-Longtaillis, Beillard, Frestel, *Secrétaire*.

Avoués près le tribunal civil de Falaise.

MM. Duvelleroy, Tirard, Blot, Lechevalier, Huet-Després, Galais, Leroy, Miquelard.

Avoués près le tribunal civil de Lisieux.

MM. Dalgot, Delaporte, Jeanne, Bouquelon, Lefèvre, Loricult, Yon, Delivet, Fauque, Chapel.

Avoués près le tribunal civil de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard aîné, Dubuc, Quillet, Lecourt, Oriot, Aubrée, Avoyne et Lechevalier.

Avoués près le tribunal civil de Vire.

MM. Barbot, Legouix, Madeline, Mitaine, Angoville, Boscher, Louise, Pichon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Caen.

Me. Poignant, *certificateur*; Delavande, Dufay, *certif.*; Boulin-St.-Amand. Durand, Delacodre, *certif.*; Bellivet, *certif.* à Caen; Lecarpentier, à Bény-sur-Mer; Morice, *certif.* à Creully, Blancagnol, *certif.* à Douvres; Lerouget, à Colleville-sur-Orne; Lemasson, fils, *certif.* à Evrecy; Eustache, à Ste.-Honorine-du-Fay; Delalande, à Cheux; Tahère, à Tilly-sur-Seulles; Hervieu, à Amfréville; Labbey, à Troarn; Moisy, Hoguais, à Argences; Langlois, fils, *certif.* à Villers-Bocage; Mahieu à Bonnemaison; Hautement, à Noyers; Lesage, à Bourguébus; Langlois, *certif.* à May; Lepelletier, *certif.* à Bretteville-l'Orgueilleuse.

Arrondissement de Bayeux.

Me. Vautier (Claude-François) *certif.*; Pfistre-

Duvant, *id.*; Larcher, à Bayeux; Frempain, à Balleroy; Marie, à Lingèvres; Thubeuf, *certif.* à Livry, Dupont à Caumont, Brunet, *certif.* à Isigny, Feuillet à la Cambe, M..... à Lison, Vautier, *certif.* à Ryes, Leconte à Crépon, Morin à Tour, Lelong, *certif.* à Berucsq, Duhosq, à Trévières, Deschamps, à Littry.

Arrondissement de Falaise.

Mes. Bellencontre, *certif.*, Ledonné, *id.*, Lechâtelain, *id.*, à Falaise, Carel, *certif.* à Bretteville-sur-Laize, Ballière à Ouilly-le-Basset, Bellenger à Clécy, Boscher, *certif.* à Harcourt, Desrivières, *id.* à Jort, Grusse à Tournebu, Hamelin, *certif.* à Saint-Sylvain, Pagny à Maizières, Lucas à Crocy.

Arrondissement de Lisieux.

Mes. Cosnard-Labretonnière, Bardel, *certif.*; Daufresne, *certif.* à Lisieux; Piel, Ozières, *certif.* à Orbec, Sevestre à St.-Julien-le-Faucon, Harou, à Moyaux, Paris à St.-Martin-de-Fresnay, Pichon à Glos, Colas à la Boissière, Metton, *certif.* à Livarot. Lamort-Laperelle, *certif.* à St.-Pierre-sur-Dives, Auger à Fervaques, Paysant à Mézidon.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Mes. David, Lefrançois, *certificateurs* à Pont-l'Evêque, Denis à Touque, Folleharbe à Beaumont, Vinnebeaux à Blangy, Ferey, *certif.* au Breuil, Lebreton à Bonnebosq, Vallemont à Beuvron, Thiron, *certif.* à Cambremer, Noel, *id* à Dozuley, Carel à Dives, Rosey à Annebault, Bérard *certif.* et Guérard à Honfleur.

Arrondissement de Vire.

Mes. Dupont, *certif.* Durand, Huet, *certif.* à Vire, Lecordier, à Aunay, Hoybel à St.-Georges d'Aunay, Picard à Cahagnes, Lemoine à Bény-

Bocage, Picard, *certif.* à St.-Martin-des-Besaces, de Prépetit, *certif.* à Condé-sur-Noireau, Davoult, à *id.*, Loisel, *certif.* à St.-Sever, Lehericey, à Landelles, Bizey, Pigault, *certif.* à Vassy.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Bayeux : M. Filastre ; *Caen* : MM. Lepelletier, Mériel ; *Falaise* : M. Fleury ; *Lisieux* ; MM. Jonquet, Daumesnil, *Pont-l'Évêque* : M. Lerosier ; *Honfleur* ; M. Leroy ; *Vire* : M. Guérin.

ÉVÊCHÉ DE BAYEUX

Mgr. Dancel (Jean-Charles-Richard), *évêque de Bayeux.*

Vicaires-généraux.

MM. Daudibert de la Villasse, Paysant, *agréés par le Roi* ; de Cussy ✻, Bauquet de Grandval, Beaumont, Chaillou, Jumel.

M. Michel, *secrétaire de l'évêché.*

M. Guérin, *sous-secrétaire.*

Chapitre de la Cathédrale (Notre-Dame).

Chanoines : MM. Daudibert de la Villasse, *vicaire-général, doyen* ; Delauney-Dufoudray ; *grand-chantre* ; . . . . . , *vicaire-général et archidiacre de l'est, S. Doyen, théol.* ; Bauquet de Grandval, *arch. de l'ouest* ; Bernard de la Chambinière, Beaumont, Michel ; Dajon-Lamare, *s.-chantre* ; Lefaucheux, Garcel ; Devy, *archi-prêtre.*

CURÉS DU DIOCÈSE.

Arrondissement de Bayeux.

Communes.	MM. *Curés.*
Balleroy.	Michel.
Littry.	Fouques.
Vaubadon.	Guernier.
Bayeux (Notre-Dame).	Devy, *archiprêtre.*
Id. (St.-Patrice).	Aubert
Id. (St.-Exupère).	Delafontaine.

Caumont	Lebreton.
Livry.	Guy.
Isigny.	Legrand.
Crépon	Fontaines.
Trévières.	Perrée.
Formigny.	Guérin.
Tour.	Gallot.

Arrondissement de Caen.

Communes.	MM. *Curés.*
Caen (St.-Jean).	Lepage.
Id. (St.-Pierre)	Montargis.
Id. (St.-Gilles).	Hébert.
Id. (Vaucelles).	Taillebos-Dupré.
Id. (St.-Etienne).	Royer.
Id. (St.-Sauveur).	Noël
Id. (Notre-Dame).	Beaussire.
Fontenay-le-Marmion.	Hervieux.
Clinchamps.	Cagniard.
Creully.	Folloppe.
Douvres.	Bellée.
Bernières-sur-Mer.	Aubert.
Langrune.	Lefrançois.
Evrecy.	Hartel.
Tilly-sur-Seulles.	Lepetit.
Troarn.	Beaumont.
Argences.	Langlois.
Villers-Bocage.	Eudeline.
Epinay-sur-Odon.	Deslandes de Lavandie.

Arrondissement de Falaise.

St.-Sylvain.	Guérin.
Bretteville-sur-Laise.	Botet.
Fresné-le-Puceux.	Bonne.
Coulibœuf.	Laplanche.
Falaise (St^e.-Trinité).	Mouton.
Id. (Guibray).	Letellier.
Id. (St.-Gervais).	Eudeline.
Lahoguette.	Harivel.
Harcourt.	Vautier.
Clécy.	Lecouteur.

Arrondissement de Lisieux.

Communes.	*Curés.*
Lisieux (St.-Pierre).	Farolet.
St.-Désir-de-Lisieux.	Jumel.
St.-Jacques-de-Lisieux.	Sauvage.
Courtonne-la-Meurdr.	André.
Livarot.	Follin
Fervaques.	Jumel.
Le Mesnil-Mauger.	Lepesant.
Orbec.	Leboucher.
St.-Pierre-sur-Dives.	François.

Arrondissement de Pont-l'Évêque.

Blangy.	Foubert-Despallières
Cambremer.	Soyer.
Dives	Gueroult.
Honfleur (St^e.-Cathe-rine).	Rivière.
Id. (St.-Léonard).	Pestel.
St.-Gatien.	Lefoyes.
Pont-l'Evêque.	Delaunay.
Beaumont.	Blin.

Arrondissement de Vire.

Aunay.	Suriray.
Cahagnes.	Guernier.
St.-Georges-d'Aunay.	Labbé.
Bény-Bocage.	Juhel.
Letourneur.	Gabriel.
Condé-sur-Noireau.	Vautier.
Saint-Sever.	. . . .
Landelles et Coupigny.	Calbris.
Vassy.	Maupas.
Vire (Notre-Dame).	La Coudre.
Id. (St^e.-Anne).	Bazin.
St.-Germain-de-Talle-vende.	Surbled.

ÉGLISE CONSISTORIALE RÉFORMÉE.

Consistoire.

M. Martin Rollin ✻, *président*; *Membres laïques :* MM. Lecerf, professeur à l'école de droit, *secrétaire*; Auguste Osmont; Dan de la Vauterie, docteur-médecin; Dieu de Bellefontaine; Bacot, négociant; Seigneurie, ancien notaire; Nicolas Lecavelier, négociant; Dumoncelles; Leboitteux.

Pasteurs : MM. Rollin et Olive, à Caen; M. Frossard, à Condé-sur-Noireau.

§ III. Ministère des affaires étrangères.

Caen.

Consul de S. M. Britannique : M. Brummel. Pays-Bas : M. Pellecat, *vice-consul*: Etats-Unis : M. Victor Lefrançois, *vice-consul.*

Honfleur.

Vice-consuls : MM. Lecarpentier (Angleterre, Etats-Unis et Portugal); Lacoudrais (Autriche); Benard fils (Suède et Norwège); Hébert-Desrequettes (Prusse); Théodore Pellecat (Pays-Bas et Danemark).

§ IV. Ministère de la guerre.

Etat-major de la 2e subdivision de la 14e division militaire.

MM. le baron Gougeon O. ✻, maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

Mangon de la Lande ✻, capitaine-aide-de-camp.

Rochet ✻, capitaine d'artillerie.

Moulin ✻, chef de bataillon, commandant le génie dans le département du Calvados.

Intendance militaire.

M. Dupleix ✻, sous-intendant militaire de 2e classe.

Subsistances militaires.

M. Rousseau, *agent comptable.*

Lits militaires.

M. Boutelion, *garde magasin.*

Convois militaires.

M. Loisel, *préposé.*

Chauffage.

M. Lecointe, *préposé.*

Gendarmerie.

MM. Canel O. ✻, lieutenant-colonel, commandant la 4e légion.

Pisler O. ✻, *chef d'escadron*, à Caen.

Fesneau, *capitaine*, à Caen.

Lieutenans : MM. Dumets ✻, à Bayeux; de Boisauné, à Falaise; Foubert de Laize ✻, à Lisieux; Bredard ✻, à Pont-l'Evêque; Benoist ✻, Vire; Carpentier, *lieutenant-trésorier*, à Caen.

Dépôts de recrutement.

M. Caré ✻, capitaine au 10e régiment de dragons, commandant le dépôt.

Dépôts de remontes.

MM. de la Fresnaye O. ✻, colonel, commandant le dépôt; de Mermet ✻, chef d'escadron, commandant en second.

De Coulibœuf de Bloqueville ✻, capitaine; Delabarge, *idem*; de Remont, *idem*; Roussel, *idem*; Merle, lieutenant, *officier comptable.*

Dupvrieult, sous-lieutenant; de Lenoncourt, *idem.*

§ V. Ministère de la marine.

Quartier de Caen.

MM. Cagnyé, sous-commissaire de marine à Caen; Bidard ✻, commis de marine.

Syndics : MM. Vauquelin, à Caen ; Thibout, à Sallenelles ; Robin, à Ouistreham, Marc ✱, à Bernières ; Durand, à Port-en-Bessin.

M. Boullement, trésorier des invalides de la marine.

M. Prudhomme, professeur d'hydrographie, à Caen.

Officiers visiteurs de marine.

MM. Renault ✱, *ancien capitaine de frégate* ; Menard, *capitaine au long-cours* ; de Beaupte, *capitaine au long-cours* ; Bidard ✱, *commis de marine.*

Quartier d'Honfleur.

MM. Foré, sous-commissaire de marine à Honfleur ; Cressant, écrivain entretenu des classes.

Syndics : MM. Leroy, à Honfleur ; Jamet, à Villerville ; Lecroisey, à Trouville.

M. Fils, trésorier des invalides de la marine.

M. Pottier, prof. d'hydographie, à Honfleur.

Officiers visiteurs de navires.

MM. Tréguilly et Vanier.

Sous-quartier d'Isigny.

M. de Gueydon, commis de marine à Isigny.

Syndic : M. Bellier.

§ VI. *Ministère de l'instruction publique.*

ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

Recteur : M. Marc.

Inspecteurs : MM. l'abbé Rousseau ✱. Edom.

Secrétaire : M. Lelaidier.

FACULTÉ DE DROIT.

M. Georges Delisle, *doyen.*

M. Lelaidier, *secrétaire.*

Professeurs.

MM. Marc, Lecerf, Demolmbé, professeurs du Code civil.

M. Deboislambert, professeur de procédure civile et de législation criminelle.

M. Georges Delisle, professeur de droit romain.

M. N***, professeur de Code de commerce. M. Bayeux, suppléant, est chargé provisoirement du cours.

M. N**, professeur de droit administratif.

Suppléant : M. Bayeux.

Appariteur : M. Tiberge.

FACULTÉ DES SCIENCES.

M. Thierry, *doyen.*

M. Delafoye, *secrétaire.*

Professeurs.

Mathématiques : M. Bonnaire fils.

Chimie : M. Thierry.

Physique : M. Delafoye.

Histoire naturelle : M. Eudes-Deslongchamps.

Appariteur : M. Hubert.

FACULTÉ DES LETTRES.

M. l'abbé de La Rue ✻, *doyen.*

Professeurs.

Philosophie : M. Charma est provisoirement chargé du cours.

Littérature latine : M. Maillet-Lacoste.

Littérature française : M. Vaultier.

Histoire : M. l'abbé de La Rue ✻.

Littérature grecque : M. Bertrand.

Suppléant du professeur d'histoire : M. Latrouette.

Appariteur : M. Viel.

ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE.

M. Raisin, *directeur.*
M. Louis Bacon, *secrétaire.*

Professeurs.

M. Godefroy, *professseur honoraire.*
Anatomie et médecine opératoire : M. Amelin.
Pathologie chirurgicale : M. Raisin.
Physiologie et accouchemens : M. Lebidois fils.
Matière médicale et pharmacie : M. Bacon.
Clinique médicale : M. Trouvé. ✻
Clinique chirurgicale : M. Lesauvage.
Pathologie médicale et thérapeutique : M. Lafosse.
Médecine légale et hygiène publique : M. Vastel.
Suppléant de la chaire de clinique chirurgicale : M. Lepresire.
Suppléant de clinique médicale : M. Fracon.

COLLÉGE ROYAL DE CAEN.

MM. l'abbé Daniel, *proviseur*; Cabrié, *censeur*; l'abbé Paulmier, *aumonier*; Roger, *économe.*

Professeurs.

Philosophie : Mr Cassin. *Sciences physiques* : M. Masson. *Mathématiques spéciales* : M. Bonnaire père. *Histoire* : M. Letellier. *Rhétorique* : M. Bertrand. *Seconde* : M. Turgot. *Mathematiques élémentaires* : M. Amiot. 3e. M. Assolans. 4e. M. Maisonneuve. 5e. M. Quesnault-Desrivières. 6e. M. Trébutien.
Maître de langue anglaise : M. Wheatcroft.
Maître de dessin : M. Elouis.

Collège de Bayeux.

Principal : M. Chesnon.

Régens.

Philosophie : M. Petron. *Rhétorique* : M. Pillet.

2e. M. Thiébault. 3e. M. Bures. 4e. M. Vincent. 5e. M. Cassin. 6e. M. Bourguais. 7e. M. Deslandes. *Mathématiques* : M. Osmont.

Collége de Lisieux.

Principal : M. Durier.

Régens.

Philosophie : M. N. . . . *Mathématiques* : M. Lecamus. *Rhétorique* : M. Letellier. 2e. M. Chatelet. 3e. M. Houel. 4e. M. Doublet. 5e. M. Lecarpentier. 6e. M. Lerendu. 7e. M. Bouet.

Collége de Falaise.

Principal : M. N. . . . .

Philosophie : M. N. . . . . *Rhétorique* : M. Forget. 2e. M. Hurel. 3e. M. Guillemard. 4e. M. Després. 5e. M. Gail. 6e. M. Choisy. 7e. M. Lelièvre. *Mathématiques* : M. Paris.

Collége de Vire.

Principal : M. l'abbé Dumont.

Régens.

Philosophie : M. l'abbé Dumont. *Rhétorique* : M. l'abbé Scelles. 2e, M. Cassin. 3e, M. Mesange. 4e, M. Féderique 5e, M. Roget. 6e et 7e. M. Deschamps. *Mathématiques* : M. Morice.

Maîtres de pension.

MM. Bérard, Mutel, Loyauté, Blot, Seron et Lechevalier à Caen ; Gilain, à Argences ; Bertrand, à Condé-sur-Noireau ; Doulceron ✻, chef d'institution et Daguet maître de pension à Honfleur.

§ VII. *Ministère des finances.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. Delanney, *directeur* ; Guilloteau, *inspecteur*.

Duchesne, *contrôleur principal* à Caen

chargé de la ville de Caen, des communes de Mondeville, Cormelles, Ifs, et Allemagne, et des cantons de Bourguébus et de Troarn.

David, *contrôleur de* 1re *classe*. à Caen, chargé des communes de Hérouville, Epron et St-Contest, et des cantons de Douvres, Creully et Ryes.

Formigny, *contrôleur de* 1re *classe*, à Caen, chargé des cantons de Balleroy, Caumont, Tilly-sur-Seulles, et de la commune de St-Germain-la-Blanche-Herbe.

Housset, *contrôleur de* 2e *classe*, à Caen, chargé des communes de Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Venoix, et des cantons d'Evrecy, Villers-Bocage et Aunay.

Lentaigne, *contrôleur de* 1re *classe*, à Falaise, chargé de la ville de Falaise et des cantons de Bretteville-sur-Laize, Coulibœuf et Falaise, 1re section.

Bauldry, *contrôleur de* 2e *classe*, à Falaise, pour les cantons de Falaise, 2e section, Harcourt et Condé.

Josse, *contrôleur de* 3e *classe*, à Vire, pour les cantons de Bény-Bocage, Saint-Sever, Vassy et Vire.

Lepelletier, *contrôleur de* 2e *classe*, à Pont-l'Evêque, pour les cantons de Blangy, Dozuley, Honfleur et Pont-l'Evêque.

Delalonde. *contrôleur de* 1re *classe* à Bayeux, pour les cantons de Bayeux, Isigny et Trévieres.

Durand, *contrôleur de* 1re *classe*, à Lisieux, pour la ville de Lisieux, les communes de Saint-Jacques et Saint-Désir, et les cantons de Lisieux, 1re division, Livarot et Orbec

Lebesnier, *contrôleur de* 2e *classe*, à Lisieux, pour les cantons de Lisieux, 2e division, Mézidon, Saint-Pierre-sur-Dives et Cambremer.

Surnuméraires : MM. Bréard-Lalande, Voisin-Larivière et Boursin.

CADASTRE.

M. Simon aîné, géomètre en chef.

Employés de confiance du géomètre en chef.

MM. Méhédin, ancien géomètre de 1re classe; Marie (Adjutor), *idem*.

Géomètres de 1re classe.

MM. Aubert, *délimitateur*; Damien, *triangulateur*; Simon jeune, Prieur, Despres, Guillard, Peschet, Robert, Lenourichel, Minot, Letellier, Lefèvre, Castel.

Géomètres de 2e classe.

MM. Hallot, Adeline et Rouland.

RECEVEURS DES FINANCES.

M. de Rigny ✻, *receveur-général*,
Receveurs particuliers : MM. Varin, à Bayeux; Taigny, à Falaise; Begouen, à Lisieux; Gillotin; à Pont-l'Evêque; Dulocle, à Vire.
Payeur du département; M. Amédée Housset.

PERCEPTEURS

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS COMPREND 183 PERCEPTIONS (1).

Arrondissement de Bayeux : 32 perceptions.

MM. Morel, percepteur de Balleroy; Pellicot, p. de Bayeux; Lebreton, p. de Bricqueville; Boscher, p. de Caumont; Renouf, p. de Crouay; Youf, p. de Cormolain; Ricard, p. de Cartigny-l'Epiney; Debonnaire, p. de Saint-Germain-du-Pert; Desfosses, p. de Commes; Mallet, p. de Bazenville; Roussel, p. d'Etreham; Carité, p. de Canchy; Thomasse, p. de Formigny; Bouquet, p. de Hottot; Lebourg, p. d'Isigny; Boutry, p. de Juaye; Morel, p. de la Cambe; Lelu, p. de Littry; Cardine, p. de Livry; Leprestre, p. de Mosles; Guelle, p. de Grandcamp; Duclos-Mesnil, p. de Neuilly; Lesénécal, p. de Monceaux; Adam, p. de Ryes; Couespel, p. de St-Vigor-le-Grand; Hamel, p. de Saon; Jourdain, p. de St-Loup-

(1) La composition de ces perception se trouvant dans les précédens annuaires, on s'est borné à indiquer dans celui-ci le nom du percepteur et celui du chef-lieu de la perception.

Hors ; Desruisseaux, p. de Trévières ; Pillet, p. de Vaucelles ; Froschhammer, p. de Ver ; Planquette, p. de Bernesq ; Tostain-Goville, p. de Castillon.

Arrondissement de Caen : 42 perceptions.

MM. Bertauld, percepteur d'Airan ; Duport-p. d'Argences ; Mesnil, p. de Carcagny ; Basly, p. d'Hérouvillette ; Leprestre, p. de Bény-sur-Mer ; Roussel, p. de Bernières-sur-Mer ; Baton ; p. de Bretteville-l'Orgueilleuse ; Vautier, p. de Bretteville-sur-Odon ; Lemoigne, p. de Bourguébus ; Rocancourt ✱, p. de Bénouville ; Danne, p. du 1er arrondissement de la ville de Caen ; Bertauld, p. du 2e arrondissement de la même ville ; Lecoq, p. de Cagny ; Gaugain, p. de Clinchamps ; Feret, p. de Cléville, Desclais ✱, p. de Curcy ; Delalande, p. de Saint-Agnan-Lemalherbe ; Daigremont, p. de Cheux ; Dargouges, p. de Creully ; Criquet, p. de Cairon ; Quetron, p. de Douvres ; Dherou, p. d'Evrecy, Verel, p. de St-Martin-de-Sallen ; James, p. d'Hermanville ; Picot de Magny, p. d'Hérouville ; Leroy, p. de Cormelles ; Fallue, p. de Langrune ; Savary, p. de Mathieu ; Huë, p. de Coulombs ; Chesnon, p. de Mondeville ; Renée, p. de Noyers ; Christophle, p. de Ranville ; Doublet-Lafosse, p. de St-Germain-la-Blanche-Herbe ; Bâton, p. de Sannerville ; Moutier, p. de Troarn ; Bourienne, p. de Tilly-sus-Seulles ; Ledru, p. de Thaon ; Vauquelin, p. de Petiville ; Duport de Lisle, p. de Vieux ; Mahyer, p. de Verson ; Allard, p. de Villers-Bocage ; Pinsseau, p. de Tournay.

Arrondissement de Falaise : 21 perceptions.

MM. Tiger, percepteur de Saint-Laurent de Condel ; Gallard ; p. de Bretteville-sur-Laize ; Auger, p. de Cesny-Boishalbout ; Guérin-Duclos, p. de Clécy ; Tiger, p. de Crocy ; Quettier, p. de Coulibœuf ; Lafontaine, p. de Condé-sur-Laison ; Decoulibœuf, p. à Falaise ; Surbled, p. d'Harcourt ; Leraitre, p. de Jort ; Le Sueur, p. à Acqueville ; Lapille, p. à Sassy ; Leger, p. d'Ouilly-le-Basset ; Lépy, p. de Bons ; Goubin, p. d'Ouilly-Letesson ; Crespin, p. de Leffart ; Lechatelain,

p. de St-Martin-du-Bû ; Maubant, p. de St-Sylvain ; Aubert, p. d'Urville ; Mannoury, p. de Saint-Pierre-Canivet ; Osmond, p. de Versainville.

Arrondissement de Lisieux : 33 perceptions.

MM. Lemaître-Desmares, percepteur de Biéville ; Legras, p. de Méry-Corbon ; Pierre de Jenteville, p. de Crèvecœur ; Hébert-Durocher, p. de Saint-Julien-de-Mailloc ; Cuvigny, p. de St.-Georges ; Héroult, p. à Douxmarais ; Bloceau, p. de Fervaques ; Debernier, p. de Garnetot ; Mouroult, p. de Lisieux ; Mouton, p. d'Ouilly-du-Houley ; Forget, p. de Lessard et le Chêne ; Jourdain-Duverger, p. de Mesnil-Durand ; Carcassonne, p. de Livarot ; Dumarets, p. de Lisores ; Malfilatre, p. de Mesnil-Mauger ; Lerebours, p. de Lécaude ; Avrouin, p. de Moyaux ; Dejort, p. de Marolles ; Lerat, p. de Meulles ; Mesley, p. de Mézidon ; Adam Fontaine, p. de N.-D. de Courson ; Pépin, p. de N.-D. de Fresney ; Delarcher, p. d'Orbec ; Dorléans, p. de la Boissière ; Gondouin, p. d'Hermival-les-Vaux ; Moissard, p. de Glos ; Perinne, p. de Saint-Germain-de-Livet ; Choppin, p. de Saint-Pierre-sur-Dives ; Bonneserre, p. de Sainte-Marguerite-de-Viette ; Alexandre dit Lamotte, p. de St-Julien-le-Faucon ; Lepoissonnier, p. de Tordouet ; Goupil, p. de Torlisambert ; Mazier fils, p. de Vieuxpont.

Arrondissement de Pont-l'Evêque. 33 percept.

MM. Pimont, percepteur de Gonneville-sur-Honfleur ; Quetel, p. de Basseneville ; Deschamps ; Lecomte, p. de Beuvron ; Fosse, p. de Bonnebocq ; Lebreton, p. de Beaufour ; Canoville, p. de Beaumont ; Mannoury, p. de Bonneville-le-Louvet ; Leprovost, p. de Blangy ; Denis, p. de Cricqueville ; Hauvel, p. de Cambremer ; Appville, p. de Dives ; Marguérit, p. de Dozuley ; Lecomte, p. de Danestal ; Moutier, p. de Fourneville ; Vimard, p. de Gonneville-sur-Dives ; Guérin ; p. d'Honfleur ; Pannier, p. de Hottot ; Debret ; p. de Leaupartie ; Lachey, p. du Breuil ; Caplain ; p. de Manerbe ; Poubelle ; p. de Notre-

Damé-d'Estrée ; Desroques ✻ p. de Pont-l'Evêque ; Lebouis, p. d'Ecquemauville ; Dupont-Glace, p. de Victot ; Coquet de Genneville, p. de Reux ; Fouchaux, p. de Launay ; Dufresney, p. de St.-Martin-aux-Chartrains ; Boisard, p. de St.-André-d'Hebertot ; Letenneur, p. de St.-Gatien ; Hébert, p. de St.-Pierre-Azif ; Ermenoult, p. de St.-Hymer ; Liard, p. de Touques ; Quetel, p. de Tourgeville.

Arrondissement de Vire : 22 perceptions.

MM. Angot, percepteur d'aunay ; Villemer, p. de Burcy, Piquenard, p. de Clinchamps ; Foucaux, p. de la Graverie ; Edeline, p. de Cahagnes ; Grivel de Labinetière, p. de Condé-sur-Noireau ; Lachaux-Larivière, p. de Landelles ; Ballat, p. de Bény-Bocage ; Lethuit, p. du Tourneur ; Goislard de la Droitière, p. de Letheil ; Rondel, p. de Neuville ; Hurel, p. de Pont-Farcy ; Desrues, p. de la Chapelle Engerbold ; Langevin, p. de St.-Sever ; Duhamel, p. de St.-Martin-des-Besaces ; Saillofest, p. de Ste.-Marie-Laumont ; Labbé fils, p. de Jurques ; Boulement, p de St-Jean-Leblanc ; Delalande, p. de Maisoncelles-la-Jourdan ; Tumerel, p. de Tallevende-le-Grand ; Gollin, p. de Vire ; Le Bourgeois, p. de Vassy.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

M. Ceiller ✻, *directeur*.

Inspecteur : M. Folloppe, insp. de 2e. classe, à Caen.

Vérificateurs : MM. Lesueur, à Vire ; Hue, à Caen ; Lapouyade, à Pont-l'Evêque, et Duchés à Bayeux ; 1er. *commis* : M. Cellier fils.

Garde-magasin du timbre : M. Copineau, *Receveur du timbre extraordinaire* : M. Godet. *Timbreur* : M. Delaunay, Madame Lefèvre, *tournefeuille*.

Conservateurs des hypothèques : MM. Degand, à Caen ; Bonneville, à Bayeux ; Desmoutiers, à Falaise ; Michel ✻, à Lisieux ; Lecordier, à Pont-l'Evêque ; Andouillé, à Vire.

Receveurs ; MM. Le Royer, à Caen (actes ci-

vils, successions et timbre); Letourneur (actes judiciaires, domaines et timbre); Bouvet, à Argences; Violette, à Creully; Castel-Dubodlay, à Evrecy; Delasalle, à la Delivrande; le Saulx, à Tilly-sur-Seulles; Cavelier de Mocomble, à Villers-Bocage. — Levavasseur, à Bayeux (actes civils, successions et timbre); Guiller, à Bayeux (actes jud., dom. et timbre); Despujol, à Balleroy; Boistard, à Isigny, Leboucher, à Trévières. Tocqueville, à Falaise (actes civils et success.); Lecourt-Cantilly, à Falaise (actes jud., dom. et timbre); Lhonorey, à Harcourt; Champin à St.-Silvain. — Joret, à Lisieux (actes civils, successions et timbre); Prat, à Lisieux (act. jud., dom. et timbre); Renault, à Liverot; Miare de la Blardière, à Orbec; Fleury, à St.-Pierre-sur-Dives. — Legrand, à Pont-l'Evêque; Leroy-Desbarres, à Blangy; Fonnard, à Cambremer; Chardon-Vaniéville, à Dozuley; Bordes, à Honfleur. — Paysant, à Vire; Doucet, à Aunay; Vaulegeard, à Condé-sur-Noireau; Lecomte, à St.-Sever.

Surnuméraires: MM. Feloppe et Pescherdières, à Caen; Mandelonde, à Pont-l'Evêque; Le Royer, à Bayeux; Prat, à Lisieux; Allain, à Vire.

DOUANES.

1re *Partie du Calvados comprise entre la Touques et la Vire.*

Inspection de Caen.

Service Sédentaire.

MM. Labrun, *inspecteur*; Sueur-Merlin, *receveur principal*; de Classé, *sous-inspecteur*; Horeau, *contrôleur aux entrepôts*; Pagart, *commis principal à la navigation*; Dieuavant, de Bernières, Vabout, Degrieu, *vérificateurs*; Simon, *receveur aux déclarations*.

2e *Partie du Calvados, comprises entre la Touques et la Seine.*

Inspection d'Honfleur.

Service Sédentaire.

MM. Van Oosterom, *inspecteur*; Gallet de

Santerre, *receveur principal*; Oursel, *sous-inspecteur sédentaire*; Lelièvre, *contrôleur aux entrepôts*; Fossard, *commis principal à la navigation*; Divet, Stonestreet, Dufetel, *vérificateurs*; Lecomte, *receveur aux déclarations*.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Caen.

MM. Rageot-la-Roche ✱, directeur du département; Clausier (Dominique), contrôleur de comptabilité, chargé du service de l'arrondissement de Caen; Clausier (Auguste), 1er commis de direction (contrôleur de ville); Périer-Desboquaires et Gauthier, contrôleurs ambulans; Léba-Gagun, receveur principal; Mme Limare, entreposeur des tabacs et des poudres; Willemin, contrôleur de ville; Rochon, *idem*; Morel, *idem*.

Bayeux.

MM. Courant, directeur d'arrondissement; Lecouteux de Vertron, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres; Chatain, contrôleur de ville.

Falaise.

MM. Burdelot, directeur d'arrondissement; Maisnier, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres; Bonvilliers, contrôleur de ville.

Honfleur.

MM. Bailly, directeur d'arrondissement; Fruger, receveur entreposeur; Bonnieu-de-la-Rivaude, contrôleur de ville.

Lisieux.

MM. Pécters, directeur d'arrondissement; Tabarie, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres; Deleuze, contrôleur de ville.

Vire.

MM. Duhaffont, directeur d'arrondissement; Lachaud, receveur entreposeur; Lefebvre, contrôleur de ville.

Marque d'or et d'argent.

MM. Willemin, contrôleur; Lébe-Gigun, receveur; Nicolas, essayeur.

Octrois.

MM. Lebourlier de Saint-Martin, préposé en chef, à Caen; Turgis, *idem*, à Bayeux; Lemerle, *idem*, à Falaise; Lamy, à Honfleur; Hervieu, à Vire.

POSTES.

MM. Guillet, directeur à Caen; Baliste ✻, sous-inspecteur; Daubert ✻, directeur à la Délivrande; Guillemin, à Tilly-sur-Seulles; Julien, à Trouarn; de Camusat, à Villers-Bocage; de Crauzat, à Bayeux; Malherbe, à Balleroy; Fortin, à Isigny; Mme Roland, à Falaise; Mlle Hamard, à Hancourt; Verdun, à Langannerie (hameau d'Urville); Pelissier, à Lisieux; Hudry, à Croissanville; Goupil, à Livarot; Gasnier, à Orbec; Bonnefoy, à Pont-l'Evêque; Amet, à Dives; Langlois, à Dozuley; Mme Fils, à Honfleur; Mme Mothon, à Touques; Roland, à Vire; Rivière, à Aunay; veuve Lemarchand, à Condé-sur-Noireau; Aselin, à St-Sever.

Employés (à Caen) : MM. Guillard. 1er *commis*; D'Astra, 2e; Davy, 3e; Vintras fils 4e. *Surnuméraire*, M. Behague.

FORÊTS.

3e *Conservation forestière.*

Inspecteur de 1re classe à la résidence de Caen : M. Samson-Deschamps.

Sous-inspecteur : M. de Ponsort, à Bayeux.

Gardes-généraux : MM. Collemiche, à la ré-

sidence de Balleroy ; Brée, à la résidence de Falaise.

Arpenteurs : MM. Deby, à Balleroy ; Férault-Larue, à Roucamp.

LOTERIES.

MM. Dulac, *inspecteur divisionnaire*, à Caen ; Delagervezée, *sous-inspecteur*.

MUTATIONS SURVENUES DEPUIS L'IMPRESSION.

Par ordonnance du Roi du 31 décembre 1832, M. le comte d'ARGOUT, pair de France, a été nommé ministre de l'Intérieur et des cultes.

M. THIERS le remplace en qualité de ministre du Commerce et des Travaux publics.

Les attributions de ces ministères sont rétablies telles qu'elles existaient avant l'ordonnance du 11 octobre 1832.

TABLE

DES MATIÈRES.

A

Accadémie royale de Caen, *pages* 221
Adjoints aux maires, 171
Administration, 119
Administrations militaires, 219
Agens de change, 197
Agriculture, 149
Architectes, 195
Assurance contre l'incendie, 196 et 197
Aumôniers, 196
Avocats, 211
Avoués, 213

B.

Bibliothécaires, 195
Bureaux de bienfaisance (receveurs des), 192
Bureaux de la préfecture, 165

C.

Cadastre (géomètres du), 225
Calendrier, 5
Chambres de commerce, 196
Colléges électoraux, 124
Commissaires de police, 191
Commissaires-voyers, 195
Commissaires-priseurs, 216
Commissions administratives, 191
Commissions sanitaires, 193
Concierges des maisons d'arrêt, 196
Conseil de préfecture, 165
Conseil général, 168
Conseil d'arrondissement, 169

Conseils municipaux, 189
Conseils de prud'hommes, 197
Conservation forestière, 232
Consistoire, 219
Consuls, 219
Contributions directes, 224
Contributions indirectes, 231
Cour royale, 206
Courtiers de commerce, 197
Cures, 216

D.

Dépôt de remontes, 220
Dépôt de recrutement, 220
Détention (maison centrale de), 196
Direction des contributions directes, 224
Directions générales, 30
Douanes, 230

E.

Ecole gratuite de dessin, 195
Ecole gratuite d'architecture, 195
Eglises de Falaise, 54
Enregistrement et Domaines, 229
Etat-major de la subdivision, 219
Evêché, 216

F.

Falaise (précis historique sur la ville de) 31
Finances (receveurs des); 228
Foires; 168
Forêts, 232

G.

Galerie de peinture, 195
Garde nationale, 127
Géomètres, 226
Gendarmerie, 229
Grains (prix des), 150
Greffiers de la Cour royale, 206

Greffiers des Tribunaux de 1re instance, 207
Greffiers des Tribunaux de commerce, 208
Greffiers des Justices de paix, 209

H.

Halles (quantité de grains vendus aux), 151
Hydrographie (professeurs), 221

I.

Industrie et Commerce, 156
Ingénieurs (des ponts et chaussées), 194
Instruction primaire, 125
Intendance militaire, 219

J.

Jardin des plantes, 195
Juges de paix. 209
Jury médical, 193

L.

Loteries 233

M.

Maires 171
Maisons d'arrêt, 196
Maison centrale de détention, 195
Marchés, 163
Marées, 6
Marine, 220
Marque d'or et d'argent, 232
Météorologie 73
Mines, 195
Ministères, 28
Musées, 195

N.

Notaires, 214

O.

Octrois, 194
Officiers de port, 194